VOL. XXXII—No 49 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 29 MARS 1946 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

Chronique fédérale

La question du drapeau sera l'une des plus débattues au Fédéral

Par Etienne PARENT
Spécial à La Liberté et le Patriote

L'opposition au prêt à l'Angleterre commence à s'affirmer. — La Grande Charte, la propagande communiste et l'espionnage. — M. Bona Arsenault suggère deux drapeaux pour le Canada.

OTTAWA — L'opposition au prêt de $1,250,000,000 à l'Angleterre a commencé à s'affirmer à la Chambre des Communes au cours de la dernière semaine. Il convient cependant de dire que cette opposition est venue uniquement des députés de langue française du Québec jusqu'ici. Le premier à dénoncer le prêt à l'Angleterre a été M. Liguori Lacombe, député indépendant de Laval-Deux-Montagnes. Deux autres députés, MM. Paul-Edmond Gagnon, de Chicoutimi, et Frédéric Dorion, de Charlevoix-Saguenay, ont suivi son exemple, ainsi qu'un député libéral, M. Wilfrid Lacroix, de Québec-Montmorency.

Deux députés libéraux et le député conservateur indépendant d'Argenteuil, M. Georges Héon, ont réservé leur jugement sur les accords financiers qui seront soumis au parlement dans le cours de la session, mais ils ont dénoncé de façon générale la politique de subventions à la Grande-Bretagne et l'impérialisme. M. Jean-François Pouliot, député de Témiscouata, qui a prononcé un très vigoureux discours, a déclaré que le Canada avait financé la Grande-Bretagne et toute la zone sterling pendant la guerre, qu'il n'avait rien obtenu en échange de ces largesses, qu'il faudrait savoir s'il s'agit de nourrir le peuple anglais ou d'encourager l'impérialisme en Indonésie et ailleurs. M. Lionel Bertrand, de Terrebonne, a déclaré de son côté, que tous les maux dont nous souffrons actuellement sont la conséquence de notre effort de guerre et qu'il convient de refaire notre économie. M. Maurice Lalonde, député indépendant de Labelle, a lui aussi réservé son jugement, mais il a laissé entendre qu'il serait favorable à la mesure et il s'est lancé dans une attaque à fond de train contre les nationalistes qui font campagne contre le prêt à l'Angleterre.

Aide à l'Angleterre

La bataille s'engage donc sur la politique d'assistance à l'Angleterre qui semble devoir se prolonger en temps de paix comme en temps de guerre. Il reste à voir si l'opposition parlementai-

[Suite à la cinquième page]

Le cardinal von Galen est décédé le 23 mars

FRANCFORT — Les autorités d'occupation britanniques ont annoncé le 23 mars, la mort de Son Eminence le cardinal Von Galen, élevé au cardinalat lors du dernier consistoire papal tenu à Rome. C'est le deuxième cardinal à mourir depuis le 18 février.

Issu d'une famille de nobles westphaliens, le cardinal se révéla un adversaire acharné de l'hitlérisme et il s'éleva à maintes reprises contre la persécution des institutions catholiques.

Il s'attaqua à la police secrète d'Himmler parce qu'elle "désorganisait la vie civile allemande." Au cours d'un sermon il s'était ainsi exprimé:

"Devant la supériorité de la Gestapo, l'Allemand est sans défense ou protection. Je suis accusé d'affaiblir le front intérieur. Ce n'est pas moi qui le fais, mais la Gestapo."

Fermeté

Lorsque Himmler voulut faire arrêter l'évêque, celui-ci revêtit ses vêtements épiscopaux et se présenta devant les agents. L'un d'eux objecta. L'évêque répondit alors qu'il ne se rendrait en prison que dans ses vêtements officiels. Les agents partirent sans lui.

Un jour qu'il prêchait sur le respect de la femme et des enfants, il fut interpellé par un nazi qui lui demanda comment un célibataire pouvait parler de choses qu'il ignorait. L'évêque répondit avec le plus grand calme: "Je ne tolérerai pas de remarques insultantes à l'adresse d'Hitler dans cette cathédrale."



Le cardinal von Galen

EN SASKATCHEWAN

L'exemption de la taxe privera le gouvernement de $2,000,000

M. Douglas expose son plan de socialisation de la médecine. Le chef de l'opposition critique vivement le budget.

M. C. M. Fines, trésorier provincial, a présenté à la législature le budget de la Saskatchewan pour l'exercice financier de 1946-1947. Le trésorier prévoit un surplus de $34,446 et des dépenses plus considérables pour l'industrialisation, la santé et l'éducation.

Le budget évalue les revenus à $40,031,335, en comparaison de $36,243,000 pour l'année 1945-1946; les dépenses sont aussi à la hausse. Le gouvernement projette de dépenser durant le prochain exercice financier la somme de $39,996,889, soit une augmentation de $3,784,889 sur les dépenses de l'année précédente qui s'élevaient à $36,212,000. Ce qui laisserait un surplus de $34,446 au 30 avril. Le surplus du précédent exercice financier était de $31,000. C'est la quatrième année que la province enregistre un surplus.

L'évaluation de tous les revenus de l'année 1946-1947 donne la somme de $52,761,595 et le montant correspondant pour les dépenses. L'un des item de l'évaluation représente la somme de $1,800,000 en prêts à la Commission de l'énergie électrique de la Saskatchewan, qui sera dépensée pour l'acquisition, l'achat et la construction d'énergies électriques.

Le budget aussi prévoit une dépense de $1,300,000 pour l'achat et la construction d'usines pour le développement de l'industrie; il contient en outre une appropriation de $200,000 en prêts aux compagnies de la Couronne. Le gouvernement dépensera la somme de $2,135,760 pour les travaux publics dont $1,005,000 pour la construction d'édifices de méde-

(Suite à la dixième page)

Nouvel accord entre Russes et Suisses

BERNE — La Russie et la Suisse se sont entendues pour la reprise de leurs relations diplomatiques après une interruption de vingt-deux années. Un communiqué du département politique de la Suisse a révélé que ce pays a pris l'initiative des négociations pour la reprise des relations rompues par la Russie en 1924, après l'assassinat d'un personnage officiel soviétique en territoire suisse. Les négociations se sont poursuivies à Belgrade.

On croit qu'un accord commercial nouveau entre les deux pays sera peut-être annoncé sous peu.

La Guardia est nommé directeur de l'UNRRA

ATLANTIC CITY — M. Fiorello La Guardia, l'ancien maire de New-York, a été nommé par le comité central de l'UNRRA directeur-général de cette association, succédant à M. Herbert H. Lehman, ancien gouverneur de l'Etat de New-York

Le choix unanime du comité a été annoncé par M. Lehman, le premier directeur-général de cette oeuvre, qui a démissionné à cause de sa mauvaise santé.

Le vote sur cette nomination aura lieu à la fin de la présente session du conseil, mais on est assuré d'un vote unanime en faveur de l'élu.

La loi du cadenas mise en vigueur

QUEBEC — Me O. Gagnon, C.R., procureur en chef de la Couronne à Montréal, a révélé mercredi que des premières mesures avaient été adoptées afin de mettre en vigueur la Loi du cadenas adoptée par le gouvernement Duplessis en 1937. Me Gagnon a expliqué que cette loi n'avait pas été abolie bien qu'elle n'ait pas été mise en force durant les années où la Russie combattait aux côtés des Alliés.

Lettre de Paris

La liberté de l'enseignement et la Nouvelle Constitution

Par Maurice HERR
(Spécial à La Liberté et le Patriote)

A la faveur de la discussion relative à la nouvelle Déclaration des droits, un large débat sur la liberté de l'enseignement s'est instauré devant l'Assemblée constituante. Il n'était pas question, empressons-nous de le dire, d'apporter une modification quelconque au statut actuel de l'enseignement libre en France, mais seulement de savoir si la Constituante accepterait de reconnaître le principe de la liberté de l'enseignement et de l'inclure dans l'ensemble des droits et libertés solennellement reconnus aux Français par la nouvelle Déclaration.

Déjà, à propos de l'article 13 de ladite déclaration, qui proclame la séparation des églises et de l'Etat, les députés modérés et M. R. P. d'Alsace et de Lorraine avaient fait remarquer que le Concordat avec le Saint-Siège demeurait en vigueur dans les trois départements de l'Est, et qu'il ne saurait être rompu d'une façon unilatérale par la voie indirecte de la Déclaration des droits. On sait qu'après 1918, et malgré la loi de Séparation de 1905, le gouvernement français avait consenti à laisser subsister en Alsace et en Lorraine la législation concordataire de 1817, que les Allemands eux-mêmes n'avaient pas cru devoir abroger après 1871. Les deux provinces jouissent donc d'un statut spécial, notamment en matière d'enseignement, qui est confessionnel et interconfessionnel; la moitié environ du personnel enseignant appartient à des congrégations religieuses, en particulier à celle des Soeurs de Ribeauvillé, qui ont donné maintes preuves de leur courage et de leur patriotisme, et dont la supérieure a figuré, en 1918, parmi les premiers Alsaciens décorés de la Légion d'Honneur.

[Suite à la dixième page]

Audience du Saint-Père à M. Hoover

ROME — Sa Sainteté a accordé une audience à M. Herbert Hoover, et à neuf membres de l'entourage de l'ancien président des Etats-Unis. Le bureau de la presse au Vatican a annoncé qu'à cette occasion le Saint-Père avait pris la parole.

Le secrétaire de l'O.N.U. à la Maison Blanche



Le secrétaire général de l'O.N.U., M. Trygve Lie, accompagné du Secrétaire d'Etat, M. James Byrnes, a rendu visite au président Truman avant l'ouverture de la réunion de l'Organisation des Nations-Unies. On remarque, de gauche à droite, M. le président Truman, M. James Byrnes et M. Lie.

Mgr Ladyka veut la mise en liberté du clergé ukrainien

Tous les évêques uniates ont été arrêtés et déportés

Le chef de l'Eglise ukrainienne catholique du Canada accuse la Russie soviétique de persécuter les catholiques à cause de leur foi et il réclame la remise en liberté des prêtres et évêques de l'Ukraine occidentale qui sont emprisonnés.

L'exarque (chef d'Eglise) Basile V. Ladyka, de Winnipeg, a dénoncé l'incorporation forcée de l'Eglise orthodoxe russe. Des autorités catholiques montréalaises et notamment le R.P. Joseph Ledit, S.J., ont déclaré que le conseil uniate qui a rompu avec Rome ne représentait pas l'Eglise de ce nom mais que c'était un groupe-fantoche établi par les Soviets.

Mgr Basile Ladyka, de Winnipeg, exarque des catholiques ukrainiens du Canada et son coadjuteur, Mgr Neil Savary, ont dénoncé la persécution religieuse des Uniates ukrainiens par les Soviets, réclamant pour ces catholiques orientaux la liberté de religion telle qu'exposée dans la Charte de l'Atlantique.

Dans une déclaration conjointe avec son coadjuteur S. Exc. Mgr Neil Savary, l'exarque Ladyka assure que l'affiliation annoncée par Moscou est une impossibilité puisque tous les évêques uniates régulièrement nommés ont été arrêtés et déportés.

Décision sans validité

Toute décision de ce genre prise en l'absence de l'épiscopat ne saurait être valide. Conséquemment, dit Mgr Ladyka, nous considérons la récente proclamation d'affiliation à l'Eglise orthodoxe des Soviets comme inexistante.

Le chef spirituel des 300,000 Ukrainiens catholiques du Canada explique que cette "absorption" de l'Eglise uniate d'Ukraine occidentale s'est faite au moyen de menaces et d'arrestations. Elle ne signifie pas que le peuple ait suivi quelques chefs renégats.

L'exarque Ladyka ajoute que cette action prise en Ukraine occidentale ne touche aucunement l'Eglise ukrainienne du Canada qui a sa propre hiérarchie affiliée directement au Saint-Siège. Mais cela ne veut pas dire que la branche canadienne de l'Eglise soit indifférente envers le sort des Uniates ukrainiens. "Nous sommes très anxieux pour nos frères qui sont persécutés pour leur religion", dit-il.

Il s'agit d'une mesure d'expansion impérialiste, a dit Mgr Ladyka.

Liberté de religion réclamée

La déclaration de l'exarque Ladyka et de l'évêque Savary se termine par une demande que nous citons: "Comme citoyens du Canada nous demandons que la liberté proclamée par la Charte de l'Atlantique soit accordée à ce peuple infortuné actuellement persécuté par les Soviets. Nous demandons que les évêques et les prêtres soient remis en liberté qu'on les laisse rentrer dans leurs paroisses et que cesse la persécution des catholiques ukrainiens".

42 prêtres excommuniés

CITE DU VATICAN — Un prélat ukrainien du collège ruthène a déclaré que les 42 prêtres, sur un total de 2,700 en Ukraine occidentale (ex-Galicie et ex-Karpato-Ukraine) — qui ont voté en faveur de la séparation d'avec le Vatican ont été excommuniés.

Ce prélat qui ne veut pas publier son nom parce qu'il redoute des représailles pour sa famille en Ukraine, déclare que les Soviets essaient partout de détruire l'Eglise uniate et de forcer les Uniates à accepter la conversion à l'Eglise orthodoxe (russe).

(Les Uniates sont des catholiques orientaux reconnaissant la suprématie du Pape tout en conservant leurs propres liturgie et cérémonies).

Des députés québecois louent le gouvernement

OTTAWA — Deux députés de la province de Québec ont loué le gouvernement fédéral de l'attitude énergique qu'il a prise pour étouffer le réseau d'espionnage découvert au Canada.

M. Maurice Lalonde, libéral de Labelle, a corrigé l'opinion de ceux qui poussent trop loin, à son gré, le respect de la liberté individuelle et qui oublient qu'il faut tenir compte de certaines modalités dans l'applicatiton d'un principe.

De son côté, M. Wilfrid Lacroix, libéral de Québec-Montmorency, a demandé au gouvernement de déclarer illégal le parti communiste au Canada.

Officier russe accusé d'espionnage aux E.-U.

Le lieutenant Gregorovich Redin se préparait à retourner en Russie.

WASHINGTON — Les Américains, qui lisent présentement avec avidité les développements de l'enquête sur l'espionnage au Canada, ont maintenant leur propre histoire d'espionnage, alors que le F.B.I. a arrêté un jeune officier naval russe qui se préparait à monter à bord d'un navire, en partance de Portland, Ore., pour la Russie.

Informations

Le lieutenant Nicolai Gregorovich Redin, âgé de 29 ans, membre de la commission russe d'achat à Seattle, a été arrêté mardi soir, pour espionnage, au sujet de plans et d'informations concernant le **U.S. Yellowstone**, un destroyer qui devait faire partie de la flotte expérimentale sur la bombe atomique, au cours de l'été.

L'accusation formelle a été rendue publique par Julius A. Bernard, agent du F.B.I., à Portland, quelques heures après que M. Edgar J. Hoover eût annoncé à Washington que Redin avait été appréhendé comme il s'embarquait à bord d'un navire russe en partance pour son pays.

Comparaissant devant le commissaire Robert A. Leedy, l'officier soviétique, vêtu de l'uniforme de son rang, a répondu, à une question lui demandant s'il comprenait l'anglais: "Je ne parlerai pas, je ne parlerai pas".

Il a alors demandé à voir le consul soviétique, qui n'était pas représenté à la comparution. Leedy a fixé un cautionnement à $25,000, et a ordonné la détention de Redin, à défaut de paiement, jusqu'à l'enquête.

Redin, un gradué de l'académie navale russe, est venu aux Etats-Unis, il y a quatre ans. Depuis plusieurs mois, il était surveillé par le F.B.I.

L'armée polonaise devra retourner en Pologne

LONDRES — Les deux cent mille soldats de l'armée polonaise en exil en Grande-Bretagne, en Italie, en Allemagne et au Levant ont reçu leur avis de démobilisation.

On les a invités à rentrer en Pologne, en leur promettant qu'ils seront bien traités. Les troupes, qui avaient prêté le serment d'allégeance au défunt gouvernement polonais de Londres et qui ont combattu dans les principales batailles britanniques, ont reçu des gouvernements anglais et polonais l'assurance qu'elles ne seront pas molestées en rentrant en Pologne.

AVIS

En raison de l'abondance des matières, nous devons remettre à la semaine prochaine la publication de plusieurs articles sur la mauvaise littérature que nous devions faire paraitre dans "La Liberté et le Patriote" de cette semaine. Le rapport des Caisses Populaires paraitra également dans le numéro du 5 avril.

Fonctionnaire américain au service des Russes

NEW-YORK — Mgr Fulton Sheen, membre de la faculté de théologie de l'Université de Washington, a déclaré récemment qu'un comité du Congrès, au cours d'une séance secrète, la semaine dernière, a révélé que l'un de ses fonctionnaires était un espion à la solde de la Russie soviétique.

Mgr Sheen, bien connu pour ses conversions de personnages éminents au catholicisme et pour ses écrits contre le communisme, n'a pas identifié le comité en question.

Le R. P. Lionel Scheffer nommé vicaire apostolique du Labrador

Le nouvel évêque était curé de la paroisse Notre-Dame de Grâce à Hull.

OTTAWA — S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique du Canada et de Terre-Neuve, a annoncé mardi soir, au cours d'une réception à Toronto en l'honneur de S. E. le cardinal James C. McGuigan, que le R.P. Lionel Scheffer, O.M.I., avait été nommé par Sa Sainteté le Pape Pie XII, évêque titulaire de D'Isba et vicaire apostolique du Labrador.

S. Exc. Mgr Scheffer est né le 24 février 1903 à Ste-Marguerite du Lac-Masson, près de Montréal. Il a fait ses études classiques au juniorat du Sacré-Coeur, à Ottawa.

Il est entré au noviciat des RR.PP. Oblats de Marie Immaculée à Ville-LaSalle, le 1er août 1924. Il a prononcé ses voeux perpétuels le 8 septembre 1929.

Ordonné prêtre en l'église Ste-Famille, d'Ottawa, par S. Exc. Mgr Guillaume Forbes, le 14 juin 1931, sa première obédience a été à Notre-Dame de Grâce, à Hull, comme vicaire. En 1935, il était nommé curé de la paroisse du Sacré-Coeur à Ottawa où il a exercé son ministère pendant dix ans, c'est-à-dire jusqu'en 1945.

L'an passé, il a été nommé curé de la paroisse Notre-Dame de Grâce de Hull. S. Exc. Mgr Scheffer est licencié en philosophie et bachelier en théologie. Dans les deux paroisses où il a toujours exercé son ministère depuis son élévation à la prêtrise, il s'est signalé par son dévouement apostolique inlassable et avait acquis l'amitié de tous ses paroissiens.

Il y a quelques mois, le délégué apostolique avait déclaré en annonçant la formation du nouveau diocèse du Golfe St-Laurent, que le territoire dans le nord du Québec, depuis la rivière Natashkwan jusqu'à la rivière Great Whale, dans la baie d'Hudson, serait confié à des missionnaires Oblats et administré par eux, et que le titulaire aurait le titre de vicaire apostolique du Labrador.

Le nouvel évêque est le frère du R.P. Philippe Scheffer, O.M.I., supérieur du Scolasticat du Sacré-Coeur, à Lebret, Sask.



S. Exc. Mgr L. Scheffer, O.M.I.

Madrid accuse les rouges de terrorisme

LONDRES — Un porte-parole du Foreign-Office annonce que la Grande-Bretagne a reçu du gouvernement espagnol une note prétendant que "les communistes français" montent une campagne de terrorisme contre l'Espagne.

Le porte-parole ajoute que les Etats-Unis ont reçu une note semblable; le gouvernement espagnol appelle la situation franco-espagnole "un état de choses déplorable".

M. E. Préfontaine s'élève contre la discrimination raciale et religieuse

Tous les Canadiens, quelles que soient leurs origines raciales et leurs croyances religieuses, devraient être traités sur un pied d'égalité. Que ceux qui constituent la majorité soient justes envers les groupes minoritaires.

M. Edmond Préfontaine, député libéral-coalitionniste de Carillon, a prononcé mardi soir, à la Législature provinciale du Manitoba, un discours remarquable sur le traitement des minorités. La Chambre a écouté avec un rare intérêt le discours du député de Carillon et elle ne lui a pas ménagé ses éloges. Nous reproduisons plus bas le texte du discours de M. Préfontaine.

On se souvient que le 12 mars M. S. Farmer, député C.C.F. de Winnipeg et chef de l'Opposition, avait proposé à la Chambre un projet de loi ayant pour titre "An Act to Prevent Discrimination Because of Ethnic Origin or Adherence or Non Adherence to a Religious Belief".

Le projet de loi se divise en deux parties. La première a rapport à la discrimination relativement à l'admission dans certains lieux; la seconde se rapporte à la discrimination relativement à l'embauchage.

Il deviendrait défendu à tout hôtel, taverne, restaurant, place publique, théâtre, etc., de refuser d'admettre quelqu'un à cause de sa couleur, de sa race ou de sa religion. De telles raisons ne devront pas non plus priver quelqu'un de son droit d'acheter, de vendre ou de louer du terrain ou des biens personnels.

Il deviendrait défendu d'afficher des avis ou annonces indiquant une intention de discrimination sur une base de race ou de religion.

Quant à l'embauchage, le projet de loi demande que l'on élimine toute question relativement à la race et à la religion, excepté s'il s'agit d'emploi dans une institution à caractère religieux, charitable ou éducationnel ou d'emploi pour service domestique ou personnel.

D'après les dispositions de la loi, il deviendrait loisible à quiconque se sentirait traité injustement en cette matière de lancer une poursuite devant la Cour du Banc du Roi contre toute personne violant la présente loi. La sanction pour infraction irait de $25.00 jusqu'à $500.00, avec ou sans emprisonnement. L'emprisonnement maximum serait de six mois.

Le jeudi 14 mars, M. Gray et M. Stinson parlèrent en faveur du bill, citant plusieurs cas de discrimination. M. Churchill, député représentant l'armée au parlement, se déclara contre le bill. D'après lui, tout le monde devrait se considérer comme Canadien tout court. Il reproche aux minorités de souffrir de complexe d'infériorité et leur demande de s'adapter aux manières, aux moeurs canadiennes. M. Poole dit que la discrimination est mauvaise, tout comme c'est une mauvaise chose pour un homme que de se quereller avec son épouse, mais que l'on ne peut pas plus légiférer dans un cas que dans l'autre.

M. Préfontaine avait ajourné le débat le 14 mars.

Texte du discours

Monsieur l'Orateur,

Ce n'est pas sans quelque hésitation que je me lève pour prendre part à ce débat. Nous sommes ici sur un terrain délicat. Je suis heureux de reconnaitre que la discussion jusqu'à maintenant a été maintenue à un niveau très élevé et j'ai l'intention de l'y maintenir. Je crois qu'il est de mon devoir d'exprimer mon opinion sur un sujet aussi important et je le ferai en toute franchise et sincérité, sans vouloir être d'une part trop dogmatique et par ailleurs sans souffrir de complexe d'infériorité.

La discrimination religieuse et raciale, M. l'Orateur, est l'une des pires plaies dont souffre le monde aujourd'hui. Elle existe à peu près partout où des hommes de différentes origines raciales et de différentes croyances religieuses vivent ensemble et sont en contact intime pour ce qui a trait aux questions politiques, sociales et commerciales. La discrimination raciale est sans aucun doute l'une des grandes causes de la guerre et c'est en partie pour protéger les minorités contre la discrimination raciale que nous avons envoyé la fleur de notre jeunesse outremer pour y combattre et y mourir. Mais la discrimination existe encore là-bas, et le Bill qui se trouve actuellement ici devant nous rappelle malheureusement qu'elle existe aussi dans la province du Manitoba.

Les orateurs qui m'ont précédé ont cité quelques exemples

(Suite à la deuxième page)

NOTE DU TRADUCTEUR: Quoique les termes anglais "to discriminate" et "discrimination" dont le sens est "établir une distinction entre deux objets ou deux personnes, mais en se montrant plus favorable à l'un qu'à l'autre" ne peuvent se rendre strictement par l'équivalent français "discriminer" et "discrimination", nous avons, cependant, au cours de ce discours, employé ces deux expressions pour éviter des périphrases et pour respecter davantage la pensée de M. Préfontaine.

M. Edmond Préfontaine

M. E. Préfontaine s'élève contre la discrimination raciale . . .

(Suite de la première page)

de ce mal et il semble généralement admis qu'il a des racines plus ou moins profondes parmi nous. Il n'est donc pas nécessaire pour moi de m'étendre davantage sur ce sujet.

On nous a dit l'autre jour— et je suis tout à fait d'accord avec l'honorable membre de l'armée qui nous a ainsi parlé,— que nous devrions nous considérer comme Canadiens. Mais, M. l'Orateur, permettez-moi de demander, qu'est-ce qu'un Canadien et qu'est-ce qui constitue le véritable canadianisme?

Je sais qu'en termes généraux un Canadien c'est une personne qui jure fidélité au Canada—et j'hésiterais certainement à considérer comme Canadiens certaines personnes qui ont donné récemment des signes qu'elles recevaient leurs ordres d'un autre pays,—mais dans le domaine de cette fidélité canadienne quelles sont les qualifications d'un bon Canadien?

Peut-être que lorsqu'ils combattaient comme Canadiens là-bas, nos fils de différentes origines raciales avaient des notions différentes, des idées différentes sur ce qu'il fallait entendre par Canadien. Je ne crois pas qu'il y ait unanimité d'opinion soit chez nos vétérans glorieux ou chez notre population civile sur ce qui constitue le véritable canadianisme. Le mot Canadien peut avoir un certain sens dans certaines parties du pays et il peut en avoir un autre ailleurs.

Quelques Canadiens français, parce que leurs ancêtres vinrent au pays il y a trois siècles et parce qu'on les a toujours appelés Canadiens, d'abord en opposition aux Français de la métropole, et ensuite en opposition aux Anglais ou aux Loyalistes, croient qu'ils sont les seuls véritables Canadiens, ou au moins qu'ils sont les meilleurs Canadiens.

Quelques Canadiens de langue anglaise croient qu'une personne qui ne parle pas la langue anglaise très bien, même si elle parle le français parfaitement, est un Canadien inférieur.

Pour répondre à ces extrémistes canadiens-français qui croient qu'ils sont les seuls Canadiens sincères et véritables, je voudrais dire que bien qu'ils aient été ici les premiers, ils n'ont pas à eux seuls le monopole du dévouement et de l'amour envers le Canada.

Aux autres extrémistes je voudrais dire que le Canada est un pays bilingue et que par conséquent nous pouvons avoir des Canadiens du même calibre, soit qu'ils parlent la langue française ou anglaise.

J'ai dit que le Canada est un pays bilingue. Permettez-moi de citer ici un passage du dictionnaire Webster, que l'on trouve à la bibliothèque ci-contre et que j'ai trouvé trop volumineux pour apporter dans cette Chambre. Je cite à la page 97:

"La conquête de la Nouvelle-France marquait la fin d'une longue lutte anglo-française pour la suprématie coloniale dans le monde. Mais la conquête signifiait la perpétuation et non la disparition de l'élément français dans la vie canadienne. La Grande-Bretagne assura aux coloniaux français par l'acte de Québec en 1774, le droit de garder leur système religieux, leur loi civile et leur langue."

Ce traitement généreux porta les coloniaux français, ou plutôt les Canadiens, comme on les appelait alors, à respecter et à aimer la Couronne Britannique et quand la colonie fut attaquée plus tard et que le drapeau britannique fut en danger, ils se portèrent à sa défense à côté de leurs ennemis d'hier. Les historiens admettent généralement que sans cette loyauté des premiers Canadiens d'origine française, ce pays ne ferait pas aujourd'hui partie de l'Empire britannique. Puis-je de nouveau citer Webster:

"La guerre de 1812 dans laquelle les Canadiens se défendirent et repoussèrent les envahisseurs américains régla une fois pour toutes le fait que le Canada ferait partie de l'Empire britannique."

Mais cela n'est pas tout. En 1867 ce pays devint ce qu'on appela le Dominion du Canada, alors qu'un pacte appelé le "pacte de la Confédération" fut signé et scellé dans la ville de Québec. Ce pacte ne constituait pas seulement la décision de peuples vivant dans des zones géographiques différentes de l'Amérique du Nord de constituer un état fédéral, ce n'était pas seulement un marché d'affaires ou un échange économique entre divers groupes raciaux, c'était un engagement solennel entre deux nationalités, entre deux grandes races, par lequel elles allaient devenir partenaires, à termes égaux dans la tâche de former un peuple. Les deux langues que ces deux groupes principaux parlaient furent reconnues comme langues officielles du Canada.

"Il n'y a pas de peuple conquis au Canada; il n'y a pas de conquérant, mais des égaux," a dit Sir John A. MacDonald. Et pour me servir des paroles de Sir Carthur Conan Doyle: "Les Français ne sont pas un peuple conquis, mais partenaires dans l'Empire et ils devraient toujours être traités comme tels."

Plus tard l'Acte de naturalisation fut voté. Selon la clause quatrième de cet acte, il faut pour être naturalisé que le candidat possède une connaissance suffisante de la langue anglaise ou française. Cet Acte est en vigueur dans tout le Canada et confirme, il me semble, le fait du bilinguisme non seulement dans la province de Québec, ce qui serait de la balkanisation, mais dans le Canada tout entier.

Nous sommes donc en présence d'un fait: Nous comptons chez nous des Canadiens qui parlent le français et des Canadiens qui parlent l'anglais. Comment pouvons-nous distinguer ces deux groupes? Autrefois ceux qui parlaient le français étaient appelés un peu dédaigneusement dans certains milieux, "Les Canadiens". Ceux qui parlaient l'anglais étaient appelés les Anglais ou les Loyalistes. Voici ce que disait à ce propos M. Grant Dexter dans le **Winnipeg Free Press** du 22 mars 1946:

"Le terme CANADIEN jusqu'à récemment ne s'appliquait qu'aux Québecois."

Mais avec le temps le status canadien changea, la proportion de ceux dont la langue maternelle était l'anglais et qui étaient nés au Canada augmenta, et on considéra comme un honneur d'être appelé Canadien, et le "terme Canadien, comme le dit Grant Dexter, fut accepté avec joie par tous." dirent graduellement leur monopole sur le terme CANADIEN. L'on en conserve encore le souvenir dans la fameuse équipe de gouret "Les Canadiens". Les Canadiens de langue anglaise s'appelèrent Canadiens également et il devint nécessaire de trouver un moyen de distinguer entre ces deux groupes. Ce moyen fut trouvé dans l'usage du terme "Canadien français" ou "Canadien anglais" qui est une abréviation du terme de "Canadien de langue française" et "Canadien de langue anglaise". Nous entendons beaucoup parler de nos jours de la nécessité de nous débarrasser de ce qu'on appelle, d'une façon un peu méprisante, le Canadianisme à trait d'union. Il y aurait de bonnes raisons de faire cela si le trait d'union qui unit le mot Canadien à celui d'un autre pays impliquait une sorte de soumission à cet autre pays, mais dans le cas des termes "Canadiens français" ou "Canadiens anglais" il ne peut y avoir aucune servilité ou soumission d'impliquées puisqu'ils n'indiquent que les différentes langues que ces Canadiens parlent, langues qui sont officielles au pays. Je ne vois pas pourquoi nous devrions nous priver d'une façon aussi facile de distinguer ces deux groupes de Canadiens. De toute façon, si on insiste pour que l'on mette de côté le trait d'union, je suis sûr que les Canadiens de langue française n'auraient aucune objection à se servir de leur ancienne appellation, pourvu que toutefois il ne soit pas question de les priver de leur droit de parler l'une des langues officielles du pays.

La question qui surgit naturellement maintenant à nos esprits est la suivante: existe-t-il de la discrimination entre ces deux partenaires? Nous ne nions pas qu'il y ait eu des difficultés, et cette province en sait quelque chose, mais d'autre part il faut reconnaître que dans l'ensemble ces deux groupes se sont assez bien entendus. Ils furent cités en exemple au monde par nul autre que Sa Majesté le Roi George VI, lorsque parlant à l'Empire le 24 mai 1939, dans la ville de Winnipeg, il dit:

"Il y a en particulier un exemple que l'Amérique du Nord peut donner aux autres parties du monde. Il y a un siècle quand la reine Victoria commença son règne, une lutte constitutionnelle de grande envergure avait cours dans les provinces canadiennes. Mais peu après les provinces du Canada obtenaient un gouvernement responsable. La liberté et la responsabilité leur aidèrent à régler leurs différends et à cimenter cette noble fédération d'un océan à l'autre.

"Le sentiment de la race peut être une force dangereuse et peut semer la désunion, mais les Anglais et les Français ont prouvé au Canada qu'ils peuvent conserver la fierté et la culture distinctives de leurs origines, tout en s'unissant pour obtenir une liberté et une sécurité plus grandes qu'ils n'auraient pu obtenir seuls."

Mais les Français et les Anglais ne restèrent pas seuls dans ce pays. Les portes en furent ouvertes et nous avons acceuilli des gens de divers pays de l'Europe qui vinrent ici pour commencer une nouvelle vie dans ce pays d'avenir. Ces gens apportaient avec eux des cultures différentes, des noms différents, des idiomes différents. Quelques-uns ont appris la langue française, mais la très grande majorité ont appris la langue anglaise qui, en dehors de la province de Québec, est, des deux langues officielles, la langue la plus en usage. Ces personnes entrèrent en rapports avec nous et au cours de ces rapports, surgirent des problèmes de race et de croyance, des problèmes de discrimination et de traitements injustes. Comment allons-nous envisager ces problèmes? Il y a un fait absolument impossible à nier. C'est la volonté de Dieu que nous vivions ensemble. Dire que les choses auraient dû se produire autrement, affirmer qu'il y a eu des fautes de commises, cela n'apportera aucune solution au problème. Nous vivons ici ensemble, nous allons continuer de vivre ici et il ne tient qu'à nous de vivre en liberté, en paix et en harmonie. Ce n'est pas une tâche impossible à réaliser. Au contraire, elle est même assez facile à accomplir si chacun de nous l'aborde avec un esprit honnête. Mais comment allons-nous nous y prendre? Sera-t-il nécessaire d'oublier qui nous sommes?

On nous a suggéré dans ce débat d'oublier que nous sommes Juifs ou Gentils, Ukrainiens ou Polonais, Français ou Anglais ou Ecossais. Monsieur l'orateur, je suis assuré que ces suggestions ne doivent pas être prises dans un sens littéral. Ceux dont le coeur est bien placé, n'oublieront pas le sang qui coule dans leurs veines. L'orgueil de la race, s'il est contenu dans de justes limites, est l'un des sentiments les plus nobles du coeur humain. Il constitue une inspiration qui peut susciter de beaux gestes. Chaque nationalité a quelque chose de bon, de noble. Chaque peuple possède ses héros et ses saints et il convient qu'il les admire et qu'il les donne en imitation à ses membres. La fierté de la race est un sentiment si noble qu'on la prône non seulement en certaines occasions choisies, mais en tout temps durant l'année.

Notre gouvernement la prêche. Puis-je citer ici le texte d'une inscription que je lisais sur le mur de l'un de nos édifices du gouvernement dans cette province:

"Soyez tellement fier de la race à laquelle vous appartenez que vous serez aussi jaloux de son honneur que de sa sécurité et que vous combattrez pour maintenir l'un et l'autre avec un courage égal."

Oui, Monsieur l'Orateur, la fierté de la race est un sentiment très noble et je suis tout à fait d'accord avec l'honorable représentant de l'Armée, qu'il n'est que convenable qu'à certains moments nous nous réunissions comme groupes nationaux. Dans un siècle, que ce bill soit passé ou non, on continuera de célébrer la Saint André, la Saint George, la Saint Patrice, la Saint Jean-Baptiste et autres. Mais, Monsieur l'Orateur, s'il est convenable et naturel que chaque homme conserve dans son coeur l'affection pour la race à laquelle il appartient, pour la langue qu'il a apprise sur les genoux de sa mère, il ne faut pas en conclure que cela va conduire à la discrimination. Le coeur humain est assez noble pour savoir apprécier et aimer les autres peuples également, et nous devrions toujours nous rappeler l'histoire du voyageur qui tomba aux mains des voleurs et du bon Samaritain qui vint à son secours. Le sentiment de la race devrait toujours être guidé par la justice et la charité.

Les orateurs qui m'ont précédé ont suggéré différents moyens d'éliminer la discrimination. L'un de ces moyens a été suggéré par le représentant de l'Armée: c'est l'adaptation. Répondant à une allusion faite par le chef de l'Opposition, l'honorable représentant de l'Armée a dit que les Anglais s'étaient adaptés avec succès aux moeurs canadiennes et que les autres peuples qui se considèrent comme traités injustement à cause de leur origine raciale se prépareraient un avenir heureux s'ils suivaient leur exemple. "Qu'ils s'adaptent aux moeurs canadiennes", dit-il. Tout cela est bien, M. l'Orateur, mais que faut-il entendre par **moeurs canadiennes**? Moeurs canadiennes par rapport à quoi? A la façon de vivre? de parler? de jouer? de manger? Et que faut-il entendre par adaptation dans ce cas? Jusqu'où doit aller l'adaptation? Les minorités finiront-elles par s'adapter entièrement? Devront-elles, afin de s'adapter entièrement, aller jusqu'à changer de nom?

Afin que l'on comprenne mieux ma pensée, puis-je relater ici, M. l'Orateur, un incident qui est arrivé à deux jeunes Canadiens français, il y a quelques années? Je vous raconterai ce fait sans rancoeur contre qui que ce soit, sans acrimonie et dans le même esprit que l'honorable chef de l'Opposition, lorsqu'il a dit qu'il avait été traité injustement à St-Boniface, autrefois.

Ces jeunes gens étaient nés au Manitoba d'une vieille famille canadienne. Leurs pères respectifs étaient venus au Manitoba vers 1880 et jouèrent un rôle important dans le développement de cette province. Ils reçurent leur éducation élémentaire dans les écoles publiques de cette province et leur éducation secondaire dans un collège qui, avec deux autres, a été l'un des co-fondateurs de l'Université du Manitoba. Ils parlaient l'anglais couramment. Au mois de mai 1918 ils reçurent tous deux leur baccalauréat ès arts de l'Université du Manitoba, et ce même jour ils s'enrôlaient dans la section de l'artillerie de l'armée. Ils furent envoyés à Petawawa, Ontario. Peu de temps après leur arrivée à Petawawa, l'officier-commandant informa le régiment d'artillerie, auquel ces deux jeunes gens appartenaient, que ceux qui avaient complété leur onzième grade ou plus, et qui désiraient suivre un cours d'officier au collège militaire de Kingston devraient l'interviewer. Quinze firent leur application, parmi lesquels se trouvaient les deux jeunes Canadiens français qui avaient leur baccalauréat ès arts. Douze furent acceptés. Trois furent refusés sans qu'aucune raison ne fut donnée pour ce refus. Deux de ceux-là étaient les jeunes Canadiens français. Je suis certain des faits que je cite actuellement, puisque l'un de ces deux jeunes gens était votre humble serviteur.

(Cela se produisait pendant que mon frère donnait sa vie outre-mer pour le triomphe de la justice.)

Nous étions convaincus que nous avions été traités injustement. Si oui, était-ce parce que nous ne nous étions pas adaptés aux coutumes du pays?

Et maintenant pour revenir aux néo-Canadiens, que n'ont-ils pas fait qu'ils auraient dû faire pour s'adapter? Ces peuples sont venus ici de l'Europe continentale. Tout ce qu'ils possédaient c'était leurs deux bras, la détermination de travailler et le courage de surmonter toutes les difficultés. Ils prirent des terres qui n'avaient pas été jugées assez bonnes pour les pionniers de langue française ou anglaise. Les misères qu'ils eurent à supporter furent dépeintes avec réalisme par l'honorable membre de Gimli dans son premier discours.

L'aide que tous ces néo-canadiens apportèrent au développement prodigieux de notre province est très grande. Elle est très importante dans plusieurs champs d'activité. Elle est probablement plus vaste dans celui de l'Agriculture. Si la province du Manitoba est devenue la province agricole qu'elle est, cela est dû en grande partie à ces populations qui ont converti des terres qui semblaient stériles en des champs produisant d'abondantes et riches récoltes. Afin de faire ressortir davantage ce point, puis-je citer quelques chiffres pris dans "Population in Manitoba", une étude faite par l'Economic Survey Board. Sous le titre de "Racial Origins" on y lit:

"Sur une population de 711,216 en 1936, 362,389 ou 51 pour-cent étaient d'origine britannique. De ceux-ci 175,817 résidaient dans les centres ruraux et 186,572 dans les centres urbains. En d'autres mots les peuples d'origine britannique inclinaient davantage pour les centres urbains.

"En 1936 les populations européennes au Manitoba s'élevaient à 325,030. De ce nombre, 203,297 demeuraient dans les campagnes et 121,733 dans les centres urbains. Les populations européennes se sont établies plus dans les campagnes que dans les villes. Les groupes raciaux les plus considérables étaient: Français, 47,683; Hollandais, 25,321; Allemands, 62,450; Hébreux, 18,596; Islandais, 13,898; Polonais, 35,136; Ukrainiens, 86,982. Si l'on fait exception du groupe juif, ces populations sont surtout rurales."

Puis-je dire, en passant, que j'espère que l'Acte de Naturalisation qui doit être voté prochainement à Ottawa, mettra fin à une telle classification. Vous avez sans doute remarqué que même les Canadiens français sont considérés comme européens. Ces statistiques prouvent d'une façon évidente que les néo-Canadiens se sont surtout établis sur les terres et dans les campagnes et elles montrent jusqu'à quel point ils ont contribué au développement de l'agriculture au Manitoba. Puis-je demander maintenant si ces populations se sont adaptées? Je crois qu'elles l'ont fait. Elles ont appris l'une des deux langues officielles du pays d'une façon convenable. On les retrouve partout, dans la vie sociale, dans le commerce, dans les professions et dans la politique. Quand la guerre s'est déclarée, ces jeunes gens se sont empressés de s'enrôler et ils sont devenus d'excellents soldats. L'honorable représentant de l'armée leur a rendu un témoignage flatteur il y a quelque temps dans cette Chambre. Ces soldats, a-t-il dit, étaient aussi bons que les meilleurs militaires et quelques-uns ont même été décorés de la Croix Victoria.

Quant à moi, M. l'Orateur, je crois que c'est presque miraculeux qu'ils soient devenus si profondément Canadiens en si peu de temps et nonobstant de si grandes difficultés.

On a dit au cours de ce débat qu'une démocratie renseignée et éduquée constituait la meilleure défense contre la discrimination. Si l'on entend par là qu'il faille enseigner à la population et spécialement aux jeunes, la tolérance, la bonne entente et la bonté envers tous; si cela signifie que nous devrions essayer d'apprendre la langue de notre frère canadien et comprendre ses sentiments, sa culture et ses traditions, j'approuve alors la suggestion qui a été faite et je recommande une telle éducation. Mais si par ces paroles on entend que les personnes qui sont très instruites sont toujours tolérantes, je ne suis pas entièrement d'accord avec cette opinion. Ce qui est arrivé en Allemagne hitlérienne nous le prouve. L'éducation selon le sens qu'on lui donne habituellement et la tolérance ne vont pas toujours la main dans la main. Les exemples de discrimination qui se seraient produits à l'Université du Manitoba,—si les faits cités par l'honorable membre de Winnipeg, M. Stinson, sont exacts,—ces exemples, dis-je, en seraient une preuve.

Je ne crois pas, M. l'Orateur, que la législation proposée dans ce bill va guérir les maux qu'elle est destinée à corriger. Il s'agit d'une maladie de l'esprit qui ne saurait être guérie par la contrainte. Que servirait-il d'inclure dans les statuts de la province une loi qu'il serait impossible de mettre en vigueur, une loi dont les clauses pourraient être transgressées par qui le voudrait? Ceux qu'elle veut aider se trouveraient dans un état encore plus déplorable qu'avant sa passation. La nature humaine étant telle qu'elle est, ceux qui veulent pratiquer l'injustice envers les autres et qui en ont le pouvoir, se sentiraient aigris et plus disposés à être injustes en raison de la loi.

On a insinué au cours de ce débat que les groupes minoritaires sont parfois leurs propres pires ennemis. Cela est peut-être vrai jusqu'à un certain point, mais la faute n'est pas seulement d'un seul côté. Dans toute dispute entre humains il y a presque toujours un certain degré de culpabilité des deux côtés. On nous a dit que seule la compétence devrait compter comme moyen d'obtenir un emploi et d'accéder aux postes supérieurs. Très bien. Mais que les majorités qui ont la gouverne en mains et qui peuvent décider qui est compétent et qui ne l'est pas, soient prudentes dans l'usage qu'elles font de leur pouvoir. Celui-ci peut facilement devenir un instrument de discrimination raciale et religieuse. Oui, la majorité doit gouverner, mais elle doit le faire avec justice et charité, en respectant les droits des minorités, et puis-je ajouter, avec une généreuse considération pour leurs aspirations légitimes. Les minorités devraient aussi songer à leurs propres faiblesses; elles ne devraient pas être trop susceptibles et voir de la discrimination partout et se plaindre de persécutions imaginaires. Que tous se souviennent du conseil de saint Mathieu et que l'on s'efforce à voir plutôt la poutre dans son oeil propre que la paille dans l'oeil du voisin.

Mes dernières paroles sont des paroles de contentement et d'espérance. Quoiqu'il y ait des extrémistes dans toutes les races et toutes les croyances, il ne faudrait pas oublier que la très grande majorité de notre population désire la paix, la justice et la charité, que la très grande majorité de notre population croit au précepte de l'Evangile: "Faire aux autres ce que l'on voudrait que l'on nous fît à nous-même." Voilà comment les peuples peuvent vivre ensemble en paix. Et maintenant une question se pose. Est-ce que l'unité dans la diversité est possible? Oui elle l'est, et je pourrais ici citer plusieurs extraits des discours de l'honorable W. L. Mackenzie King et de M. Sidney Smith, et d'autres, mais je n'en ai pas le temps actuellement. D'autres peuples de nationalités diverses ont vécu et vivent dans la paix et l'unité. La Belgique constitue un bel exemple de cette unité, de même que l'Afrique du Sud. Mais le meilleur exemple est celui de la Suisse. Celle-ci a été citée en exemple récemment au monde entier par le "Readers' Digest", comme étant le type le plus parfait d'un pays vraiment démocratique et uni, en dépit du fait qu'il y a trois nationalités distinctes et trois langues officielles dans ce pays. Quelle a été la différence entre la Suisse et les Balkans? Dans les Balkans la majorité a opprimé les minorités et a voulu leur imposer sa langue, sa culture, ses caractéristiques. Quels ont été les résultats de cette politique? La divison, les troubles et les faiblesses. Au contraire, en Suisse, les majorités personnifiées dans le gouvernement ont agi différemment. Elles ont reconnu que ce qui comptait pour faire un pays fort et uni ce n'était pas telle ou telle langue, telle ou telle culture, mais un amour commun de la patrie, un désir commun de travailler ensemble dans la paix et l'harmonie pour la réalisation d'un idéal commun. Conséquemment, elles n'ont pas permis que l'accessoire l'emporte sur l'essentiel. Elles ont été très généreuses envers les minorités; elles ont gagné leur confiance et se sont ainsi assuré leur entière et affectueuse collaboration. Les résultats ont été des plus heureux: la paix, l'unité et la force en ont été le couronnement. Puis-je suggérer que nous suivions cet exemple?

Au Manitoba, par exemple, je suis bien prêt à reconnaître que le bien-être du pays exige que tous les citoyens possèdent une connaissance suffisante de l'anglais, lequel est parlé par la très grande majorité des citoyens de cette province. Mais une fois que des mesures appropriées ont été prises pour assurer cette connaissance de l'anglais, est-ce que l'Etat en souffrirait beaucoup si les minorités, non seulement les Canadiens français qui constituent un groupe à part, mais si tous les autres groupes ethniques d'une certaine importance et qui le désirent pouvaient obtenir quelques minutes à l'école pour apprendre certaines notions au moins de leur langue, de leur culture, de leurs traditions? Ne pensez-vous pas qu'une telle mesure rendrait la majorité plus populaire, que le gouvernement serait plus respecté, le pays plus aimé par les minorités? Ne croyez-vous pas qu'une telle façon d'agir préparerait la voie à une plus grande unité et à une paix plus solide, non seulement au Manitoba mais dans tout le pays? Pour ma part, je crois que ce serait le geste le plus important que l'on puisse poser pour obtenir l'unité nationale au Canada.

Comme conclusion, puis-je me servir des paroles de l'honorable John Bracken, prononcées au nom de la population du Manitoba, lors de la visite de Leurs Majestés le Roi et la Reine, au Manitoba, le 24 mai 1939. Après avoir parlé de l'oeuvre accomplie par les pionniers français et anglais, M. Bracken conclut ainsi:

"Notre population se compose de diverses nationalités — Anglaise, Ecossaise, Française, Irlandaise, Galloise, Allemande, Scandinave, Hongroise, Slave et autres—mais toutes sont unies dans un effort commun pour former dans cette partie centrale du Canada une citoyenneté commune dont elles ont raison d'être fières, et dans l'accueil qu'elles font à leur Roi et à leur Reine, —quoiqu'elles n'oublient pas les meilleures traditions de leurs pays d'origine,—elles rencontrent toutes aujourd'hui leurs Souverains comme citoyens du Canada, fières d'être membres du Commonwealth des Nations britanniques, et plus fières encore des traditions de la Couronne britannique et des Institutions du parlement britannique."

THE CANADIAN INDEMNITY COMPANY

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au parlement du Dominion du Canada à la présente session par la CANADIAN INDEMNITY COMPANY pour que son Acte d'Incorporation soit amendé, lequel se trouve au chapitre 52e des Statuts du Canada, année 1916, de façon à autoriser la division du capital social de la compagnie en actions de dix dollars ($10.00) chacune et d'étendre les classes d'assurance pour permettre à la compagnie de passer des contrats d'assurance autres que ceux d'assurance-vie, et de permettre à la compagnie d'émettre des polices de participation pour toutes les classes d'assurance qu'elle a l'autorisation de couvrir.

Donné à Winnipeg le 15e jour de mars, A.D. 1946.

FILLMORE, RILEY & WATSON,
Procureurs pour le requérant,
303, édifice National Trust,
Winnipeg, Man.

THE CANADIAN FIRE INSURANCE COMPANY

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au parlement du Dominion du Canada à la présente session par la CANADIAN FIRE INSURANCE COMPANY pour que son acte d'incorporation soit changé, lequel se trouve au chapitre 76e des Statuts du Canada, année 1897, de façon à autoriser la division du capital social de la compagnie en actions de dix dollars ($10.00) chacune et d'étendre les classes d'assurance pour permettre à la compagnie de passer des contrats d'assurance autres que ceux d'assurance-vie, et de permettre à la compagnie d'émettre des polices de participation pour toutes les classes d'assurance qu'elle a l'autorisation de couvrir.

Donné à Winnipeg le 15e jour de mars, A.D. 1946.

FILLMORE, RILEY & WATSON,
Procureurs pour le requérant,
303, édifice National Trust,
Winnipeg, Man.

AVIS est présentement donné que la Rupert's Land Trading Company appliquera au Parlement du Canada à sa prochaine session, pour un Acte amendant un Acte pour incorporer Révillon Frères Trading Company, Limited, Chapitre 143 des Lois du Canada pour 1912, amender par un Acte respectant Révillon Frères Trading Company, Limited, et de changer son nom à Rupert's Land Trading Company, Chapitre 62 des Lois du Canada pour 1938, en amendant et en agrandissant les pouvoirs de la Compagnie en respect d'achat, d'acquisition, de possession, de vente, de louage ou autrement disposant de propriété réelle et personnelle, et en autorisant la Compagnie à acquérir, acheter, vendre et traiter en terres minérales, bails et commissions, et paiements semblables survenant de la production ou de l'usage de ces terres ou autre intérêt compris, et d'acquérir, d'acheter, de louer, de tenir et d'opérer les pouvoirs d'eau, le gaz, l'huile, et n'importe quelle autre substance, et travaux incidentals à cela, pour le propos de développer, de produire et de vendre lumière, chaleur et pouvoir.

Daté à Winnipeg le 5 mars 1946.

ALLAN, LAIRD, MAC INNES,
MILNE & BURBIDGE,
Solliciteurs pour la Compagnie,
400 Victory Building,
Winnipeg, Manitoba.



Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitobe.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

La véritable éducation

Le ministère de l'Instruction publique en Saskatchewan a l'intention d'introduire dans les grades supérieurs des écoles de la province un nouveau curriculum destiné, paraît-il, à rénover l'ancienne formule et à élever le standard des instituteurs et des institutrices, bref à rajeunir le système d'éducation de façon à le mettre à la page avec le progrès moderne.

Le but que se proposent d'atteindre les innovateurs est complexe: formation individuelle, initiative personnelle, efficience économique, responsabilite sociale, plus entière participation à la vie de la démocratie dynamique, loyauté à l'idéal des Nations-Unies et au patriotisme envers le genre humain.

Le ministre de l'Instruction publique est convaincu qu'il est impossible de bâtir l'édifice de la paix sans un genre spécial ("proper type") d'éducation. Sans éducation, impossible de concevoir une véritable paix.

Certes, le monde a un urgent besoin d'éducation pour le tirer du chaos où la guerre l'a plongé et pour le mettre à l'abri d'un nouveau conflit. Mais nous ne croyons pas que le genre d'éducation rajeuni, rénové, tel que le conçoivent les gouvernements actuels, y compris celui de la Saskatchewan, soit bien efficient. Depuis la Renaissance, l'humanité s'est detachee graduellement de la religion. Cette inclination s'est fait sentir tout particulièrement dans l'éducation. Sans doute le leitmotiv des éducateurs et des pédagogues a été, et est encore, nous l'espérons, de rendre l'homme meilleur, mais les sentiers suivis n'ont pas, en général, mené au but désiré. La méthode moderne de faire abstraction de Dieu dans l'enseignement brise le ressort de la morale, le plus solide appui de la vertu et de toutes les qualités que requiert la formation du bon citoyen.

Notre ministre de l'Instruction publique est sincèrement convaincu de la nécessité d'inculquer à l'homme une plus grande loyauté, un idéal plus élevé, une formation plus solide du caractère, un patriotisme plus noble et plus compréhensif des rapports nécessaires entre êtres humains. Autant de conceptions très recommandables en éducation. Toutefois ces convictions, très louables, ne sauraient être réalisées par une méthode d'enseignement qui se confine dans les limites étroites du matérialisme en faisant le vide complet autour du surnaturel. Notre système d'éducation neutre, quelles que soient les modifications qu'on y apporte, aussi longtemps qu'on persiste à ignorer l'Etre suprême, ne donnera toujours que des résultats de surface.

Le seul genre d'éducation capable de former le caractère, de diriger la raison et d'éclairer la conscience sur les responsabilités et les devoirs de la vie, est celui qui met au premier plan les valeurs spirituelles et qui illumine l'enseignement des sciences de la pure et forte clarté du christianisme, des splendeurs du Christ. Seul le langage de la religion peut faire comprendre ce qu'est la vertu, disait jadis un savant que de longues années d'observation et d'études avaient tiré de l'erreur rationaliste. Et il ajoutait: "Si l'on reconnaît l'existence de Dieu, il faut admettre comme conséquence nécessaire que toute violation de sa loi est un mal, et que l'observation de cette loi est un acte de vertu. Il est aussi impossible de rejeter toute croyance en Dieu et de garder en même temps l'idée de la morale, qu'il est impossible de tenter de suspendre son chapeau à une patère qui n'existe pas".

Qu'on le veuille ou non, l'éducation repose sur la morale; de même les relations entre individus et nations. Impossible de concevoir un honnête homme sans la sagesse reposante de la foi et de la morale; impossible de concevoir une paix durable au sein des pays et du monde entier sans le respect des normes de la morale chrétienne.

Nos pédagogues s'évertuent au travail de perfectionnement des systèmes d'éducation; ils se creusent la tête pour créer un type d'enseignement dynamique, mais en vain. Ils veulent préparer les jeunes à jouir le plus possible des avantages de cette vie; ils omettent d'ouvrir les fenêtres sur l'autre vie qui permettent à la jeunesse de plonger ses regards en pleine lumière et de respirer l'air tonifiant des sommets du surnaturel.

J. V.

La conférence mondiale

Le secrétaire général de l'Association catholique de la Jeunesse française, R. Simonet, assista, à titre d'observateur, à la conférence internationale de Londres. Dans une entrevue que publie la **Croix**, il déclare: "Pour 440 délégués, on comptait 260 communistes. Les Républiques soviétiques avaient 60 délégués, l'Empire britannique, 60, dont 20 antibritanniques; les Etats-Unis, 20, dont 10 communistes.

"Le Praesidium", titre du Comité directeur de la Conférence —titre significatif,—se composait de 32 membres, dont 20 communistes, 1 socialiste, 4 protestants, 1 catholique.

"Cette conférence poursuivait un but: fonder une Union internationale de la Jeunesse. Et elle la fonda. Celle-ci est dirigée par un Comité exécutif dont le président, — un Français, — deux vice-présidents sur quatre et cinq des huit membres du Comité exécutif ont été choisis parmi des communistes."

Alcool et famine

Pour venir en aide aux pays étrangers et les défendre contre la famine qui les menace, le président Truman vient de prendre une mesure radicale. Il a ordonné qu'on cessât d'employer le blé et tous autres grains pour la production de l'alcool. Vingt millions de boisseaux de blé seront ainsi économisés pour la nourriture d'ici au 30 juillet prochain. Une mesure identique pourrait être prise bientôt pour le sucre dont la fabrication des boissons alcooliques exige une grande quantité.

Initiative heureuse que le Canada serait bienvenu d'imiter. Non seulement les pays affamés en bénéficieraient, mais même le nôtre dont la consommation croissante et néfaste de l'alcool serait ainsi fortement diminuée.

L'Eglise et les oeuvres

Quelle doit être l'attitude des catholiques dans leurs relations avec les hommes d'autres religions surtout lorsqu'il s'agit de se grouper dans des associations qui s'occupent de leurs intérêts professionnels ou économiques? Doivent-ils s'unir seuls ou s'allier avec les autres? Cette importante question a fait l'objet de débats, parfois assez vifs, entre les catholiques eux-mêmes dans plusieurs pays, dont le Canada. Qu'on se rappelle les luttes que les fondateurs des syndicats catholiques eurent à soutenir contre quelques-uns de leurs coreligionnaires. Or la question vient d'être posée de nouveau avec un certain éclat devant l'opinion publique canadienne. Plusieurs seront portés naturellement à se demander quelles sont les directives des Papes sur ce sujet. Voici qu'une brochure nous apporte ces jours-ci leurs pensées. C'est le troisième fascicule de la nouvelle collection des Actes Pontificaux. Sous le titre: "Syndicats et oeuvres économico-sociales", il contient les déclarations des derniers Papes sur la question débattue, entre autres l'Encyclique **Singulari quadam** de Pie X en faveur de la confessionnalité. Cette brochure arrive vraiment à son heure.

L'ignorance du français: une honte

M. H. L. Stewart, professeur de philosophie à l'Université Dalhousie d'Halifax, exprime clairement son opinion à propos de l'enseignement du français au Canada. Il affirme qu'il est "honteux, que dans la plupart des provinces d'un pays où quarante pour-cent de la population sont de langue française, un professeur de français qui puisse parler cette langue avec un peu de compétence ou de facilité soit un phénomène extraordinaire."

Donc ceux qui font la lutte au français, font une lutte honteuse. M. Stewart n'est pas un homme aux yeux bandés. Il reconnait la valeur du français et déplore l'attitude de ceux qui le persécutent. Il ne craint pas l'influence de nos institutions d'enseignement. Au contraire, il rend un hommage éloquent à la bonne influence qu'elles exercent au Canada. "Combien de fois, écrit-il, n'avons-nous pas eu à rendre grâces à Laval ou à l'université de Montréal pour leur ferme position contre tel ou tel expédient inventé pour gagner de la popularité aux dépens des vraies valeurs éducatives... Nos universités canadiennes-françaises exercent une influence dans le genre de celle que possédait Oxford il y a quelque soixante-quinze ans, parmi les orages des innovations soi-disant démocratiques."

La revue **Relations**, qui rapporte les paroles du professeur Stewart, ajoute le commentaire suivant: "Ce témoignage mérite d'être souligné, au moment où des universités comme Harvard et Yale font machine arrière pour ce qui est des humanités et de la religion, et reviennent à des conceptions de l'éducation que nos universités et collèges classiques ont eu le bon sens et le courage de ne jamais abandonner."

Si le Dr Goldring et ses semblables pouvaient comprendre ce que représente pour nous la véritable culture française, ils cesseraient de nous faire la guerre et nous encourageraient, à l'instar du professeur Stewart, à défendre jalousement une telle richesse.

Manuel d'Action missionnaire

Mgr Paul Bernier, secrétaire national de l'Union Missionnaire du Clergé du Canada, (secteur français), a annoncé aujourd'hui que le R.P. Joseph-Etienne Champagne, O.M.I., est le gagnant du concours lancé en octobre 1944 pour la rédaction d'un manuel d'action missionnaire. Le R.P. Champagne, docteur en missiologie de la Propagande, est professeur agrégé de théologie missionnaire à l'Université d'Ottawa.

Le prix du concours était de $1,000. Le manuel a été primé le 5 mars 1946 par un jury composé de deux représentants de l'Union Missionnaire du Clergé et de trois membres des facultés de théologie de Québec, Montréal et Ottawa.

Le manuel sera édité incessamment, et dès septembre prochain il pourra être mis entre les mains des séminaristes et des scolastiques.

Ce sera un ouvrage d'environ 500 pages, et qui pourra servir de texte pour les cercles d'études missionnaires.

La première partie de l'ouvrage expose les fondements théologiques de l'apostolat missionnaire. La seconde traite de l'organisation missionnaire de l'Eglise, de l'histoire générale des missions et des missions canadiennes en particulier. Les principes et la technique de la coopération missionnaire forment la troisième partie, l'une des plus considérables de tout le manuel. La dernière partie est consacrée à l'apostolat auprès des non catholiques.

On s'attend que cet ouvrage, désiré depuis longtemps, ait un succès considérable au Canada. Il se peut même qu'il soit bientôt traduit en anglais.

Les 1380 personnes qui peuvent prendre place dans le grand amphithéâtre de l'Université de Montréal n'ont aucun effort à faire pour entendre ce qui se dit sur la scène.

La jeunesse est la principale victime



Assurons à notre jeunesse des livres sains. Combattons les mauvais livres et magazines.

Billet du vendredi

Marie Noël et ses Contes

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Dans ses **Contes** (1), Marie Noël semble retrouver l'enchantement des fabliaux d'autrefois et, dans une large mesure, la langue ferme, volontairement naïve, d'un Charles Perrault. Voilà un compliment de taille, non immérité. Rien de plus vivant et de plus frais que les contes de Perrault: **Le Petit Poucet, Le Chat botté, Barbe-Bleu, La Belle au bois dormant, Peau d'Ane.** La Fontaine lui-même ne s'y trompait pas, qui se promettait à relire **Peau d'Ane** un plaisir extrême. Contemporains, La Fontaine et Perrault écrivaient tous deux la langue la plus sûre, la plus pure, la plus française qui soit. Elle nous déroute parfois. Parce que, depuis eux, nous avons beaucoup acquis et aussi beaucoup perdu. A travers les époques, le français se complique grandement. Il se dessécha et se décolora au dix-huitième siècle, se gonfla d'emphase sous les romantiques, Hugo règnant, s'alourdit ensuite d'un vocabulaire barbare, à la fois philosophique, artistique et scientifique, pour se charger encore, depuis quarante ans surtout, d'expressionnisme et autres ismes à la mode, puis de mots étrangers. Dans un pays comme le nôtre, où trop souvent l'on pense en anglais avant d'écrire en français, où la tournure et le terme anglais nous talonnent sans cesse, la recherche du français devient vite pénible. Il faut écrire pour le savoir. Aussi se doit-on retremper chez les anciens, pour ressaisir l'esprit et la fluidité de la langue, sa logique, sa latinité et son bon sens. Il n'est pas de meilleurs maitres que La Fontaine et Perrault. Comme tout cela est simple, se dit-on, les ayant relus. Simple et difficile, ne craignons pas de l'avouer. Rien n'est facile de ce qui touche à la perfection.

★

Les contes de Marie Noël se rapprochent de ceux des frères Thadaud, consacrés à la Vierge Marie, et jusqu'à un certain point de ceux de Jules Lemaitre, écrits avec humour et savoir, en marge des classiques. On y sent de la candeur et de la spontanéité, une phrase qui ravit par les effets tirés du langage de chaque jour. Langue extrêmement dépouillée, donc beaucoup travaillée. Car l'on n'écrit pas simplement sans peine. Dans certains milieux avancés ou pédants, on se moquera de Marie Noël et de ses récits. Elle a pour eux ce défaut d'être catholique et de le proclamer avec fierté, avec enthousiasme, défi même, sans plus de respect humain que Bloy ou Ernest Hello. Cela suffit pour qu'on l'écrase de mépris et l'expédie en dix lignes malveillantes. Elle ne mérite pas cette indignité, qu'elle peut au reste envisager comme un excès d'honneur. Qu'on lise donc ses contes, pour connaitre sa manière et la bonne langue qu'elle emploie. Concluons ensuite. Marie Noël, musicienne et poète, se retrouve dans ses pages en prose, et c'est là tout dire. Ceux qui la pratiquèrent savent de quoi il retourne. Veut-on d'elle une description? Voici: "Tous les matins à l'aube, il allait puiser de l'eau à la fontaine. Elle était si bleue, si limpide, qu'il semblait que le ciel fût tombé dedans un jour de mai et personne depuis ne l'en avait tiré, car c'était une source cachée que nul, hors lui, ne venait déranger pour y boire. Il l'aimait parce qu'elle était silencieuse et très pure, toute couronnée de plantes fraîches qui poussaient et fleurissaient chacune à son heure: les fougères, les joncs, les menthes, les myosotis, les reines des prés, les iris, les campanules." Maintenant, un portrait: "C'était une fille de cinquante ans, frêle, peu apparente. Sans le bruit de son aiguille, personne n'aurait cru qu'elle vivait là. Elle avait des pantoufles grises, des bas gris, une robe grise, des yeux gris effrayés, des cheveux gris légers qui voltigeaient malgré eux et un étonnant visage rosé de petite fille appliquée qu'elle penchait de plus en plus sur un ouvrage à mesure que le jour se retirait de la salle."

★

Marie Noël, de son vrai nom Marie Rouget, est elle-même une vieille fille modeste, affairée, besogneuse, qui partage son temps entre son piano, ses livres, les soins de son ménage, son jardin et les pauvres qu'elle visite. Elle habite à Auxerre, dans l'Yonne, une vieille maison de la rue Millieux. Ses plus proches voisins ignorent qu'elle écrit et elle n'en parle pas. Elle vint d'abord à la poésie par la musique, et publia en 1929 ce recueil unique de poèmes, **Les Chansons et les Heures**, qui lui valut les prix José-Maria de Hérédia et Barthou. Dix ans plus tard, **Les Chants de la Merci** et le prix Isabelle Mallet. Dans le premier, probablement son meilleur ouvrage, l'auteur extrait de la poésie de tout ce qui l'entoure: les choses les plus ordinaires, sa maison et les plantes de son jardin, les animaux familiers, les humbles bonheurs de chaque jour, la chanson qui passe et la musique, les enfants dans la rue, sa souffrance intime, la religion qui console. Elle s'apparente à Verlaine par certains tours naïfs, à Jammes par le sentiment de la nature, à Edmond Rostand par l'habileté prosodique et verbale. Marie Noël est en France l'un des grands poètes d'aujourd'hui. A son propos, Anna de Noailles dit un jour spontanément: "La plus grande, ce n'est pas moi, c'est elle." Sa prose ne se montre pas inférieure à ses vers. Ceux qui goûtèrent ses poèmes trouveront le même charme à ses contes.

L'ILLETTRE.

(Reproduction interdite)

(1) Réédition Bernard Valiquette, Montréal.

Le bien et le mal

Un des hommes les plus considérés aux Etats-Unis, M. Edgar Hoover, n'a pas les mêmes idées que notre trop fameux sous-ministre du Bien-Etre social, M. Chisholm. Il vient d'écrire: "L'enfant n'est pas un pur animal. Dieu lui a donné une âme. L'Etat compte qu'il sera plus tard un bon citoyen. C'est dans ses premières années au foyer, qu'il faut lui apprendre à distinguer le bien du mal, à s'orienter vers l'un et à s'écarter de l'autre. Les parents qui agissent ainsi auront droit à la reconnaissance de la nation".

Spaak a consenti à un plébiscite en Belgique

BRUXELLES — Le premier ministre Paul-Henri Spaak a déclaré à la Chambre des députés de Belgique que son nouveau gouvernement socialiste consent au règlement de la question du retour du roi Léopold, maintenant en exil, en consultant le peuple au moyen d'un plébiscite.

La Chronique « « « « Internationale

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Par André LAFLECHE

Le différend entre l'Iran et la Russie se terminera vraisemblablement par un compromis. — Les Américains sont prudents quant à une alliance anglo-américaine.

OTTAWA — L'Iran a porté une nouvelle plainte devant le Conseil de Sécurité contre la Russie au sujet de la présence des troupes soviétiques sur son territoire. Téhéran insiste également sur le fait que la Russie continue d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Iran au moyen d'agents, de fonctionnaires et de forces armées.

Quelques jours plus tard l'Union Soviétique demandait à l'O.N.U. d'ajourner sa première réunion fixée au 25 mars, au 10 avril. La plupart des délégués des onze pays qui seront présents à ces réunions ont exprimé leur désapprobation de la requête russe et quelques-uns ont prétendu que la Russie voulait ainsi gagner du temps pour étudier son différend avec l'Iran. D'ailleurs, M. Gromyko, le délégué soviétique au Conseil de Sécurité a laissé clairement entendre "que la plainte officielle présentée par l'Iran était une surprise pour son gouvernement et qu'il n'est pas prêt à discuter la question sans posséder les dernières nouvelles sur les négociations directes qui se poursuivent entre Moscou et Téhéran."

On ne croit pas, dans les milieux officiels, que l'ajournement demandé soit accordé. On prétend qu'il faut apporter au différend entre Moscou et l'Iran une solution radicale et exposer tout le problème dans une discussion officielle au Conseil de Sécurité afin de mettre le public au courant de toute la situation.

Pendant ce temps, l'attitude soviétique, vis-à-vis de l'Iran, ne s'est pas modifiée. De nouvelles troupes arrivées récemment en Iran, avancent dans la direction générale du point de jonction des frontières de Turquie et d'Iraq.

Washington envers l'Iran

Des spécialistes en droit international émettent l'opinion que Washington n'a contracté aucune obligation particulière envers l'Iran et que les Etats-Unis n'étaient pas partie au traité de janvier 1942.

Washington se bornera probablement à défendre l'Iran au Conseil de Sécurité. Les Etats-Unis jugeront peut-être qu'une action collective serait plus nuisible qu'utile à la paix. De toute évidence, il semble bien que le différend entre l'Iran et la Russie se termine par un nouveau compromis.

M. Churchill

M. Churchill a jugé bon, la semaine dernière, d'intensifier par un nouveau discours, l'impression créée aux Etats-Unis, par sa première attaque contre l'Union soviétique et les éléments de sa propagande communiste dans le monde. Son voyage en Amérique qui était censé être un voyage de repos, apparaît aujourd'hui avoir été effectué dans un but diplomatique et les Américains restent divisés quant à l'opportunité d'une pareille propagande britannique.

Le président des Etats-Unis, M. Truman, déclarait même ces jours derniers, après s'être rendu compte des opinions adverses, qu'il n'était pas au courant, à l'avance, de ce que M. Churchill devait dire dans ses deux discours. De son côté, le secrétaire d'Etat, M. Byrnes, a essayé d'expliquer l'attitude présidentielle. "Les Etats-Unis ne doivent offenser personne, a déclaré M. Byrnes. Nous ne nous proposons pas de rechercher la sécurité dans une alliance avec l'Union soviétique contre la Grande-Bretagne ou une alliance avec la Grande-Bretagne contre l'Union soviétique. Nous nous proposons tout simplement de demeurer avec les nations alliées." Puis il ajouta: "Nous ne devons pas craindre une vigoureuse et loyale compétition entre notre conception de la démocratie et d'autres idéologies politiques."

Ce qui laisse prévoir que les Américains ne sont pas tellement empressés d'endosser les théories de M. Churchill sur une association anglo-américaine qui leur paraît, à certains points de vue, dangereuse.

La Chine

Washington fait grand état du voyage diplomatique que M. Marshall a fait en Chine à titre d'envoyé extraordinaire afin de régler, temporairement du moins, la situation intérieure du pays. M. Marshall est revenu aux Etats-Unis avec l'intention bien arrêtée d'obtenir de son pays une aide économique immédiate pour la Chine. La situation est critique. La famine sévit partout. Les matières premières manquent. La Mandchourie sur laquelle comptaient les Chinois pour une reconstruction d'après-guerre est devenue pour eux un poids dans l'économie générale du pays, les Russes ayant à peu près tout saisi du matériel disponible japonais dans cette zone.

Si les Etats-Unis veulent implanter en Chine un idéal démocratique, il leur faudra faire vite et prouver aux Chinois que leurs discours peuvent, à l'occasion, se traduire par des actes. Car autrement la Chine, violemment remuée par des idées communistes, pourrait bien tourner le dos à l'occident et le monde en viendrait alors à la conclusion décevante que la démocratie américaine n'est pas et ne peut pas devenir "une commodité exportable."

Viennent de paraître

Vocations tardives

Un Jésuite anglais, le P. Lester, frappé par le grand nombre de vétérans qui, au sortir de la guerre de 1914-1918, aspiraient au sacerdoce mais n'y étaient nullement préparés faute des études élémentaires nécessaires, fonda à leur usage une institution, Campion House, devenue peu à peu un important séminaire de vocations tardives. 481 prêtres en sont sortis jusqu'ici, moitié du clergé régulier et moitié du clergé séculier, dont un évêque et plusieurs prélats.

Durant la guerre actuelle, 340 jeunes gens manifestèrent leur désir d'entrer à ce séminaire, dès qu'ils seraient libres. Quelques-uns furent tués ou blessés gravement; d'autres faute de qualités requises ou de persévérance abandonnèrent leur dessein. Il en reste 126 qui furent admis. C'est une des belles réserves sur lesquelles compte l'Eglise en Angleterre. On signale aussi que plus de 5,000 officiers et soldats de l'armée anglaise se sont convertis au catholicisme durant la guerre.

• • •

"Le Secret de Mlle Stangerson" par Gaston Leroux. Un livre de 192 pages publié dans la collection "Le point d'interrogation" par les Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal. Prix, par la poste: 60 sous.

"La Monnaie de Plomb" par Jacques de Lacretelle, de l'Académie Française. Un livre de 196 pages publié dans la série "Les Hauts Ponts" par les Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal. Prix, par la poste: $1.35.

"La Vie aventureuse de Jacques Labrie" par Paul de Martigny. Un livre de 208 pages publié dans la collection "Alouettes" par les Editions Fernand Pilon, 750, rue Beaubien, Montréal. Prix, par la poste: $1.35.

Nos lecteurs pourront se procurer les volumes ci-haut mentionnés en adressant leur commande et leur remise au Service de Librairie de **La Liberté et le Patriote**, 619, avenue McDermot, Winnipeg.

La grande unité gouvernementale et le corps enseignant

Depuis plusieurs années nous avons au Manitoba deux associations spécialement intéressées à la cause de l'éducation et qui se font une lutte plus ou moins ouverte. L'une est formée par les commissaires d'école; c'est la Manitoba Trustees' Association. L'autre est l'association du personnel enseignant, inspecteurs en tête; c'est la Manitoba Teachers' Society. Les deux veulent améliorer notre système scolaire. Ce dont on ne pourrait les blâmer. Les deux veulent de plus grandes unités. Dans l'application, le projet peut revêtir différentes formes qui peuvent être selon le cas, acceptables, discutables ou condamnables. Notre gouvernement, à date, opte pour une forme condamnable. Et il paraît qu'il le fait avec les encouragements et l'approbation chaleureuse du corps enseignant. Temporairement du moins, la société des instituteurs triomphe. On dit même que l'ensemble de ses membres s'en réjouissent. Du moins, alors que l'exécutif de la société remue ciel et terre en faveur du plan gouvernemental, on ne voit pas qu'aucun groupe des membres, jusqu'à ce jour, n'ait élevé la voix pour dégager sa responsabilité. Ce silence peut être compromettant. Il pourrait même être scandaleux, si l'on ne savait que plusieurs maitres et maitresses ne sont pas au courant des démarches et des pressions de leur exécutif, et si l'on ne pensait pas qu'un grand nombre y vont de confiance, sans s'arrêter à réfléchir à la gravité de la question.

On a tellement dit et répété que l'abus de leurs pouvoirs chez les commissaires des districts scolaires est la source principale des ennuis multiples du corps enseignant, et que la grande unité gouvernementale, restreignant comme on le sait l'autorité des commissaires locaux, pourrait porter remède à la situation, qu'on a fini par le croire. Et l'on s'est arrêté là. Quiconque a été en contact suivi avec maitres et maitresses a pu se rendre compte des difficultés auxquelles ils ont à faire face, et ne peut que sympathiser avec eux. Ces difficultés cependant sont loin de venir surtout de la part des commissaires et des parents. Ces difficultés ne disparaîtront pas toutes avec la grande unité gouvernementale. Malgré cette grande unité, il y aura encore chez les éducateurs des faiblesses qui justifieront des critiques qui font mal; il y aura encore des tracasseries dictatoriales, injustifiables de la part des inspecteurs; et chez la double série de commissaires, tout comme chez les parents, on rencontrera encore des grincheux qui rendront pénible le travail ingrat de l'enseignement. Dans bien des cas quelques-unes des plus graves difficultés actuelles s'aggraveront. Il sera plus difficile, par exemple, de trouver cette intelligente coopération chez les parents et les commissaires, et cette douce affection chez les élèves à l'égard d'instituteurs, relevant trop d'une autorité étrangère au district, coopération et affection si précieuses pour le maintien de la discipline et le progrès des études dans les écoles. D'ailleurs, ce qui importe le plus aux yeux des maitres et maitresses intelligents, sérieux et consciencieux, ce n'est pas tant de savoir si, oui ou non, avec la grande unité gouvernementale on touchera un salaire plus élevé, on coulera une existence plus douce parce que plus indépendante et plus libre, mais plutôt, si l'on a le droit par un travail positif, ou par son silence ou son attitude passive, de chercher à diminuer à l'école l'autorité des parents sur leurs enfants. Parmi les éducateurs, les inspecteurs surtout, qui favorisent le plan actuel du gouvernement, on dirait que plusieurs s'arrogent avec une facilité déconcertante le droit d'élever les enfants qu'ils n'ont pas mis au monde et qu'ils pensent que l'humanité adulte se divise en deux catégories: les générateurs et les éducateurs. On les croirait fortement atteints de la fausse philosophie de l'étatisme, c'est-à-dire, de celle qui n'a en vue que les intérêts de l'Etat, ou de la philosophie de l'utilitarisme, c'est-à-dire, de celle qui n'a en vue que les avantages personnels. Or la philosophie vraie, la philosophie chrétienne, comme la théologie du reste, proclament hautement que dans l'ordre humain, l'éducation des enfants appartient d'abord à ceux qui les ont engendrés. Le rôle des parents ressemble à celui de la plante dans l'ordre végétal qui doit fournir la subsistance à son fruit jusqu'à pleine maturité, et dans l'ordre animal, à celui des parents qui doivent prendre soin de leurs petits jusqu'à ce que ceux-ci puissent pourvoir à leurs besoins. Ils sont nombreux, il ne faut pas en douter, les membres de notre personnel enseignant qui, réflexion faite, se savent les serviteurs avant tout des parents. Ils ne voudraient pas faire quoi que ce soit pour frustrer leurs premiers supérieurs en matière d'éducation d'une parcelle de leurs droits, pour la bonne raison qu'il ne serait pas honnête de la part d'un serviteur de chercher, sous prétexte de pouvoir travailler plus à sa guise, à déposséder un propriétaire de ses biens légitimes. C'est une question qui relève de la morale et partant de la conscience. Nous avons trop d'estime pour la noble profession d'éducateur et des personnes qui la composent pour penser que c'est perdre son temps et sa peine de le rappeler en ces jours où l'on discute l'un des aspects des plus intéressants et des plus importants en matière d'éducation. On y songera et l'on agira en temps et lieu.

J.-Ad. SABOURIN, ptre,
curé de St-Pierre, Man.

le 23 mars 1946.

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

M. le Curé remercie les paroissiens du fait que la quête de dimanche dernier avait été marquée d'une augmentation sur celle du dimanche précédent.

Les fidèles mériteraient encore plus la reconnaissance des prêtres de la paroisse en assistant plus nombreux à la messe et aux exercices le soir, durant la semaine.

(Communiqué)

Retraite paroissiale

Il y aura retraite paroissiale à la cathédrale cette année, du 7 au 21 avril. La première sera celle des dames et des demoiselles du 7 au 14 avril; puis ce sera le tour des hommes et jeunes gens, du 14 au 21 avril. Les prédicateurs seront deux Pères Rédemptoristes. On recommande cette retraite aux prières de toute la paroisse.

Exercices du carême

Les exercices ont lieu trois fois la semaine: les lundi, mercredi et vendredi. Les paroissiens sont invités à suivre ces saints exercices. Le lundi l'heure sainte est prêchée et le mercredi il y a instruction. Le vendredi a lieu le chemin de la croix.

Résultat satisfaisant de la perception pour la Croix-Rouge

La perception pour la Croix-Rouge qui se fait dans St-Boniface et Norwood se terminera cette semaine. Jusqu'à présent, le succès est satisfaisant.

Mme J.-C. Mouard, qui est en charge de cette campagne, remercie toutes les personnes qui se sont intéressées à ce travail, de même que toutes celles qui ont accueilli les perceptrices et qui les ont encouragées par leur offrande. Voici les noms des perceptrices: Mmes J. Lavallée, H. Lane, Gravel, Gobeil, Vermander, E. Toupin, A. Viau, C. Bélanger, C. Prud'homme, P. Toussaint, F. Simons, Dr Ritchie, H. Lacerte, M. Seipps, I. Kelly, E. Linquist, H. Gosselin, Guénette, A. Laurin, H. Bibeau, L. Pelletier, E. Stinson, G. Charette, Y. Pratt, A.-J.-H. Dubuc, Mlles Rose Devriendt, U. Muller et S. LeClerc.

Récital à l'Institut Collégial St-Joseph dimanche dernier

Une deuxième audition musicale, à laquelle ont contribué les élèves "plus avancées" du Département Musical de l'Institut et Collège St-Joseph, fut donnée le dimanche 24 mars dernier. Devant une assistance fort nombreuse, les élèves dont les noms suivent, ont pris part au programme, chacune exécutant son morceau avec beaucoup d'assurance et d'expression.

Piano: Leona Janssens, Loretta Veltri, Doreen Boone, Melville Endelman, Irène Bourbonnière, Hélène DeCruyenaere, Irène Viau, Claire Breton, Doris Laurence, Olga Nipoti, June Thompson, Jeanne d'Arc Emard, Lucille Mahé, Lucille Cyr, Colette Huot, Ella Cyr, Yvette Toupin, Ida Allard, Agnès Devisscher, Anita Baxter, Rita Cyr, Louise Lanthier, Louise Young, Yvette Bernier, Jo-Anne Mouard, Louise Van Belleghem, Alice Brunet, Jacqueline Breton, Irène Devisscher, Patricia McDowell, Irène Dupont, Carmen Gourbil, Annette Trudel.

Chant: Jeanne d'Arc Emard.

Violon: Henriette Toupin.

Ensemble Rythmique: Lorraine Boivin, Thérèse Poitras, Denise Dupuis, Gertrude Bougard, Rose-Adèle Lévêque, Claire Bernier, Monique Grant, Carmelle Dumas, Anne-M. et Rose-M. Lavoie, Rita Mireault, Cécile Savoie, Doris Laurence, Yvonne Bernier, Laurette Bibeau.

Piano d'accompagnement: Mlles Yvonne Delavignette, Irène Smith, Denise Toussaint, Bernice Bransfield, Claire Guay.

Petite Note

Le sans-filiste Marcel Morier, de l'aviation canadienne, stationné dans divers postes de la Colombie Britannique est maintenant démobilisé.

Il est arrivé chez ses parents, M. et Mme Horace Morier, 472, Chemin Ste-Marie, le 21 mars dernier.



L'AIDE AUX FRANCAIS D'AUCHEL



Le samedi 6 avril, à 8 h. 30 du soir, il y aura une soirée récréative dans le restaurant des "Union Stock Yards" pour venir en aide aux Français du département d'Auchel. On remarque sur cette photo, 1ère rangée, Mme R. W. Robson, secrétaire anglaise, Mme A. Clay, vice-présidente, Mme E.-T. Etsell, présidente, Mme G. Walsh, secrétaire française, Mlle A. Guigné, trésorière, et Mme R. Walsh, conseillère; 2e rangée, Mlle Shirley Lang, Mlle Alice Logier, Mme J. Lang, Mme W. M. Hamilton, Mme Crowley, Mlle A. Bochard, Mme F. Westman, Mlle M. Bouveron, Mme H. Fourès, Mlle A. Théberge, Mme E. de C. Barrellié, Mme A. Davies, Mlle F. Belair, Mme A. Séguin, Mme O. B. Stewart. Mme R. McCour ne figure pas sur la photo. Toutes ces dames et demoiselles font partie du club de l'Aide à Auchel.

Radio-Saint-Boniface

Réunion des nouveaux directeurs

La première réunion du directorat choisi à l'assemblée annuelle des actionnaires a eu lieu aux salles du studio le mardi soir 19 mars. M. le président, le docteur Henri Guyot, a salué les nouveaux directeurs: M. l'abbé M. Mireault, MM. Clément Lachance, le major Lavoie et Gabriel Cloutier.

Personnel du poste

M. Leprohon, gérant du poste, a annoncé l'engagement des personnes suivantes: techniciens, MM. Vermander, Lacasse, Drouin et Laramée; annonceur, M. H. Bergeron. Les autres membres du personnel seront engagés d'ici quelques semaines.

Exécutif

Tel qu'approuvé lors de l'assemblée annuelle des directeurs, le nouveau directorat s'est nommé un Exécutif de cinq membres à sa réunion. Ce sont: MM. H. Guyot, président; Roland Couture, vice-président; M. l'abbé d'Eschambault, secrétaire, et le docteur Paul-Emile LaFlèche avec M. René Dussault. Cet Exécutif se réunira une fois la semaine et vaquera aux nécessités courantes. Il y aura réunion des directeurs environ tous les deux mois ou plus souvent, selon les besoins. On espère ainsi diminuer les dépenses et assurer un fonctionnement plus rapide.

Autres officiers

Au cours de la même séance on a choisi M. Alfred Monnin, étudiant en droit, comme assistant-secrétaire, et M. Pierre Frossais, comme aviseur pour la tenue des livres.

Ouverture du poste

Entre-temps les comités sont à l'oeuvre pour parfaire les derniers détails avant la date d'ouverture. Si le printemps nous vient assez tôt et que nous pouvons mettre nos fils sous terre, l'ouverture du poste en sera avancée. Sinon, il faudra attendre encore quelque peu. Nos programmes sont à se faire et nous aurons des surprises agréables pour nos auditeurs!

CKSB

Vous avez vu le signe multicolore? CKSB... ce n'est pas encore la réalisation complète de toutes nos espérances, mais c'est tout de même quelque chose de bien consolant! Levez la tête et regardez CKSB... c'est tout un poème!

Retraites fermées

Dames—du 1er au 4 avril. Prédicateur: R.P. Denys Jubinville, O.M.I.

Institut St-Joseph (grade XI) du 5 au 8 avril. Prédicateur: R.P. Albert Jobin, O.M.I.

Hommes et jeunes gens—du 8 au 11 avril. Prédicateur R.P. A. Veilleux, O.M.I.

Jeunes gens de la paroisse St-Alphonse (en anglais)—du 12 au 15 avril. Prédicateur: R.P. William McGuigan, C.Ss.R.

Demoiselles—du 15 au 18 avril. Prédicateur, R.P. A. Bastien, O.M.I.

Hommes—du 18 au 21 avril. Prédicateur: R.P. Albert Jobin, O.M.I.

Couvent Ste-Agathe—du 26 au 29 avril.

Otterburne (jeunes gens) du 29 avril au 3 mai. Prédicateur: R.P. Albert Jobin, O.M.I.

Mariage

LABOSSIERE-LAFRENIERE

Le samedi 16 février, à 9 heures, en la Cathédrale de St-Boniface, fut célébré le mariage de Mlle Norma Labossière, fille de M. et Mme Edgar Labossière, avec M. Roland Lafrenière, fils de Mme G. Lafrenière et de feu M. G. Lafrenière. M. l'abbé V. Beaulieu officiait.

La mariée, accompagnée de son père, était revêtue d'une robe bleu ciel avec joli corsage de roses naturelles.

M. Noël Monchamp servait de témoin au marié.

La fille d'honneur était Mlle Florence Bernard, qui portait une jolie toilette jaune or avec corsage de roses naturelles.

M. Armand Monchamp était garçon d'honneur.

Une réception eut lieu à la résidence des parents de la mariée, 248, rue La Vérendrye.

Les nouveaux époux résideront à St-Boniface.

La paroisse St-Eugène

Visiteur des écoles

Nous avions le plaisir de recevoir le R.P. F. Faure, S.J., visiteur de l'Association d'Education pour la visite de l'école paroissiale St-Eugène et l'école publique St-Germain. Le Révérend Père eut vite fait de mettre les institutrices et les élèves à l'aise. Tous profiteront de son expérience et de ses sages conseils.

St-Patrice

Les Irlandais ont fêté la Saint Patrice par une soirée de cartes et de musique. L'assistance était nombreuse et enthousiaste. M. A. Trapp nous charma par la musique entrainante de son accordéon. Les dames servirent un lunch.

Bazar

L'organisation du Bazar se poursuit graduellement. Les organisatrices travaillent fermement pour atteindre leur objectif. Ce sera pour les 25, 26 et 27 avril.

Cinéma

Dimanche dernier M. Claude Legros, de la National Film Board, présenta des films éducatifs sur les Caisses populaires et les Coopératives. Il y en eut un aussi sur le centenaire de l'arrivée des RR. PP. Oblats dans l'ouest, et un autre sur la conservation des oiseaux dans le nord-ouest.

Soirée de la bonne chanson

Ce soir, le Rév. Père Caron, S.J., viendra présider la soirée de la bonne chanson. Tous sont invités à l'église St-Eugène, 992 Chemin Ste-Marie. Lever du rideau à 8 h. 15 P.M.

Funérailles de M. Antonio Baril à Montréal

Les funérailles de M. Antonio Baril, dont nous annoncions le décès la semaine dernière, eurent lieu à Montréal le lundi 18 mars à 9 heures, en l'église St-Marc de Rosemont. Le service fut chanté par S. Exc. Mgr Rosario Brodeur, évêque d'Alexandria, Ont., parent du défunt.

Assistait au choeur, le R.P. Georges Van Belleghem, S.J., confrère de classe du défunt au Collège de St-Boniface.

Assistaient au service: son épouse et ses nombreux parents, sa soeur, Mlle Antoinette Baril, de St-Boniface, représentant la famille avec sa nièce, Carmelle Baril, de Montréal, ainsi que plusieurs membres des familles Baril et Morin, cousins de l'Est, et un grand nombre d'amis. Parmi les confrères de M. Baril, et les anciens du Manitoba qui vinrent prier près de la dépouille mortelle et qui assistèrent aux funérailles, on remarquait: MM. Laurent Carroll, Emile Couture, Laurent Ducharme, Armand Goulet, J.-B. Lanctot, Tony Labelle; Mme J. Dumouchel, de St-Boniface, et sa fille, Mme Madeleine Lapalme, de Montréal; Mme Reid (née Hermine Paradis), Mme H. Benoist (née Andrée Lavoie), et Mlle Annette Blanchette, autrefois de St-Boniface; M. Alphonse Baril, un cousin, autrefois de St-Jean-Baptiste, Man., et Mlles Diane et Lydia Bourassa, anciennement de Ste-Rose du Lac, Man. Représentant des familles d'amis de St-Boniface, M. Hector Fournier, frère de M. Camille Fournier, M. Roland Fournier, fils du frère de Mme Adj. Hogue, et M. Pednault, parent de Mme Eda Pelletier et ancien compagnon de "hockey" de Tony dans le club St-François-Xavier.

La quête fut faite par MM. Laurent Carroll et Armand Goulet.

La dépouille mortelle fut exposée au salon A. Bazinet, boulevard Rosemont, et la sépulture eut lieu au cimetière de la Côte des Neiges.

Remerciements

La famille Baril remercie sincèrement Leurs Excellences Mgr G. Cabana et Mgr R. Brodeur, les membres du clergé, les communautés religieuses et tous les amis de l'Est et de l'Ouest qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion de la mort de leur frère, Antonio Baril.

Décès

M. Joseph Allard

M. Joseph Allard, de 132, rue Berry, est décédé le jeudi 14 mars à l'âge de 76 ans, après une courte maladie.

Né à Villa la Lou, Belgique, M. Allard vint au Canada à l'âge de 18 ans. Il s'établit sur une terre à St-Alphonse, Man., où il rencontra Mlle Honorine Hutlet qu'il épousa à l'âge de 23 ans. Il se retira de la ferme en 1935 et vint demeurer à St-Boniface.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils: Jules, Albert et Henri; deux frères: Eugène, de Ericksdale, Man., et Léon, de Rolla, North Dakota, 25 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté par le R.P. I. Desautels, O.M.I., dans la cathédrale de St-Boniface. Un grand nombre de parents et d'amis y assistaient.

Les porteurs furent: Aimé, Adrien, Denis, Gérard, René et André Allard, petits-fils du défunt.

L'inhumation se fit dans le cimetière de St-Boniface.

L'Office national du Film envoie, à tous ceux qui en font la demande, son catalogue de films en 16 m.m.

Chapelle Ste-Marie

Nous tenons à remercier les familles de la desserte et particulièrement nos amis de Winnipeg, de St-Boniface et d'ailleurs pour les dons en argent et les objets qu'ils nous font parvenir pour le bazar qui aura lieu en avril prochain.

Ceux qui nous étaient venus en aide lors de la fondation de notre chapelle-école, il y a trois ans, nous font de nouveau bénéficier de leur générosité. Nous leur en sommes reconnaissants et nous apprécions leur aide.

Une compagnie de Winnipeg nous a offert une tonne de charbon ou l'équivalent en argent. Ce prix très appréciable sera tiré au cours du bazar auquel nous invitons tous nos amis.

Le 19 mars, fête de saint Joseph, la messe à la chapelle a été chantée par M. l'abbé Beaudry, de l'Hospice Taché.

La secrétaire.

Plus de 30,000 canadiens gisent dans les sanatoriums, prisonniers de guerre de la tuberculose. Empêchons cette maladie de poursuivre ses ravages.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Lorette

Décès

Le mercredi 13 mars est décédé à l'hôpital de Deer Lodge, de St-James, M. J.-Armand-H. Cournoyer, âgé de 30 ans, 1 mois et 3 jours. Il fut assisté par les chapelains militaires les RR.PP. P. Gauthier, S.J., et L. Lafrenière, O.M.I., ainsi que par ses parents, frères et soeurs.

Les funérailles eurent lieu à Lorette le samedi 16 mars, à 10 h. a.m., auxquelles un grand nombre de parents et d'amis assistaient. Mgr J.-C. St-Amant fit la levée du corps et chanta le service funèbre.

Les porteurs furent ses beaux-frères: Paul Raynaud, Aurèle Ross et Aimé Dumaine; ses cousins: Alfred Gauthier, Raymond Jeanson et Edouard Manaigre.

M. Joseph Manaigre, oncle du défunt, conduisait le deuil, et Georges Désorcy, portait la couronne. Firent la quête: Roméo Manaigre et Jean Arpin, ses cousins.

Le défunt vivait avec ses parents, Eugène Cournoyer et Ant. Manaigre. Il naquit le 10 février 1916.

Lui survivent: huit soeurs et trois frères, Mme Jean Dufresne (Emma), d'Oka, P.Q.; Mme Paul Raynaud (Germaine), Mme Aurèle Ross (Thérèse), de Lorette, Mme Aimé Dumaine (Laurence), de Ste-Agathe, Rose, religieuse chez les Soeurs St-Joseph à St-Hyacinthe; Rita, Adèle, Joseph, Jean et Gérard. Aussi plusieurs parents et amis.

La dépouille mortelle repose maintenant dans le cimetière paroissial de Lorette.

Remerciements

La famille Eugène Cournoyer remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la maladie et de la mort de son très regretté fils, Armand, soit par assistance aux funérailles, bouquets spirituels, offrandes de messes, etc., etc. Elle a été très touchée de tant de dévouement et en conservera à ceux qui le lui ont témoigné, une grande reconnaissance.

Somerset

Mariage

LABOSSIERE—LAFRENIERE

Le mardi 26 février, à 9 h. 30, dans l'église de la Nativité de Somerset, fut célébré le mariage de Mlle Doralice Labossière, fille de M. et Mme Alex. Labossière, avec M. Hector Lafrenière, fils de Mme G. Lafrenière et de feu M. G. Lafrenière.

M. l'abbé Lucien Senez officiait.

La mariée, au bras de son père, était revêtue d'une longue robe de satin vert pâle, avec voilette rose. Elle tenait un bouquet de roses artificielles, envoyé de Montréal par Mme Roméo Belleau, tante du marié. M. Félicien Labossière servait de témoin au marié.

Une réception eut lieu dans la salle paroissiale. M. l'abbé Lucien Senez était présent.

Les nouveaux mariés partirent en voyage, et à leur retour ils prirent résidence à Somerset.

N.-D. de Lourdes

Baptêmes

Née à Treherne, Florence-Antoinette, fille de Paul Roch et d'Antoinette Vuignier. Le curé de Treherne, M. l'abbé Turcot, la baptisa le 9 mars, à Treherne.

Né à Treherne, Robert-Albert-Joseph, fils de Paul Ronceray et d'Yvonne Chanel. Il fut baptisé à N.-D. de Lourdes le 17 mars.

Les jeunes filles de la paroisse eurent leur retraite fermée à St-Boniface du 5 au 8 mars, et les jeunes gens, du 12 au 15 mars. Une vingtaine de chaque groupe répondirent à l'appel et revinrent enchantés.

Notre Révérend Père Curé a dû retourner à l'hôpital. Nous prions pour son prompt rétablissement.

Les RR. PP. G. Bellemare et E. Duplain, O.M.I., vinrent desservir la paroisse ces deux derniers dimanches.

Les élèves de l'école Notre-Dame de Lourdes ont joué leur première partie de balle-au-camp le lundi 25 mars. Le résultat a été merveilleux: 2 - 0!

Saint-Eustache

Baptême

Le 22 mars, Joseph-Maurice-Oréal-Ernest, fils de M. et Mme Tommy Vivier. Le parrain a été Edouard Lane, représenté par Ernest Gervais, et la marraine, Juliette St-Cyr, représentée par Jeannette Gervais.

A l'hôpital

Mlle Florence Hogue, fille de M. et Mme Harry Hogue, de Poplar Point, est actuellement à l'hôpital Général.

M. Armand Carrière, fils de M. et Mme Georges Carrière, de San Clara, était dernièrement de passage chez quelques-uns de ses parents.

Baptême

A l'hôpital de la Miséricorde, le 25 février, fut baptisé Roger-Paul-Emile-Joseph, fils de Maurice Duclos et de Cécile Carignan. M. et Mme Paul-Osias Duclos, grands-parents de l'enfant, furent parrain et marraine.

Otterburne

Après un séjour de trois mois à l'hôpital militaire de Deer Lodge, M. Abel Eliet est heureusement revenu parmi les siens sinon guéri, du moins avec une santé améliorée.

Baptême

A M. et Mme J.-T. Carrière (Exilda Brisson), un fils, Joseph-Jean-Marie, né et baptisé à l'hôpital de St-Boniface le 23 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Lapointe, oncle et tante de l'enfant. M. et Mme Carrière ont eu la douleur de perdre leur enfant qui, bien qu'apparemment en bonne santé au moment de sa naissance, est décédé le lendemain.

Ste-Anne des Chênes

Baptêmes

Joseph - Allan - Raymond McCaughan, fils de Léo McCaughan et Marie-Anne Daignault, né le 3 février. Parrain, Félix Roque; marraine, Louise Daignault.

Géraldine-Marie Lapeyre, née le 5 février. Parrain, John Fraser, représenté par R. Laturek; marraine, Léona Lapeyre, représentée par Liliane Larocque.

Née le 27 janvier et baptisé le 5 février, Jeannette-Diana Brunette, fille de Gilbert Brunette et de Marie Pattyn. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Lemoyne.

Né le 16 février, Joseph-Rodrigue-Gérard, fils de M. et Mme Louis-Philippe Toussignant. Parrain, Jean-Marie Therrien; marraine, Berthe Boisjoli.

Né le 7 février, Joseph-Ernest-Antonin, fils d'Adrien Lajoie et de Madeleine Jacques. Parrain, Antoine Lajoie, oncle de l'enfant, et marraine, Marie Morin, grand'mère de l'enfant.

Mariages

CHARRIERE-TOUGAS

Le 23 février, le R. P. Létourneau bénissait le mariage de M. Jos. Charrière, fils de M. et Mme Joseph Charrière, avec Mlle Rita Tougas, fille de M. et Mme Féodore Tougas.

La chorale des Enfants de Marie fit entendre des chants appropriés.

LAFERRIERE—COTE

Le mardi 5 mars, en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, le R.P. I. Desautels bénissait le mariage de Mlle Mérilda-Alida Côté, fille de M. et Mme J.-H. Côté, avec M. Omer Laferrière, fils de M. et Mme Philippe Laferrière.

Après la cérémonie, une réception eut lieu à la résidence de Mme H. Wery, soeur de la mariée, à Transcona. Plusieurs parents et amis étaient présents.

Le soir les nouveaux époux partirent pour un voyage à Kenora, Ont. A leur retour, ils demeureront à Silver Plains, Man.

Partie de cartes

Les Dames de Ste-Anne organisent une partie de cartes pour le dimanche 31. Bienvenue à tous!

St-Laurent

Baptême

Maurice-Patrice-Ronald, fils de Patrice Lavallée et d'Adolphine Guiboche, né le 13 mars et baptisé le 17. Parrain et marraine, M. Raymond Lavallée et Mme Pierre Lavallée.

Thibaultville

Les travaux de finission de l'église de Thibaultville progressent rapidement. M. Fernand Lavergne, de St-Pierre, achève l'installation de l'électricité de façon à satisfaire à toutes les exigences de Hydro. M. Armand Lavergne, aidé de ses deux fils, Martial et Germain, et de nos ouvriers locaux: MM. Eugène Laurin et Alphonse Phaneuf, a pratiquement terminé la préparation du bois pour recevoir le plâtre. Nos ouvriers ont travaillé avec tellement d'ardeur, qu'ils sont presque deux semaines en avant du temps prévu pour la tâche assignée.

La dernière soirée (et en même temps la première de l'année) organisée au bénéfice de la finission de notre église a été un succès, en dépit des mauvais chemins. Elle rapporta $154. Nos remerciements émus à tous nos amis de près et de loin qui ont bien voulu nous aider et nos félicitations tout particulièrement à M. l'abbé Armand Moreau, curé de Pinewood, Ont., l'heureux gagnant du prix de $5.

Fort Garry

Décès

La paroisse de Fort Garry a été plongée dans la consternation par la perte d'une de ses grandes et ferventes catholiques.

Mme Marie-Angélique André, épouse de M. Mathurin Hervo, est morte subitement le dimanche 17 mars, à l'âge de 70 ans. Elle était née en France, à Merléac en Bretagne.

M. et Mme Hervo arrivèrent au Manitoba le 1er mai 1901; ils s'installèrent d'abord à St-Norbert, mais dix ans après allèrent se fixer à Fort Garry, place de leur résidence actuelle.

Les funérailles furent grandioses avec messe solennelle chantée par M. l'abbé M. Cournoyer, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés M.-A. Minvielle et G. Poitras, comme diacre et sous-diacre. La chorale de Fort Garry ajouta à la solennité par la beauté de ses chants.

On remarquait dans le choeur, les RR. PP. J. S. Holland, J. McGarry, F. Malone et Ch. Kelly du collège St-Paul à Winnipeg, et M. l'abbé Blais, curé de la cathédrale de St-Boniface.

Le cercueil, surmonté de nombreux tributs floraux, fut porté par six neveux de la défunte et précédé par les membres de la Congrégation des dames de Ste-Anne dont Mme Hervo était membre.

L'église était remplie des nombreux amis de la famille.

Mme Hervo laisse dans le deuil, son mari, M. M. Hervo, 4 enfants, Léon, de Winnipeg, Marcel, de Chicago, Berthe (Mme Elie Trottier) et Yvonne, de Fort Garry, et six petits-enfants. Lui survivent aussi trois frères, Jean-Baptiste, Mathurin et François André, tous de St-Boniface, et Mme Odilon Arnal, de Fannystelle.

La Broquerie

Naissance

M. et Mme Léo Vandal (Cécile Carrière) ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils le 25 février à St-Boniface. L'enfant, baptisé à St-Boniface reçut les noms de Joseph-Wilfrid-Ernest. Parrain et marraine, M. et Mme Wilfrid Carrière, de La Broquerie, grands-parents de l'enfant.

Mariapolis

Le samedi 16 mars est décédé à l'âge de 33 ans, M. Ubald Lavoie, au Sanatorium de Ninette.

Malade depuis environ cinq mois, M. Lavoie vit venir la mort avec résignation.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, son fils, Robert, son père et sa mère, M. et Mme A.-C. Lavoie, de Winnipeg; cinq soeurs, Mme Tim Conrad, d'Indian Springs, Man.; Mme Emile Leduc, de Somerset, Man.; Laurette, Simonne et Yvette, et un frère, Fernand, de Winnipeg.

Les funérailles eurent lieu à Mariapolis le mercredi 20 mars, à 10 heures. Le service fut chanté par le cousin du défunt, M. l'abbé Roland Lavoie, curé de McCreary, assisté de M. l'abbé O. Moquin, curé de Mariapolis, comme diacre, et de M. l'abbé H. Lapointe, curé de St-Alphonse, comme sous-diacre.

Les porteurs furent six beaux-frères du défunt: Charles, Auguste, Désiré et Victor Vassart, Charles Destoop et Tommy Williams.

M. Tim Conrad conduisait le deuil.

M. Emile Leduc et Fernand Lavoie firent la collecte.

Remerciements

Les familles Lavoie, Conrad et Leduc remercient bien sincèrement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur deuil récent.

La question du drapeau sera l'une de celles . . .

(Suite de la première page)

re se limitera à une partie de la députation québécoise, si l'opinion anglo-canadienne sera unanime sur la question comme tous les grands partis se sont donné la main pour l'approuver. Les ministres du gouvernement King ne paraissent pas vouloir courir de risques devant l'opinion car ils multiplient les discours pour faire valoir les avantages économiques du prêt: c'est ainsi que depuis quelques jours M. Louis St-Laurent a parlé sur la question à Québec, M. Brooke Claxton à Montréal et M. Douglas Abbott à Toronto.

Autres questions

Le débat sur le discours du Trône qui semble devoir prendre fin ce soir même a porté encore cette semaine sur l'affaire de l'espionnage plus que sur tout autre sujet si nombre de députés ont voulu traiter d'autres questions — du prêt à l'Angleterre, de la crise du logement, de l'emploi. Le premier ministre Mackenzie King et le ministre de la Justice, M. St-Laurent, ont subi de dures attaques pour la procédure qu'ils ont suivie dans le cas des suspects qui ont été gardés au secret pour être interrogés. MM. Arthur Smith, député conservateur de Calgary-Ouest, John G. Diefenbaker, député conservateur de Lake-Centre, et même un ancien membre du cabinet King, M. C. G. Power, député de Québec-Ouest, ont reproché au gouvernement d'avoir commis une grave erreur. Ils ont invoqué la Grande Charte et toutes les traditions de la justice britannique pour protester contre les procédés arbitraires qui peuvent compromettre les droits du citoyen et saper les institutions démocratiques. M. St-Laurent a répondu en invoquant la sécurité de l'Etat menacée par une cinquième colonne d'inspiration soviétique.

L'argument de la Grande Charte et de la tradition judiciaire britannique n'a pas fort impressionné les députés de langue française. Ils ont tous félicité le ministre de la Justice de l'attitude ferme qu'il a prise, même les députés de l'opposition, MM. Héon, Lacombe, Dorion et Gagnon. Ils ont cependant apporté des réserves à ces félicitations en reprochant au gouvernement d'avoir toléré une propagande communiste intense pendant les années de la guerre.

Impérialistes et communistes

M. Jean-François Pouliot a eu un mot assez dur lorsqu'il a déclaré que les impérialistes sont dans le même cas que le député communiste de Montréal-Cartier, M. Fred Rose, l'un des accusés, puisqu'ils font passer comme lui les intérêts d'un pays étranger avant ceux du Canada. M. Frédéric Dorion a reproché au parti libéral d'avoir supprimé l'article 98 du code criminel qui avait pour but de combattre la propagande communiste, d'avoir combattu la loi Duplessis dite du cadenas qui visait au même but et de n'avoir pas répudié l'alliance des communistes lors de la dernière élection générale. Le chef du parti créditiste, M. Solon Low, avait été le premier à dénoncer la propagande communiste en reprochant au gouvernement l'inertie qui a permis aux sympathisants communistes de noyauter le fonctionnarisme et même le corps enseignant de certaines universités comme celle de McGill.

Le drapeau

La question du drapeau sera sûrement l'une de celles qui seront les plus débattues au cours de la présente session. Le premier ministre King a fait adopter aujourd'hui même une motion qui reconstitue le comité parlementaire qui avait commencé son travail à la session de l'automne dernier et qui a pour mission de choisir le motif du drapeau. Ce comité compte six députés de langue française sur vingt-cinq, à savoir MM. L.-R. Beaudoin, de Vaudreuil-Soulanges, J.-A. Blanchette, de Comptin, Maurice Gingues, de Sherbrooke, Wilfrid Lacroix, de Québec-Montmorency, J. Lafontaine, de Mégantic-Frontenac, et Paul Martin, secrétaire d'Etat.

1,500 modèles

Le comité aura à choisir entre quelque 1,500 modèles de drapeau qui lui ont été soumis, mais le véritable débat portera sur la question de savoir si le nouveau drapeau comportera ou non l'Union Jack. Ce sont encore les députés de langue française qui insistent pour obtenir un drapeau entièrement nouveau. M. Pouliot a déclaré pour sa part que s'il fallait conserver absolument l'Union Jack il le fallait le plus gros possible comme symbole de colonialisme et de servage. M. Frédéric Dorion a rappelé que toutes les enquêtes menées auprès de la population et notamment des anciens combattants ont révélé que la majorité des gens désirent un drapeau purement canadien. La plupart des députés de langue anglaise semblaient cependant en tenir pour l'inclusion de l'Union Jack si l'on s'en rapporte au grand débat de la dernière session.

Députés de langue française

Deux députés de langue française ont suggéré des compromis afin de faire l'unité sur cette question du drapeau. M. Bona Arsenault, député libéral indépendant de Bonaventure, a proposé que le Canada se donne deux drapeaux officiels ou plus exactement qu'il conserve l'Union Jack et qu'il adopte un drapeau distinctif. L'Union Jack, a-t-il expliqué après avoir rappelé que nombre de pays possèdent plusieurs drapeaux qui servent à des usages différents, serait le symbole de notre adhésion au Commonwealth britannique tandis que le nouveau drapeau serait le symbole de la souveraineté du Canada. M. Arsenault ne veut pas du "Red Ensign", le drapeau de la marine marchande qui renferme un Union Jack et les armoiries du Canada sur un fond rouge, parce ce drapeau qui était celui de l'Angleterre au moment de la conquête du Canada n'est pas vraiment distinctif.

M. Georges Héon

M. Georges Héon, député conservateur indépendant d'Argenteuil, a soumis un autre projet. Il s'agirait d'un nouveau drapeau dont les principaux éléments seraient une feuille d'érable et une couronne. La feuille d'érable représenterait le Canada et la couronne notre allégeance au roi qui règne à la fois sur le Canada et sur les pays du Commonwealth.

On ne sait pas encore comment ces suggestions seront accueillies des députés de langue anglaise. Il semble que la formule de M. Arsenault ait plu à un certain nombre de députés libéraux et C.C.F. tandis que celle de M. Héon aurait impressionné certains députés conservateurs. Il sera intéressant de voir quelles répercussions ces suggestions auront au comité du drapeau qui devrait se remettre au travail incessamment.

Etienne PARENT.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

St-Isidore de Bellevue

Va-et-vient

Mme Henri Ethier, accompagnée de sa fille, Béatrice, est allée rendre visite à ses filles, Mlles Denise et Madeleine Ethier, institutrices à Albertville.

Mmes Yves Cousin et Yves-Marie Savidan sont allées rendre visite à leurs filles, Mlles Alexina Cousin et Laurence Savidan, qui ont fait profession durant le mois de février chez les Soeurs Grises à St-Albert, Alta.

M. et Mme André Gaudet et leur fillette, Lucille, de St-Boniface, Man., visitent leurs parents et amis de notre paroisse.

M. et Mme Léo Grenier, M. Alfred Gaudet et Emile Topping sont revenus enchantés de leur voyage dans la province de Québec.

Mme Maurice Trudel, d'Albertville, a passé quelques jours chez son père, M. Armand Gaudet.

Le soldat Claude Gaudet est venu pour quelques jours de congé.

Saint-Hubert

Le dimanche 17 mars, après la grand'messe paroissiale, deux splendides statues nouvelles pour notre église, ont été bénites solennellement.

Une statue de sainte Anne enseignante, donnée par MM. Olivier Praud, Maurice Gérard et Albert Beaujot. Ces messieurs ont aussi payé trois autres consoles pour les statues déjà installées dans l'église, de saint Joseph, du Sacré-Coeur et de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Une statue de sainte Jeanne d'Arc, donnée par M. Arthur Gérard.

Nos plus chaleureuses félicitations et nos plus sincères remerciements aux généreux bienfaiteurs de notre église.

Il est déjà rumeur qu'au moins une autre magnifique statue pourrait bien, avant longtemps, faire face à sainte Jeanne d'Arc.

Le soir de ce même jour, à la salle, une soirée était organisée par le Comité paroissial de l'A.C.F.C., pour l'Oeuvre de Secours à la France et à la Belgique. Il s'agit de procurer aux pauvres de ces pays les vêtements qui leur manquent. Une somme de $37. nette a été recueillie à cette occasion.

M. Gérard Jordens a reçu d'Angleterre un télégramme annonçant le départ de sa femme pour le Canada. Elle va donc être à St-Hubert sous peu.

Le premier programme de notre nouveau cinéma parlant va être déroulé le dimanche 31 mars prochain, à la nuit. Il est intitulé "Christus". Il nous montrera la vie de Notre-Seigneur, depuis l'Annonciation jusqu'à son Ascension. Nous savons d'avance qu'il est très intéressant et très instructif pour tous. Qu'on y vienne donc en grand nombre, et qu'on y amène les enfants.

Mme M. Boutin a dû aller passer quelques jours à l'hôpital de Whitewood, pour suivre un traitement spécial. Elle est revenue à la maison, mais elle devra bientôt aller à l'hôpital de Régina pour une opération chirurgicale.

Montmartre

M. Roger Larminaux, qui, après plusieurs années de service dans le corps blindé de l'armée, est de retour et a vendu sa maison au village à Hubert Mouly. Roger retourne sur une ferme au Lac Marguerite.

La réunion annuelle de la Coopérative de Montmartre a eu lieu le 21 courant. La revue des opérations a été faite en anglais et en français, par les officiers, et elle montre un résultat très satisfaisant. Les ventes totales ont été de $111,843.80, avec un surplus de $14,509.90. Une augmentation des affaires des membres a été annoncée et aussi, en vue du programme d'extension dans le commerce du bois, les dividendes ne seront pas payés cette année. M. Wilfrid Beaudin a été remplacé au bureau de direction par M. William Graboski. M. A. Breton et Steve Romanos ont été réélus pour un autre terme.

A l'occasion du 25ème anniversaire de leur mariage, M. et Mme Léo Girardin ont marqué cet événement par une messe célébrée en l'église paroissiale le 26, et par le renouvellement des promesses échangées il y a 25 ans. Cette cérémonie se fit en présence de l'officiant, M. l'abbé Léon Savoie. La chorale et les amis exécutèrent un beau programme de chant et de musique. Dans la soirée, une grande réunion eut lieu à la salle Beauchemin, où les époux reçurent les compliments de la foule. Une adresse et de magnifiques cadeaux leur furent présentés.

M. A.-T. Breton agissait comme maître de cérémonies. Il y eut du chant, de la musique et des discours.

M. Hervé Giroux a passé plusieurs jours à l'hôpital de Régina.

M. Georges Percival est aussi de retour après une grave maladie à l'hôpital.

M. J.-A. Léveillé est actuellement sous traitement à Régina.

De retour de l'armée: le Cap. J.-M. O'Shaughnessy, du service postal, MM. Roger Fournier et Roméo Audette.

M. H. Archambault est entré au service du magasin général A.-T. Breton, comme commis.

M. Jos. Joubert a été nommé secrétaire de la Caisse populaire et secrétaire-trésorier du district scolaire de Montmartre.

Le beau temps a favorisé les travaux de construction et les résidences de MM. W. Lavoie et A. Corriveau s'élèvent rapidement.

Dollard

Va-et-vient

Après avoir passé plusieurs semaines chez leurs oncle et tante, (M. et Mme J. Moreau), M. et Mme Leslie Moreau sont partis avec leur fillette pour Edmonton où ils résideront.

Avant son départ pour l'Angleterre, M. Jos. Arcand est venu passer quelques jours avec sa femme et son fils.

Deuil

Nous venons d'apprendre la mort subite de M. J. Dupeyron, survenue à Vancouver, où il se rendait chaque hiver.

En plus de sa femme, il laisse dans le deuil, trois filles, un garçon et plusieurs petits-enfants.

Cette famille était venue de France il y a près de quarante ans.

Willow-Bunch

M. Octave Gaudry, après avoir passé une vacance d'environ quatre mois parmi des parents et amis à Vancouver, est revenu enchanté de son voyage.

M. et Mme Maurice Poirier nous ont quittés pour aller demeurer à Lisieux. M. Poirier cultivera la terre qu'il vient d'acheter.

De retour d'outre-mer le soldat Marcel Charbonneau est en congé chez sa soeur, Mme Pascal Lalonde (Marie-Ange).

M. Raymond Campagne nous est revenu après avoir travaillé dans les chantiers.

M. Gérard Clavet nous quitte pour aller prendre un emploi au bureau d'assurance à St-Victor.

M. et Mme F.-X. Bellefleur recevaient le dimanche 24 mars, M. et Mme J.-D. Lalonde, de St-Victor.

Mlle Thérèse Loiselle, employée au bureau d'assurance à St-Victor, visitait des amis.

Mme Edouard Brazziel séjourne chez son frère, M. Joseph Beaulne. Elle arrive de Saskatoon.

M. et Mme Eddie Dionne, M. et Mme Henri Durand et les frères Lavallée sont allés assister aux funérailles de M. Legault, à Radville.

Mlle Annette Sylvestre est en repos chez ses parents, M. et Mme L. Sylvestre.

Mme Laurent Mondor travaille au magasin coopératif.

Le soldat A Hornung est en congé chez M. et Mme L. Sylvestre.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Adéolat Lauzière et son épouse (Thérèse Balthazar) se sont maintenant établis à Montréal. M. Lauzière, revenu d'outre-mer et licencié, travaillera au bureau de poste à Montréal. Il occupait le rang de capitaine dans l'armée.

Bonne Madone

Ces jours derniers est décédé après une longue et pénible maladie M. Ferdinand Goguely, époux de Sabine Gros. Agé de 80 ans, 2 mois et 4 jours. M. Goguely a joui d'une excellente santé jusqu'à l'été dernier.

Après quelques années passées sur son "homestead" près de Tarnopol, M. Goguely vint s'établir, en 1910, près de l'église de Bonne Madone, et depuis cette date jusqu'à sa mort il s'est toujours occupé du choeur de chant avec un dévouement digne de mention. Il était un chantre et un musicien de grand talent.

Ses funérailles, chantées par M. le curé H. Robert, eurent lieu au milieu d'une grande assistance venue rendre au doyen de la paroisse un hommage sensible de l'affection dont jouissait le défunt.

Les porteurs étaient: MM. L. Bérard, père, Joe Vey, Paul Muyard, Onésime Labossière, C. Simonot, fils, et Arthur Thibault.

On remarquait dans l'assistance: M. le docteur Legault, de Domrémy, qui dirigea le choeur de chant; M. Alex. Stocki, de Tarnopol; MM. P. et Marcel Muyard, de St-Bénédict; Mme Marcelin Vey, M. et Mme Joe Schneider, Frank Schneider, Mme Flavien Reynaud, Mme Ernest Reynaud, M. Nick Rudichuk, M. John Mekycuk, M. et Mme C. Simonot, père, M. G. Revoy, Mme Eugène Revoy, Mme Eugène Thibault, M. et Mme Joseph Hannon, M. Joseph Hue, M. G. Labossière, M. et Mme L. Bérard, fils, Mme Steve Filip, M. et Mme Chryst. Tremblay, M. Joseph Dion, Mme C. Simonot, fils, M. Olivier Labossière, M. et Mme Louis Simonot, M. Jos-Th. Simonot, M. J.-B. Simonot, M. Albert Thibault, M. Gérard Thibault, Mme Joe Vey, Mme Arthur Thibault, M. Emile Revoy, fils, Mlles Délima Bérard, Elisabeth Bérard, Hélène Bérard, Thérèse Bérard, Mlle Madeleine Revoy, Mlle Aline Simonot, M. Eugène Labossière, Mlle Rose Tremblay, M. C. Labossière, M. G. Labossière, fils, M. Joseph Bérard, M. et Mme Metro Balon, Mlle Martha Balon, M. Emile Reynaud, M. Joseph Parenteau, M. F.-X. Bessette, M. et Mme Metro Chytyk, Mlle Bertha Vey, Mlle Emily Ostapchuk, et plusieurs autres.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, paralysée depuis trois mois, deux fils et deux filles: M. Victor Goguely, de St-Brieux, Mme J.-B. Simonot (Elise), de Bonne Madone, M. Louis et Mlle France Goguely, à la maison paternelle, ainsi que ses six petits-enfants: Antoinette, Claire, Denise et Ferdinand Goguely, Gilbert et Carmen Simonot.

Changements



M. Otho Rupert Sharp



M. Frederick Gordon Belcher



M. Edward Pope

Otho Rupert Sharp, gérant-général adjoint de la Banque de Montréal pour les provinces de l'Ouest, la Colombie-Britannique et le Yukon, avec siège principal à Montréal, doit sous peu prendre sa retraite après 46 années de service à la banque. Ses fonctions seront reprises par l'ancien surintendant du Manitoba et de la Saskatchewan, M. Frederich Gordon Belcher, qui est actuellement gérant-général adjoint pour le Québec, les provinces Maritimes et Terreneuve. Edward Pope, récemment nommé gérant-général adjoint, à son retour d'Angleterre où il occupa la gérance du bureau principal à Londres, succédera à M. Belcher.

(Annonce)

L'appel du Christ

Chère famille humaine, au grand soir de la Cène,
Répondant par l'amour à votre affreuse haine,
Je vous ai tout livré, mon corps avec mon sang
Et j'ai fait d'un mortel un homme tout puissant.
J'ai donné le pouvoir terrible, à chaque prêtre,
Par quatre mots divins, de me faire renaître
Sous les voiles sacrés du froment et du vin;
Chaque fois qu'il le veut, je m'incarne en sa main!
J'ai faim de me donner au banquet de l'aurore!
J'ai soif de m'immoler par mes prêtres encore!
Mes prêtres! je les veux fervents, nombreux et saints
Pour accomplir partout mes sublimes desseins.
Parents, n'avez-vous pas, par vos mauvais exemples,
Empêché vos enfants de monter vers mes temples,
D'écouter en leur coeur les appels de ma voix
Et d'être à mon autel les prêtres de mon choix?
Educateurs chrétiens et directeurs d'écoles,
Sachez donc plus souvent mettre dans vos paroles
Un mot du sacerdoce, en montrant sa beauté,
Sa force, sa grandeur et sa fécondité!
Enfants et jeunes gens, écoutez en votre âme
Cette voix qui vous parle, insiste et vous réclame
Pour la vocation grande, insigne et sans prix
Qui fait d'un homme faible un autre Jésus-Christ.
En bien des coeurs, j'ai mis la divine semence
Mais elle ne croît pas faute de vigilance.
Dans mes champs, les travaux se sont multipliés
Et la moisson qui lève attend des ouvriers!

MILLICENT.

Il y avait en 1941, 165,614 individus de foi juive au Canada.

Radville

Décès

La paroisse de Radville déplore la perte d'un de ses membres, M. Arthur Legault, décédé subitement le lundi 18 mars, après une très courte maladie de quelques heures. Il était âgé de 49 ans.

M. Legault naquit dans la province de Québec le 29 décembre 1896. Il était fils unique et devint orphelin de père et de mère dès son enfance. En 1926, il s'en vint dans l'Ouest et ouvrit une boutique de tailleur à Willow-Bunch et y demeura jusqu'en 1929. En janvier 1930, il épousa Rose-Alma Durand, de Willow-Bunch, et ensuite ils vinrent tous deux s'établir à Radville où M. Legault continua son métier de tailleur.

Il laisse dans le deuil, son épouse et cinq enfants, Thérèse, Juliette, Roger, Jules et Lionel, tous à la maison.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de Radville le jeudi 21 mars, à 9 h. 30, au milieu d'une foule de parents et d'amis. Le défunt ayant été un Chevalier de Colomb depuis plusieurs années, les membres du club local ont certainement montré qu'ils venaient de perdre un Frère, car un grand nombre d'entre eux l'ont accompagné jusqu'à son dernier lieu de repos. Le R.P. E.-A. Yandeau chanta la messe de Requiem.

Les porteurs étaient: Claudius Delaye, Léon Carles, fils, Alonzo Martin, Emile Bourassa, J. Maloughney et P. Evans.

Va-et-vient

Parmi les personnes de Willow-Bunch venues pour assister aux funérailles de M. Arthur Legault, on remarquait: M. et Mme Edouard Dionne, M. et Mme Henri Durand, MM. Gérard et Roma Lavallée.

Le R.P. E.-A. Yandeau est allé à Winnipeg pour affaires pour quelques jours, la semaine dernière.

De passage chez M. et Mme Léopold Marion: M. et Mme Albert Bouvier, M. Luc Bouvier et Mme Emile Barceleau, de Meyronne, Sask.

Après une absence de quelques mois à Winnipeg, M. Maurice Carles est de retour parmi nous.

Après un séjour de quatre ans dans l'armée, le soldat Gérard Délanoy est maintenant licencié et revenu chez lui.

M. Léon Carles (fils) fait des améliorations à l'intérieur de son magasin.

M. Anatole Bourassa vient d'ouvrir une cordonnerie et il est à espérer que nous encouragerons tous ce jeune vétéran.

Cartes Professionnelles

La boutique de machines agricoles de Délanoy Frères est maintenant située sur la première avenue ouest.

Vétérans de retour au Canada

Le sergent Ed. J. Doll, Lebret, Sask.

Le sergent J. A. Doll, Dauphin, Man.

En Saskatchewan

Lac Pelletier

M. le curé Poulin s'est rendu d'urgence à l'hôpital de Gravelbourg où il a subi une opération.

M. Gérard Laverdière est revenu parmi nous après avoir passé l'hiver à Kleecost, C.B.

M. Adrien Pellerin est revenu d'outre-mer après y avoir été pendant plus d'une année.

M. Paul Rémillard est revenu après avoir passé une partie de l'hiver à Ponteix.

Gravelbourg

A l'hôpital St-Joseph, M. le curé Poulin, du Lac Pelletier, a été opéré d'urgence. Son état est satisfaisant.

M. et Mme Gérard Dorais, de l'Alberta, sont en visite chez leurs parents, M. et Mme Henri Forest et M. et Mme Emile Dorais.

Le docteur Rosario Morin, de l'armée, est en visite chez ses parents, ici.

Mme Arthur Phillips (Mlle Gagné) autrefois de Gravelbourg, est retournée à Montréal, après une promenade de quelques semaines dans l'ouest.

Organisée par Mmes Georges Spronken, Lionel Leblanc, Raymond Matte et Henri Lemyre, sous les auspices de la Société des Femmes canadiennes-françaises, une grande partie de cartes eut lieu dans la salle paroissiale, le dimanche 24 mars. Les prix nombreux et beaux furent gagnés comme suit: **Whist** — 1er prix (pour dames) offert pas Mme Guy Gravel, gagné par Mme Pierre Lafrance; 2ème prix (pour dames) offert par Mme Georges Gagné, gagné par Mme Omer Boisselle. 1er prix (pour messieurs) offert par M. Raymond Matte, gagné par M. Gérard Audette; 2ème prix (pour messieurs) offert par Mme J.-A. Forcier, gagné par M. Conrad Piché.

Bridge — 1er prix (pour dames) offert par Mme Dumont Lepage, gagné par Mme A. Charbonneau; 2ème prix (pour dames) offert par Mme Guy Gravel, gagné par Mme Georges Gagné. 1er prix (pour messieurs) offert par Mme Armand Duprat, gagné par M. Lionel Leblanc; 2ème prix (pour messieurs) offert par Mme Philippe Soucy, gagné par M. Sweeney.

Prix de consolation, offerts par M. le curé Bérubé, M. Noé Morin, Mme Georges Spronken, gagnés par MM. Joseph Beaulieu, Yves de Margerie, Mmes Brazziel et Rymick.

Le prix d'entrée, offert par Mme Maurice Denis, a été gagné par M. Fafard.

Un gallon de sirop d'érable, offert par Mme Lionel Leblanc, a été gagné par M. Roland Piché.

Un "toutou" de laine, offert par Mme Georges Spronken, a été gagné par M. Crurer.

Le comité d'organisation désire remercier toutes les personnes qui ont bien voulu assister à cette partie de cartes, M. le Curé qui a prêté la salle, les personnes qui ont offert les prix, les dames qui ont contribué au goûter et celles qui ont aidé à le servir.

Les recettes ont été de plus de cent dollars.

Le dimanche 17 mars, les élèves du Collège Thévenet rendaient hommage à S. Exc. Mgr J. Lemieux, O.P., à l'occasion de sa fête patronale. Le programme, composé de chants, allocutions, solos de piano, et une pièce intitulée "Ce que jeune veut", fut rendu avec beaucoup de talent. Deux adresses furent lues, auxquelles Son Excellence répondit avec éloquence. Une grande foule d'amis était présente au concert.

Le mardi 12 mars, S. Exc. Mgr Lemieux présidait une double cérémonie de vêture et de profession religieuse, au monastère du Précieux Sang. Le sermon fut prêché par le R.P. W. Piédalue, O.M.I. Les élues étaient Mlle Florence Roy, de Morinville, Alta, qui reçut le nom de Sr Marie des Anges, et Sr Marie du Sacré-Coeur, autrefois Mme J. Mercier, de Ponteix.

Un thé, servi par les dames auxiliaires de la Légion, le 16 mars, remporta un beau succès.

Le jeudi 14 mars, M. S. Boyling, M. G. Turner, M. C. Knight et Mlle E. Bradley, tous du poste CHAB de Moose Jaw, sont venus à Gravelbourg, dans le but de compléter les arrangements pour le programme qui sera radiodiffusé chaque jeudi, sous les auspices de la Chambre de Commerce de Gravelbourg.

L'honorable juge Gallant se remet bien, après avoir été indisposé pendant quelques semaines. L'honorable juge MacKinnon, de Shaunavon, le remplaça.

M. E.-M. Culliton était de passage ici pour affaires, la semaine dernière.

M. et Mme G. Dorais (née F.-A. Forest), de Waterways, Alta, sont en visite chez M. et Mme E. Dorais et M. et Mme H. Forest.

Le dimanche 25 mars avait lieu une partie de cartes, à la salle paroissiale, sous les auspices du club des Femmes canadiennes-françaises. Une nombreuse foule y assistait. Vers la fin de la soirée, un goûter fut servi.

M. et Mme Hurtubise, de Temiscamingue, P.Q., sont en visite à Gravelbourg, pour quelques jours.

M. D. Lepage se sendit à Saskatoon pour assister à la convention des Municipalités rurales.

M. et Mme Trudeau, de Ponteix, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme S. Duprat.

Le docteur et Mme Beaudoin, de Ponteix, étaient en visite chez M. et Mme P. Bouffard.

Cordiale bienvenue à un de nos jeunes gens récemment revenu d'outre-mer, le soldat Georges Bouvier.

Le docteur Kroshus et son fils, d'Assiniboia, étaient en visite chez M. et Mme L. Brazziel.

La souscription en Saskatchewan

D'après les rapports reçus au 15 mars 1946, les résultats de la campagne de souscription s'établissent comme suit dans la poursuite des objectifs paroissiaux:

Admiral	25%
Albertville	63
Aldina	78
Alida	$30.00
Arborfield	92
Assiniboia	94
Baldwinton	$10.00
Batoche	91
Battleford	75
Beacon Hill	$5.00
Beauval	100
Bellegarde	105
Bellevue	123
Biggar	50
Big River et Bodmin	100
Blaine Lake	116
Bonne-Madone et Raynaud	140
Butte-du-Paradis	107
Cabana	25
Cadillac	43
Cantal	5
Carrot River	22
Cochery	85
Cochin	208
Coderre	116
Coronach	$5.00
Courval	129
Crystal Springs	29
Cut Knife	40
Debden	107
Delisle	187
Delmas	171
Denholm	108
Dodsland	50
Dollard	28
Domremy	135
Duck Lake	90
Dumas	43
Edam	109
Eldersley	54
Eston	124
Fairholme	38
Ferland	66
Fishing Lake	140
Forget	10
Frenchville	48
Gravelbourg	137
Green Lake	$10.00
Gull Lake	103
Hafford	109
Hoey	112
Jackfish-Lake	99
Kelvington	90
Lac d'Ours	120
Lac Marguerite	100
Lac Minuit	68
Lac Pelletier	31
Laflèche	61
Laventure	29
Leask	75
Lebret	85
Léoville	25
Lisieux	52
Maidstone	100
Makwa-Sud	24
Maple Creek	$75.00
Marcelin	114
Marieval	6
Mayfair	$5.00
McKague	11
Meadow Lake	100
Meyronne	165
Mildred	110
Mistatim	$10.00
Montmartre	102
Moose Jaw	$10.00
North Battleford	131
Onion Lake	41
Paddockwood	$10.00
Park Side	$5.00
Périgord	35
Peterson	54
Ponteix	56
Pré Ste-Marie	49
Prince-Albert	82
Prud'homme	235
Qu'Appelle	$25.00
Rabbit Lake	100
Radville	54
Régina	40
Richard	100
Rosetown	59
St-Brieux	291
Ste-Colette	56
St-Denis	279
St-Front	84
St-Hippolyte	99
St-Hubert	94
St-Laurent	50
St-Louis	104
Ste-Marthe	12
St-Philippe	20
St-Victor	130
Saskatoon	129
Sedley	138
Souris Valley	23
Spiritwood	92
Storthoaks	91
Tisdale	150
Titanic Carlton	120
Val Marie	6
Veillardville	89
Victoire	122
Viscount	182
Vonda	294
Wakaw	86
Wauchope	25
White Star	29
Willow-Bunch	95
Wolseley	32
Zénon Park	117

Total des paroisses qui ont fait rapport: 118.

Total des paroisses qui ont atteint ou dépassé leur objectif: 46.

Total des paroisses qui, durant la dernière semaine, ont ajouté à leurs versements antérieurs: 11.

Pour plus amples détails et toute information, s'adresser au Secrétariat, Vonda, Sask.

Vêture et profession religieuse au Monastère du Précieux-Sang

Le 12 mars dernier, S. Exc. Mgr M.-J. Lemieux, O.P., évêque de Gravelbourg, présidait une double cérémonie de vêture et de profession religieuse, au monastère du Précieux Sang.

Les élues étaient Mlle Florence Roy, de Morinville, Alta, qui reçut, avec les livrées blanches et rouges des Soeurs du Précieux Sang, le nom de Sr Marie des Anges. M. Eugène Roy, père de l'élue, assistait à la cérémonie.

Sr Marie du Sacré-Coeur (Mme veuve Joseph Mercier), de Ponteix, Sask., après avoir célébré son jubilé d'or de mariage, se voyait en ce jour entourée d'une vivante couronne d'enfants et de petits-enfants pour fêter son alliance mystique avec l'Epoux des âmes. L'on remarquait au premier rang ses filles: les RR.SS. Marie-Rose et Marie-Odilia, des Soeurs de N.-D. d'Auvergne, et Mme Adrien Liboiron accompagnée de M. Liboiron et de leurs quatre enfants: François-X., Marie, Marie-Claire et Jean; ses fils et leur famille: M. et Mme Antoine Mercier, leurs enfants: Odilia, Thérèse et Joseph; M. et Mme Louis Mercier et leur fille, Liliane; Mlles Béatrice et Bernadette Mercier, représentant la famille de M. Henri Mercier, tous de Ponteix, Sask. Les diverses communautés de la ville étaient représentées et de nombreux amis dont la sympathique présence rehaussait l'éclat de la cérémonie.

Son Excellence était assistée au sanctuaire par le R.P. J. Magnan, O.M.I., recteur du Collège Mathieu, le R.P. W. Piédalue, O.M.I., aumônier au monastère, et quelques élèves du Collège, délicatement choisis parmi les enfants de Ponteix.

Le R.P. W. Piédalue fit le sermon de circonstance, choisissant pour texte la parabole de l'Evangile dans laquelle Notre-Seigneur lui-même nous dit que les ouvriers de la onzième heure recevront le même salaire que ceux de la première heure. Après avoir exposé que la vigne du Seigneur, c'est le royaume des cieux, c'est l'Eglise, Corps mystique du Christ, c'est le Christ lui-même avec toutes les âmes qui sont les membres de ce Corps mystique; après avoir comparé les ouvriers de la vigne à tous les membres de l'Eglise, le Prédicateur rappela, à l'appui, les paroles du Pape Pie XII dans son Encyclique sur le Corps mystique du Christ: "Nous désirons donc que tous ceux qui considèrent l'Eglise comme mère considèrent attentivement que non seulement les ministres des autels et ceux-là qui se sont consacrés au service de Dieu dans la vie religieuse, mais tous les autres membres du Corps mystique de Jésus-Christ, chacun pour sa part, ont le devoir de travailler avec énergie et diligence à l'édification et l'accroissement de ce Corps". Quelle sera la fonction de la femme dans la vigne du Seigneur? C'est encore le Pape Pie XII qui le dit: "Dans les deux états de vie, le mariage et le célibat, la sphère de la femme apparaît clairement dans les qualités, le tempérament et les dons particuliers à son sexe; aussi la fonction de la femme, sa façon de vivre, sa disposition naturelle, c'est la maternité. Chaque femme est faite pour être mère: mère, dans le sens physique du mot, ou mère dans le sens plus spirituel, plus exalté, mais non moins réel du mot". Le R.P. Prédicateur montra ensuite comment la profession religieuse, par l'émission des trois voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, est une réelle maternité spirituelle. Puis, s'adressant aux élues: "Le Maitre de la vigne vous a rencontrée de bonne heure, vous, ma chère Soeur, qui avez pris l'Habit ce matin; à l'aurore de votre vie, à la première heure, il vous a dit: "Allez travailler à ma vigne dans cette portion choisie de la vie religieuse". Et vous avez suivi son appel, vous êtes venue au "Précieux-Sang", vous y avez commencé votre entrainement pour la milice d'élite; entrainement difficile pendant lequel vous vous exercerez à devenir libre de tout bagage inutile, vous apprendrez à vous passer des biens terrestres, en autant que cela est possible; vous apprendrez à concentrer toutes les puissances d'amour de votre coeur sur Jésus et les âmes; vous apprendrez à suivre pas à pas sa sainte volonté, la volonté de votre Roi et Epoux. Et vous, ma chère Soeur, qui avez fait vos premiers voeux, le Maitre vous a rencontrée aussi à l'aurore de votre vie, à la première heure, et il vous a dit: "Allez donc travailler à ma vigne dans le champ familial". Et vous y êtes allée. Vous avez été mère au sens physique du mot; vous avez eu de nombreux enfants et vous avez complété cette maternité corporelle par une maternité spirituelle: vous avez donné à vos enfants une éducation chrétienne, la preuve en est évidente; vous en avez donné trois au bon Dieu. Mais un jour, vers la onzième heure, le Maitre, visitant les champs de sa vigne, vous a aperçue, semblant oisive. "Que faites-vous là, oisive?" — "Seigneur, j'ai accompli ma tâche, ma famille est élevée, mes enfants sont placés". — "Mais, il y a encore disette d'ouvriers dans ce coin choisi de la maternité spirituelle! Allez donc vous aussi à ma vigne". Et vous êtes venue au "Précieux-Sang", dans ce champ spécial, non pas de la bataille active, de l'éducation, du soin des âmes, mais dans le champ de la vie contemplative où se prépare le ravitaillement spirituel des armées du Christ. Vous êtes venue vous entrainer à une vie de prières, de sacrifices, de réparation par la dévotion au Précieux Sang, sous la protection de Marie Immaculée, modèle parfait de la maternité corporelle et spirituelle. Mes Soeurs, à toutes deux, la même récompense est promise; ce qui sera juste, c'est-à-dire le royaume de cieux".

Puisse cette doctrine, exposée avec tant de clarté et d'à-propos, avoir jeté dans beaucoup d'âmes des traits de lumière et des germes de grâces qui produisent des fruits abondants dans les divers champs d'action de la vigne du Seigneur.

Le problème de la nationalisation

La nationalisation ou socialisation des moyens de production est plus que jamais à l'ordre du jour. Dans plusieurs pays les partis au pouvoir, élus sur un programme de réformes sociales, essaient de confier à l'Etat, sous des formes variables, la régie des grandes entreprises: transport, mines, électricité, crédit, grosse construction mécanique, etc.

Que faut-il penser de cette initiative? Il importe d'abord de préciser ce qu'on entend au juste par ce mot magique: nationalisation, puis, la réforme bien définie, d'examiner à la lumière de la doctrine sociale de l'Eglise dans quelles circonstances et dans quelle mesure cette initiative peut être légitime. C'est ce que vient de faire un sociologue français, le P. Villain, de l'Action Populaire. Son étude, brève, mais précise et nette, éclairera les esprits. L'Ecole Sociale Populaire la publie dans sa brochure mensuelle de mars avec quelques autres articles sur le même sujet. Une déclaration récente de Pie XII vient couronner cette brochure documentaire. (32 pages, 15 sous.) Au Secrétariat de l'E.S.P., 1961, rue Rachel Est, Montréal (34).

Représentant

Sir Alexander Cadogan, représentant de la Grande-Bretagne à l'O.N.U., qui a promis qu'il jouerait cartes sur la table à la conférence des Nations-Unies.

Oeuvre de secours à la France

Neuf nouveaux colis sont venus garnir notre salle d'emballage depuis une semaine, et nous assurer beaucoup d'occupation pour notre prochain jour de réunion.

Le 19 mars, trois colis nous sont arrivés de Willow-Bunch, Sask.; le 20 mars, un colis de M. A. Augert, de Notre-Dame de Lourdes; le 21 mars, un gros colis de Ste-Rose du Lac; le 22 mars, une petite boite remplie de vêtements de bébés: donatrice anonyme, et le 25 mars, trois volumineux cartons du Comité de l'A.C.F.C. de Delmas, Sask., dont le poids total de 280 livres pourrait presque être suffisant pour remplir trois des caisses en bois réglementaires qui servent à nos expéditions.

C'est avec un plaisir toujours nouveau, et le coeur rempli de sincère reconnaissance, que nous adressons au nom de la France, à tous les donateurs de ces généreux envois, nos plus vifs remerciements. Que de sourires s'épanouiront sur les visages heureux des enfants et des mamans, qui recevront ces chaussettes, ces chandails tout neufs; ces bons couvre-pieds faits à la main; ces charmants articles de bébés tricotés avec tant de soin! Et que d'autres choses si précieuses, si utiles: chemises, complets, sous-vêtements, robes et manteaux, etc.

Le 21 mars, trois nouvelles caisses (nos 83, 84 et 85) ont été préparées. Un autre envoi de six boites sera donc prêt cette semaine pour la prochaine expédition.

Faites parvenir tous vos envois à Mme Pauline Boutal, présidente de l'Oeuvre de Secours à la France, 322 rue Main, Winnipeg, Man.

Mme Antoine GRIVEAU,
secrétaire.

"L'Histoire du Pétrole" - "La Famille Carviza," - "Jeune Commerce à Granby," - "Ferme Chilienne," tels sont quelques uns des nouveaux documentaires réalisés par l'Office national du Film.

Congrès général de l'A.C.F.C. et de l'Association des Commissaires

L'Exécutif de l'Association Catholique franco-canadienne et celui de l'Association des Commissaires d'écoles franco-canadiens se sont réunis à Régina le 13 février pour considérer la tenue d'un Congrès général au cours de l'été. Après entente avec la "Catholic School Trustees' Association", on décida de tenir un Congrès conjoint les 8, 9 et 10 juillet, à Régina.

Nous aurons l'occasion de revenir fréquemment, dans les trois mois qui vont suivre, sur les questions qui seront traitées au Congrès général et sur la préparation qu'il convient d'y apporter. Nous prions donc instamment tous les intéressés, et particulièrement les **commissions scolaires** et les **comités paroissiaux**, de suivre attentivement notre chronique du Congrès dans les colonnes de **La Liberté et le Patriote**. Aujourd'hui, nous nous contenterons de généralités susceptibles d'éveiller l'intérêt, d'éclairer l'opinion et de créer un courant d'activité.

1.—Nous avons cru que le bien des Associations demandait que la tenue du Congrès ne fût pas différée davantage. Il convient d'étudier en commun le travail des quatre dernières années, d'enregistrer certains progrès indéniables et de chercher, dans l'union, à remédier à certaines faiblesses.

2.—Nous avons choisi la ville de Régina comme étant la plus facile d'accès pour la majorité de nos gens et des membres de la "Catholic School Trustees' Association". Le dernier Congrès avait d'ailleurs eu lieu dans le Nord de la province. Quant à la date, elle a été fixée en tenant compte des représentations qui nous avaient été faites.

3.—Etant donné qu'il n'y a pas eu de Congrès depuis quatre ans et qu'il y a un magnifique travail à accomplir, il importe de prendre les moyens pour que **le plus grand nombre possible de nos chefs de file participent** à notre Congrès de Régina. Nous demandons donc aux commissions scolaires et aux comités paroissiaux de s'aboucher sans retard, en vue de prélever les fonds nécessaires à l'envoi d'un bon nombre de délégués.

4.—Plus encore que par le passé, il faut que tous nos groupes soient représentés au Congrès, quelle que soit leur importance numérique. Autrement, le **but principal** du Congrès serait manqué, à savoir **la réunion**, pour étude et émulation, **de tous les ferments d'activité** religieuse et nationale de la province.

Le Secrétariat de l'A.C.F.C.
et de l'A.C.E.F.C.,
Vonda, Sask.

Président



M. Andrew Zhdanov qui a été élu "à la façon russe" président du conseil des députés, récemment.

Les productions de l'Office national du Film connaissent une vogue toujours croissante aux Etats-Unis. De plus en plus les journaux et revues américaines consacrent des éditoriaux aux documentaires de l'Office national du Film.

Il est une maison...

Il est, dans notre cité manitobaine, une très, très vieille maison, mais qui sait dissimuler son grand âge et ses infirmités sous un air jeune et coquet. Je ne l'ai jamais habitée, mais je sais son histoire et j'en connais tous les recoins comme si j'y avais vécu bien longtemps. Elle m'a toujours intéressée à cause de ce mélange de très ancien et de moderne qui la compose. Le terme moderne est ici plutôt relatif, car il y a plus d'une quinzaine d'années qu'on n'y a rien changé.

Si je pouvais vous la montrer, vous auriez un air poli d'incrédulité en m'entendant énoncer qu'elle existait déjà en l'an 1882. Pas telle quelle, sans doute, mais elle était là tout de même. Et vous me croiriez encore moins, sans doute, si je vous disais que le corps principal de ce logis est en "logs". Pourtant, cela est!

1882: année d'émigration intense au Manitoba. Combien de gens du vieux Québec, attirés par le beau pays vaste et neuf qu'était alors le Manitoba, encouragés à suivre leur attrait par le grand évêque d'alors, sont venus s'établir dans la petite ville naissante.

On m'a racontée bien souvent l'exode de cette grande famille — mes ancêtres — composée de dix-sept personnes, qui partit de Montréal par un beau jour de mars cette année-là, et vint aboutir sur les bords de la rivière Rouge. Cette première année, et les autres qui suivirent, furent pour eux tous très difficiles et très dures; mais il s'attachèrent si bien à ce petit coin manitobain, que jamais ils n'en sont repartis.

Après avoir accepté pendant quelques semaines, l'hospitalité de personnes généreuses, ils s'installèrent tant bien que mal de côté et d'autres. L'un d'eux fit l'achat de la maison dont je vous parle; elle lui était offerte par l'évêque lui-même, qui infiniment charitable, la vendit très peu cher.

Petit à petit, la petite maison de logs se transforma. On y fit des "rallonges" comme on disait alors, on y ajouta un étage, qu'on ne manqua pas de flanquer d'une tourelle à la mode du temps. Recouverte de belles planches, entourée d'une véranda, peinturée de frais, qui l'aurait reconnue?

La vieille maison est demeurée l'unique témoin de cette époque éloignée. Elle est pour moi une évocation bien chère de tout un passé héroïque, au symbole de cette vie saine et ardente qu'elle a abritée et qu'on ne connaît plus guère. Autant qu'on peut aimer un objet inanimé, j'aime la vieille maison.

Alyne AUCLAIR.



Q.—J'aurai le bonheur de faire un voyage l'été prochain. J'hésite encore sur la direction à prendre Que me conseillez-vous?—HELENE.

R.—Ce que vous êtes chanceuse! Comme vous ne me dites pas si vous avez déjà voyagé, c'est un peu difficile de vous conseiller. Si c'est votre premier long voyage, il n'y a pas d'hésitation: allez dans la province de Québec.

•

Q.—Est-ce que l'auteur du roman "Martine Juillet" est un Canadien ou un Français? UNE MALADE.

R.—C'est un Canadien. Ce qui vous a sans doute trompé, c'est qu'il porte exactement le même nom que l'académicien français Pierre Benoit. Depuis la réception de votre lettre, il est paru dans notre journal un article de "L'Illettré" sur ce sujet; vous l'aurez sans doute lu.

Q.—Quel est mon poids normal, à 13 ans, mesurant 5 pieds 1 poucé?—MARIE.

R.—Environ 103 livres.

•

Q.—Quelle signification ont les noms que je vous envoie? MARIE.

R.—Violaine, humble; Dolorès, fille de douleur; Ecclésianne, qui appartient à l'Eglise; Oveline, comme un mouton. Soit dit en passant, vous savez dénicher des noms peu communs.

•

Q.—Quels sont les moyens à prendre pour enlever complètement la chaux ou l'alabastine sur les murs, en vue de les peinturer?—PROPRETTE.

R.—Lavez les murs avec une bonne eau savonneuse. Servez-vous d'une éponge, c'est ce qui est le plus satisfaisant. Si vous ne réussissez pas du premier coup, recommencez l'opération. J'espère que vous trouverez ici votre réponse; la Boîte aux questions est destinée à la solution des problèmes religieux seulement.

•

Q.—Quelle est la signification des noms suivants?—ANITA.

R.—Hilaire, très gai; Roland, brave; Antonio, florissant; Lucia, lumière; Adrienne, brune; Philomène, qui aime la douceur.

R. A Découragée: En effet, ce ne sont pas toujours les blles-mères qui ont tort. Dans votre cas, le seul parti à prendre est de laisser le foyer de votre garçon, puisque vous avez les moyens de vivre ailleurs. Même s'il vous donne raison, votre fils doit s'efforcer de garder la paix dans son ménage. Ne compliquez pas la situation.

•

Q.—Comment une jeune fille doit-elle se nommer au téléphone?—HELENE.

R.—Elle ne doit jamais se donner le titre de mademoiselle. Elle dit: C'est Hélène Durand qui parle, et non pas c'est Mademoiselle Durand qui parle.

LOUISE.

Habits mouillés

Lorsque vous rentrez du dehors et que vos vêtements sont entièrement mouillés, il est très sage de ne pas les accrocher sans soin et sur n'importe quel crochet. Hâtez-vous de les étendre dans un endroit chaud, mais non trop près du feu, et faites-les sécher complètement avant de les serrer dans votre garde-robe.

Pour Vous, Mesdames



La petite Margaret O'Brien, que l'on voit ici, semble tout à fait à l'aise en apprenant par coeur le rôle qu'elle devra jouer dans le film "Three Wise Fools". Celle qui personnifiera la religieuse dans ce film est la tante de Margaret, Marissa O'Brien.
La mère de la jeune actrice, qui apparaît également sur la photo leur fait repasser à toutes deux ce qu'elles doivent dire dans les différentes scènes de la pièce.

Le plaisir de la victoire

De la victoire remportée sur soi-même, quand le démon du caprice livre bataille au gros bon sens. Oui, il n'y a pas à dire, dans la vie, (et même quotidennement) nous avons cent et une occasions de nous battre avec nous-mêmes et de nous remettre à notre place par un "non" catégorique, quand dame Fantaisie nous souffle un peu trop fort à l'oreille.

Ce n'est pas toujours facile. En ce qui concerne les autres, nous avons des principes sur lesquels il est impossible de transiger. Mais quand c'est pour nous!... Et nous faisons risette à une aimable indulgence qui porte le masque de la faiblesse.

Des tentations

Des tentations, nous en avons tous les jours, au moins une demi-douzaine. Surtout en ce moment, avec toutes ces jolies, ces exquises nouveautés qui nous tendent les bras... Oh! la jolie petite robe! Et pas chère! (les jolies petites robes ne sont jamais chères puisqu'elles nous plaisent). Nous ne pouvons faire autrement que de l'essayer. Après tout, ça n'engage à rien. Voire... Si elle nous va bien, ça y est. Plus moyen de résister à la tentation. C'est la défaite complète et... cela du moins dans notre bourse.

Cela du moins, sans compter le reste. Car qui dit robe neuve dit aussi accessoires, souliers, gants, bijoux... Finalement, la petite robe pas chère se révèle un gouffre très capable de grever un budget qui n'avait pas prévu son irruption. Car ce n'est jamais fini. C'est trop tentant, pas moyen d'y résister. Alors on échafaude des calculs. En remettant à la semaine prochaine le paiement de cette facture-ci, en déplaçant d'un jour le solde de celle-là on pourra s'en tirer. Et ça y est. Voilà tout l'équilibre du budget menacé.

Savoir dire non

Alors voilà. Quand on est une femme sensée, on ne se laisse pas endoctriner et à soi-même, on se dit "non", un petit non gentil, mais un non tout de même. Chose curieuse, on le dit à peu près de la même façon dans toutes les langues ce mot-là... Il doit servir de barrage, de cheval de frise, placé devant les désirs insensés ou simplement inutiles. Il est cruel, mais il cautérise si on sait bien l'appliquer.

Et si nous avions su le dire plus souvent, il y a quelques années, quand les adolescents étaient des bambins, ne serions-nous pas plus heureuses? Même si ça avait dû faire couler quelques larmes? Larmes de gosse ne sont pas d'or et elles en épargnent tant d'autres, plus cruelles.

Raison aux yeux purs, lumineux et froids, quel dommage que tu ne puisses étendre partout ton pouvoir et l'ériger en loi. Déesse impitoyable qui ne te paies pas des mots et ne redoutes rien, même la vérité, quand donc pourras-tu, aidée de la volonté, cette force, t'implanter assez fortement en nous pour en bannir la chimère? Quand on a su vaincre et SE vaincre, quel plaisir que la Victoire...

Odette OLIGNY.

Aucun foyer n'est protégé contre la tuberculose si le foyer voisin ne l'est pas. En nous intéressant à la campagne menée contre ce fléau, nous protégerons tous les foyers, et le nôtre d'abord.

Dans quelques jours

Dans quelques jours, les hirondelles,
A leurs vieux nids, toujours fidèles,
S'en reviendront;
Toutes, l'une poursuivant l'une
Depuis l'aube jusqu'à la brune,
Sous le soleil ou sous la lune,
Gazouilleront.

Dans quelques jours, toutes les branches,
Sous les feuilles en avalanches,
Se courberont;
Et de sa base jusqu'au faîte,
Chaque arbre, avec un air de fête,
Se repeuplera de fauvettes
Et de pinsons.

Ce sera la saison trop brève,
Celle qui passe comme un rêve,
Comme un baiser;
Celle qui, tendrement déploie
L'étendard vermeil de la joie,
Et que Dieu, chaque année, envoie
Pour nous bercer.

Ce sera le printemps qui jette
Dans tous les coeurs un peu de fête,
Beaucoup d'amour,
La seule saison qu'on regrette,
Car elle effleure notre tête
Sans la blanchir, et l'on en guette
Chaque retour.

Germain BEAULIEU.

MESQUINERIES

Cette pauvre Henriette, encore un malheur! Quelle épreuve elle subit! Son fils, vous savez, Henri le troisième, eh! bien, il s'est fait pincer dans une affaire pas très claire. Un vol dans un club qu'il fréquentait depuis quelque temps.

Comment c'est arrivé? Le public n'en sait encore rien, mais les suppositions et les critiques vont bon train. Il y en a qui sont contents d'ajouter: "J'avais bien dit que ça finirait comme ça!" Et c'est vrai, on l'avait dit!

Les parents d'Henri? Du bon monde, qui vont à la messe, payent la dime, n'ont pas de dettes. Cinq enfants, trois garçons et deux filles élevés dans l'aisance et frayant dans le meilleur milieu, car le père est un homme en vue et la mère une femme distinguée. Cependant, ce n'est pas d'hier que le trouble a commencé. Dès leurs premières années d'école, les enfants souffrirent de la mesquinerie du père.

Ils durent tôt se contenter de vêtements faits et refaits souvent trop courts et raccommodés. Ils durent endurer les quolibets de leurs camarades, sans pouvoir y rien changer. Pour eux, jamais non plus de petites fantaisies. Un crayon neuf, des craies à dessiner, un joli calepin, et, il va sans dire, encore moins d'argent de poche.

Si les deux plus vieux des enfants ne dirent jamais rien, Henri ne chanta pas sur le même ton. Enfant ambitieux et délicat, il eut tôt fait de faire la différence entre ses camarades et lui. Il souffrit de ne pouvoir ajouter son obole aux souscriptions de son école, il eut honte de ses vêtements rapiécés. Tout petit il inventait des prétextes pour manquer la classe. Sans comprendre d'où venait le mal, il souffrait et se révoltait.

Avec les années, les besoins augmentèrent et, de révolté, il devint entreprenant. Tant et si bien qu'on dut se rendre à l'évidence, Henri devenait voleur. Il emprunta d abord, mais ne pouvant remettre il vola son entourage. Ce furent quelques sous du change d'une commission faite pour la maison. Ensuite, de l'argent pris dans la bourse de sa mère.

A cette occasion, il y eut scène, punition, et, la mère, trop molle, ayant ramassé son courage, essaya de discuter la question des enfants avec son mari. "Peut-être, lui dit-elle, vaudrait-il mieux leur donner un budget selon leur âge, et surveiller leurs dépenses? Henri est travailleur, ambitieux, il saurait en tirer parti". Rien n'y fit, le père se fâcha: "Ils ne manquent de rien, dit-il, je les nourris, les habille, je paye leurs études, ils n'ont pas besoin de plus. J'ai fait mon chemin seul, qu'ils fassent de même". La mère ne dit plus rien, se contentant, sans discernement, de donner à ses enfants, le peu qu'elle pouvait.

Les deux plus vieux ne voulurent rien apprendre après la petite école. Ils végètent sans gaieté en des positions de dixième ordre. Henri, la rage au coeur, quitta le foyer aussitôt qu'il le put. Il fit tous les métiers pour payer ses cours et devint professionnel, grâce à son talent. Cependant, s'établir sans aide n'est pas chose facile. Il faut manger, et s'habiller. Lui que l'espérance avait soutenu, trouva-t-il le succès trop long à venir? Il connut le monde, les jeunes filles le gâtèrent. En aima-t-il une? A-t-il voulu fonder un foyer? Quel désespoir l'a poussé à commettre l'acte irréparable? Personne ne le sait encore, les journaux ne l'ont pas dit.

Sa soeur qui avait quitté la maison pour gagner sa vie est auprès de lui. Le père maudit ce fils qui jette le déshonneur sur le nom, mais chacun sait que le père de tous ces malheureux pauvres... possède une fortune de plusieurs centaines de mille dollars!!!

PETITE MERE.
(L'ORATOIRE)

Le coin des balais

Cachez-vous l'aspirateur électrique en arrière de la porte de la cuisine, ou sous le divan du salon, quand vous ne vous en servez pas? Balais, vadrouilles et aspirateurs comptent parmi les causes d'accidents de la maison, nous dit-on, et cependant, pratiquement une maison sur deux par tout le Canada, est privée d'un placard réservé à ces articles de ménage. Les aspirateurs et les balais à rouleaux sont placés dans les garde-robes, les salles de bain, l'escalier de la cave, sous les lits, dans la lingerie... au fait, dans chaque coin imaginable de la maison. Le placard à balais est inclus comme item essentiel dans le plan des armoires, garde-robes, récemment projeté, lesquels sont maintenant ajoutés aux cuisines modernes et anciennes. Un placard étroit d'une hauteur suffisante pour accommoder et balais et aspirateurs est clairement indiqué. Des clous peuvent être fixés assez haut sur les murs pour accrocher les vadrouilles, balais et brosses qui, tous trois, devraient être accrochés la tête en bas afin d'éviter que les soies s'usent par leur propre pesanteur. Les nettoyeurs liquides, savons, polis à meubles peuvent être placés sur la tablette du haut. Sa raison pratique est de sauver de l'espace et de protéger les articles de ménage. Une meilleure raison est d'épargner les fatigues à la ménagère qui n'a plus soin de traîner l'aspirateur de la salle de bain au salon quand elle veut s'en servir.

Taches sur les meubles rembourés, les tapis épais

Les ménagères manquent souvent de directive quand il s'agit de faire disparaître au plus tôt une tache de graisse ou autre. Pourtant, il est de toute importance de savoir comment procéder afin qu'il n'en reste aucune trace sur le tissu endommagé. Si les mains du petit Pierre ont fait de grosses marques de graisse ou autre sur votre plus beau papier peint, les meubles rembourrés ou les tapis, rappelez-vous, avant de songer que tout est bien perdu pour vous, que ces taches s'enlèvent très facilement si vous procédez avec attention, aux conseils qui vous sont donnés.

On éponge tout simplement avec un chiffon imbibé d'eau chaude et d'une bonne mousse de savon doux et sûr les taches de thé, café, jus de fruit, etc., sur les tapis et meubles rembourrés.

Les taches sur les tapis épais, matelas et papiers peints, s'enlèvent aussi facilement et même mieux par l'emploi d'une matière sèche comme la terre à foulon ou la poudre de magnésie. Ces matières se trouvent chez tous les pharmaciens. Si possible, enlevez la tache quand elle est encore fraîche et humide. Versez la poudre absorbante sur la tache, puis enlevez avec une brosse souple. Répétez cette opération jusqu'à ce que la surface humide ait été étanchée. Couvrez ensuite la tache avec la poudre et laissez reposer plusieurs heures avant de brosser à fond.

Si toutefois, la tache a séché ou si encore c'est une vieille tache, faites une pâte de terre à foulon et d'eau froide et étendez-la pardessus. Quand la pâte sera bien sèche, enlevez en brossant et répétez jusqu'à ce que la tache disparaisse.

Enfin, pour les taches graisseuses, faites une pâte de terre à foulon et de tétrachlorure de carbone ou quelque préparation à nettoyer du même genre.



Diverses réactions de l'âme

C'est généralement à table, quand le repas nous réunit, qu'on se demande: "Qu'y a-t-il de nouveau?" Et que nous répondons sincèrement: —Rien! Toujours la même chose!

Rien! et cependant, chaque jour, à chaque heure, que de nouveau! Que de drames: accidents d'autos, maladies, mortalités, guerres nouvelles... je ne finirais pas d'énumérer tout ce qui arrive à notre connaissance, et l'ensemble se traduit par ce Rien dit d'un ton las et désenchanté!

Tout arrive cependant, et nous désirons sans cesse qu'il arrive quelque chose. Et quand nous répondons ce Rien nous sommes de bonne foi.

Quelle est donc la raison de cette apathie, de cette indifférence apparente?

D'abord c'est qu'il survient trop d'événements à la fois, en tas, pour que nous nous intéressions à chacun.

En lisant les journaux tous les jours, nous ne pourrions être émus par les accidents, tous les drames quotidiens. Notre sensibilité est émoussée par la lecture des nouvelles sensationnelles. Nous en apprenons trop, c'est comme si nous lisions des nouvelles d'une autre planète.

Ces nouvelles sont vraies et nous ne sommes pas des êtres insensibles, et pourtant nous n'éprouvons pas la moindre émotion au récit des collisions, des ouragans, des incendies, etc.

Heureusement! Pensez donc à ce que serait notre vie si toutes les catastrophes nous bouleversaient, si tous les deuils provoquaient nos larmes.

Ce petit mot Rien, qu'il contient donc d'impressions et de sentiments!

Quand vous écrasez sous le poids d'un chagrin profond et caché, que répondez-vous à l'amie que l'altération de vos traits inquiète: — Pauvre amie! qu'avez-vous? — Rien. — Et pourquoi cette réponse? Parce que les grandes douleurs sont muettes. Sous le coup du premier choc, vous avez pleuré, dit quelques mots, mais ensuite vous êtes entrée dans la sombre région du Rien. Ce petit mot signifie que l'on n'attend plus de soulagement ni de consolation même de ceux qui nous veulent du bien et vous expriment leur sympathie. Vous avez toujours le même chagrin mais vous lui défendez de se montrer, de parler et de pleurer.

Elle est étrange et compliquée l'âme humaine et quelle diversité elle présente!

Comme il y en a qui ont besoin de s'extérioriser, de se raconter: de fil en aiguille, elles font défiler devant vous tous les détails de leur histoire. Vous vous demandez comment elles peuvent dévoiler ainsi tous ces secrets.

D'autres, au contraire, sont incapables de livrer un atome de leur intimité.

Mettez ces êtres tellement différents dans la même maison, parfois dans la même famille, essayez de vous représenter leurs relations, et ne vous étonnez pas des antipathies violentes qui peuvent les séparer.

Cela prend parfois un peu de temps pour développer l'antipathie vaguement créée au premier abord, car nous, êtres intelligents, n'avons pas l'instinct des animaux. Un chien, par exemple, avec son sûr instinct, est, tout de suite, attiré ou repoussé définitivement par un être humain.

On sait qu'ils n'ont pas d'âme, mais ce qui leur en tient lieu est, à certains égards, merveilleux!

Tout ce que nous pouvons entrevoir et deviner, c'est que cette conscience animale renferme en elle les plus purs éléments de bonté irraisonnée et naturelle de l'homme le meilleur. Votre chien devine votre chagrin, il essaie de vous consoler, il partage votre joie, il aime vos amis, il vous prévient du danger, il vous défend contre vos ennemis. S'il pouvait parler, que de choses vous apprendriez par lui et qu'il a sues avant vous.

FADETTE.

Recettes

Le pain doré constitue un mets substantiel

Le pain doré constitue un mets substantiel facilement préparé et toujours bienvenu. Il diffère selon les goûts et les habitudes alimentaires de chacun. Le déjeuner du dimanche matin devient un repas d'un intérêt spécial si vous servez du pain doré avec du miel, du sirop d'érable ou encore avec la confiture préférée des membres de la famille.

Si vous êtes embarrassée pour savoir quoi servir à des amis affamés après une soirée froide, les techniciennes en sciences ménagères de la Section des Consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture vous recommandent des oeufs brouillés sur du pain doré à l'espagnol. Les recettes qui suivent nous viennent de pays étrangers.

PAIN DORE

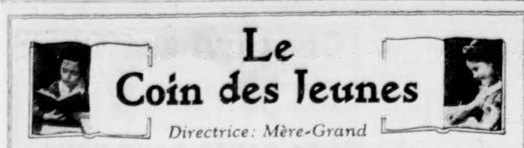
2 oeufs légèrement battus
¾ de tasse de lait
1 cuil. à thé de sucre (au goût)
¼ c. à thé de sel, poivre
6 tranches de pain
3 c. à table de graisse

Mélanger les oeufs battus, le lait, le sucre, le sel et le poivre. tremper le pain dans le mélange. Faire fondre un peu de graisse dans une poêle à frire. Faire dorer les deux côtés du pain dans la graisse chaude. Servir immédiatement sur assiettes chaudes avec du miel, du sirop, des confitures ou de la gelée. Six portions.

PAIN DORE A L'ESPAGNOL

2 oeufs légèrement battus
¾ de tasse de jus de tomate
1 c. à thé de sucre
¼ c. à thé de sel, poivre, jus d'oignon
6 tranches de pain
3 c. à table de graisse

Mélanger les oeufs, le jus de tomate, le sucre et les assaisonnements. Tremper le pain dans le mélange, dorer des deux côtés dans la graisse chaude dans une poêle. Mettre sur assiette chaude et servir avec des oeufs brouillés, des légumes en sauce blanche ou de la sauce au fromage.



CASSE-TÊTE

D — — — — — — — — Etat d'une personne detenue en prison

T — — — — — — Eminence de terrain

C — — — Sorte de sommeil léthargique

D — — — — — — Un jeu d'enfant

C — — — — — La couche de mortier non lissé sur le mur

L'héroïque petit éclusier

C'est une bien vieille histoire fort touchante que celle de ce petit Hollandais. Mais elle me semble si bien qu'il me faut vous la conter.

C'était au vieux temps où les éclusiers étaient des fonctionnaires importants qui tenaient entre leurs mains la destinée du pays.

S'ils ouvraient un peu trop leurs écluses, ils risquaient d'inonder le pays. S'ils avaient oublié, le soir, de fermer ces écluses, cela aurait été une catastrophe.

Et tous les petits enfants de Hollande connaissaient bien ces dangers de l'eau, mais plus particulièrement encore les enfants des éclusiers.

Celui qui nous occupe était le fils d'un éclusier. Il avait huit ans. C'était un petit garçon très sage.

Et, comme il était bon et charitable, il demanda certain jour, à son papa, la permission d'aller porter — tout comme le Petit Chaperon Rouge — une belle galette, non pas à sa grand'mère, mais à un pauvre vieil aveugle qui demeurait au delà des fameuses écluses.

Naturellement, le papa donna la permission en lui recommandant de rentrer avant la nuit. Et l'enfant s'en alla porter sa galette à son vieil ami, qui fut ravi aussi bien de l'attention que de la galette.

Le petit garçon, après avoir bavardé un instant, prit le chemin du retour. Il était déjà un peu tard et malheureusement, à huit ans, on n'est pas très raisonnable, et l'on s'attarde facilement à cueillir des petites fleurs des champs, à écouter les oiseaux, à jouer avec des cailloux. Et voilà que, tout à coup, l'enfant s'aperçut que la nuit tombait, qu'il n'y avait plus personne sur la route et que, en somme, il avait tout à fait oublié la recommandation de son papa.

Comme, au moment où il se la rappelait, il était descendu, pour jouer, au fond de l'un des ravins que surplombait la route, il se prépara à remonter très rapidement. Mais, juste à ce moment, il entendit un singulier petit bruit d'eau. Et cela l'intrigua d'autant plus qu'il se trouvait non loin de l'une des grandes portes de l'écluse. Il chercha donc et ne tarda point à trouver que ce bruit d'eau provenait d'une minuscule fissure du bois de la porte. Une fissure pas plus grosse, dans toute cette grande porte, que le bout de son doigt.

Or, je vous l'ai dit, les petits Hollandais savaient tous quel terrible danger représentait l'eau pour leur pays. Celui-ci n'hésita pas une seconde. Il escalada les pierres et parvint à la hauteur de cette fissure par laquelle l'eau s'écoulait gaiement, sans souci de la catastrophe qu'elle représentait. Car en coulant si joyeusement elle n'allait pas tarder à agrandir singulièrement la fissure. Notre petit héros enfonça son doigt en guise de bouchon dans le trou de la porte et arrêta ainsi la fuite de l'eau.

Une fois le danger conjuré, l'enfant appela, cria, espérant attirer l'attention de quelque promeneur attardé, qui pourrait ainsi aller chercher l'éclusier.

Mais la nuit était venue, tout le monde était rentré et personne n'entendait les appels du pauvre petit.

Il commençait à avoir le doigt et le bras tout engourdis, le froid le glaçait et sa situation ne tarda pas à devenir intolérable.

Pourtant, héroïquement, le petit garçon tenait bon. Il pleurait silencieusement, d'abord à cause de la souffrance qu'il éprouvait, puis aussi à la pensée de l'inquiétude de ses parents, à la pensée du bon petit lit où il aurait dû, à ce même moment, dormir si confortablement. Il pensait qu'il allait mourir là, mais il était décidé à ne pas quitter son poste.

Mais le bon Dieu, bien sûr, n'allait pas abandonner ce petit héros.

C'est le curé du village qui découvrit le petit garçon. Il revenait fort tardivement d'une visite faite à un malade qui habitait assez loin dans une ferme des environs. Il entendit des gémissements qui provenaient du ravin et, voulant porter secours à celui qui souffrait, chercha autour de lui.

Quand il aperçut l'enfant assis sur une pierre et pleurant si fort, il fut très surpris.

— Que fais-tu donc là? demanda-t-il.

— J'empêche l'eau de couler, répondit simplement le petit héros dont la figure bouleversée exprimait sa douleur.

N'est-ce pas magnifique, cette courte phrase d'un petit garçon de huit ans, héros qui s'ignore: "J'empêche l'eau de couler".

C'est-à-dire: J'empêche mon pays d'être inondé, j'empêche la catastrophe, la ruine, je sauve des vies, tout modestement, grâce à d'affreuses minutes de souffrance. "J'empêche l'eau de couler".



29 mars

Raymond Bouchard, St-Boniface.
Willie Schroeder, Ste-Anne.
Roland Dufault, St-Boniface.
Aline Gauthier, Ste-Agathe.
Rose Beaudoin, Albertville, Sask.

30 mars

Amédée Fiola, Ste-Geneviève.
Florent Robert, Ste-Geneviève.
Marcel Gagné, St-Georges.
Mie-Louise Carrière, Lorette.
Beatrice Catellier, St-Malo.
Lucille Gaudry, St-Victor, Sask.
Lucille Fontaine, St-Victor, Sask.

31 mars

Irène Vermette, St-Jean-Baptiste.
René Boily, La Broquerie.
Gérard Devigne, St-Boniface.
Marcel Poiron, St-Labre.
Georgette Nault, Woodridge.

1er avril

Cécile Inglebeen, Ste-Rose.
Marguerite Beaudry, South Junction.
Lucie Nadeau, St-Norbert.
Ross Magnus, Woodridge.
Monique Tremblay, St-Louis, Sask.
Denise Bélisle, Laflèche, Sask.
Yvonne Le Tilly, Laflèche, Sask.
Louise Caplette, St-Victor, Sask.

2 avril

Irène Pilloud, Haywood.
Gilles Godard, Aubigny.
Alexandrine Evans, Woodridge.
Rollande Bernatchez, Zénon Park, Sask.
Agathe Morin, Laflèche, Sask.

3 avril

Anna Nault, Thibaultville.
Norbert Landreville, St-Lupicin.
Henriette Mondor, Ste-Anne.
Rachel Labossière, St-Léon.

4 avril

Charles Bérard, St-Joseph.
Lorraine Cormier, La Salle.
Elie Bédard, La Broquerie.
Yvonne Dufault, St-Adolphe.
Irma et Norma Boivin, Ste-Anne.
Emile Beaudry, South Junction.

SAVEZ-VOUS



—Qu'il y a plus d'atomes dans un seul verre d'eau que de verres d'eau dans toutes les mers du globe?

—Que la lumière néon est plus visible au loin par les temps pluvieux que par les temps secs?

—Que l'homme respire 17,000 pintes d'air en 24 heures?

—Qu'il faudrait de nos jours, pour reconstruire la grande muraille de Chine, au moins 250 millions de dollars?

—Que le thé est le breuvage le plus répandu dans le monde entier?

Le papillon et le chou

Un papillon volait, plus léger que le vent,
Du chèvrefeuille au lis, du jasmin à la rose.
Le Chou qui le nourrit avant
Sa brillante métamorphose:
"Viens, mon fils, lui dit-il, un instant pose-toi
Sur moi . . .
"Quoi! je m'abaisserais à ceux de ton espèce.
O race informe, lourde et épaisse!"
Répond brutalement le rival des zéphyrs.
"Laisse-moi savourer, au gré de mes désirs,
Les sucs les plus exquis et les fleurs les plus belles".
A ces mots, le Chou repartit:
"Mon petit,
Tu n'étais pas si fier, quand, privée de tes ailes,
Chenille, tu rongeais mes feuilles maternelles.
Mais, comme toi, plus d'un — il faut en convenir,
Osa, pendant le sort prospère,
Renier ses amis et rougir de son père.
Et des bienfaits reçus perdit le souvenir".

LA CHAMBEAULIE

Pour rire

Les animaux se préparaient à sortir de l'arche.

Le zèbre dit: "J'ai le temps... on nous fait sortir par lettre alphabétique".

• • •

— Vous êtes bien marchande de quatre-saisons?

— Oui.

— Alors vendez-moi un peu de printemps.



L'île de Maratoea

Ainsi que nul ne l'ignore, l'Océan Pacifique est parsemé, surtout dans la région tropicale, d'innombrables atolls — des anneaux de corail, renfermant un lagon à l'intérieur, lagon qui, la plupart du temps, communique avec la mer libre par une ou plusieurs coupures, ou passes.

Un des atolls le plus curieux de tout le Pacifique est sans contredit celui de Maratoea, situé dans la mer des Célèbes, à cent kilomètres de la terre la plus voisine.

Le lagon de Maratoea n'est élevé, par endroits, que de deux verges au-dessus des plus hautes marées. Lors des fortes tempêtes, la mer balaie parfois une grande partie de l'îlot. Heureusement qu'en certains points, le sol atteint une hauteur de près de quarante verges au-dessus du niveau des eaux. C'est sur ces hauteurs, lesquelles sont couvertes de grands arbres dont certains mesurent près de dix-huit pouces de diamètre, que se réfugient les indigènes en cas de cyclones.

Ces indigènes sont les descendants de pirates zoulous établis dans l'îlot il y a plusieurs siècles.

On les appelle des Biajos. Ils subsistent surtout du coprah — noix de coco séchée — qu'ils vendent aux négociants chinois au moment de la récolte. L'argent qu'ils tirent du coprah leur sert à acquérir des objets manufacturés.

Comme nourriture, ils vivent surtout du produit de leur pêche. Car le lagon de Maratoea est très poissonneux. Il renferme, notamment, de grandes quantités de tortues de mer, que les Biajos capturent.

Franklin et le chapelier

Benjamin Franklin était la sagesse même, ses Maximes en font foi. Aussi accourait-on de toutes parts pour le consulter.

Un chapelier qui s'installait à Boston lui soumit l'enseigne suivante qu'il se proposait de faire inscrire sur sa boutique: "John Thomson, chapelier, fait et vend des chapeaux au comptant."

—Le mot "chapelier" est superflu.

—Alors, dit le boutiquier, je mettrai seulement: "John Thomson fait et vend des chapeaux au comptant."

—Inutile de mentionner: "au comptant." Ceux qui achètent un article d'aussi peu d'importance ne demandent pas de crédit.

—Eh bien, je mettrai: "John Thomson fait et vend des chapeaux."

—A quoi bon le mot "fait"? Celui qui achète un chapeau ne s'inquiète pas de celui qui l'a fait.

—Eh bien, ceci seulement: "John Thomson vend des chapeaux".

—Pas même. Croyez-vous qu'on s'imaginera que vous les donnez vos chapeaux? Mettez donc simplement: "John Thomson, chapelier."

Boîte aux Questions

Q.—Le 1er courant vous avez répondu à quelqu'un qui demandait: "Que faut-il penser de la promesse faite par Notre-Seigneur à sainte Marguerite-Marie: "Je te promets dans l'excessive miséricorde de mon Coeur que son amour tout-puissant accordera à tous ceux qui communieront neuf premiers vendredis du mois de suite, la grâce de la pénitence; ils ne mourront point en disgrâce ni sans recevoir les sacrements, mon divin Coeur se rendant leur asile assuré en ce dernier moment".

Vous avez répondu: "la promesse est authentique". Comment Notre - Seigneur peut-il avoir fait cette promesse quand la communion (eucharistie) a été instituée une journée seulement avant qu'Il meure et mis en pratique longtemps après sa mort?

Cela doit être une fabrication comme bien d'autres. UN CURIEUX.

R.—Je vous félicite de votre souci de la précision: c'est pourquoi vous vous posez un point d'interrogation en disant: "vous avez répondu: la promesse est authentique". Cependant le sens de cette authenticité a été donné à la seconde réponse de la même série de la **Boite aux Questions** du 1er mars, où vous pouviez lire: "cette dévotion est encore l'objet d'une promesse d'ordre privé à sainte Marguerite-Marie". Il s'agit d'une révélation privée et particulière qui n'est pas et ne peut être une révélation universelle. Mais cette révélation faite à sainte Marguerite-Marie, bien que privée, est tout même certaine au point de vue historique, et ce serait injuste d'affirmer gratuitement que "cela doit être une fabrication comme bien d'autres". La révélation de cette "Grande Promesse" doit être interprétée comme révélation privée: voilà pourquoi on ne lui donnera pas la valeur d'une Révélation Universelle par exemple celle du Nouveau Testament, c'est-à-dire la révélation chrétienne, telle que contenue dans les Evangiles et les Epitres. Seule l'Eglise "catholique" est l'interprète autorisée de la révélation chrétienne.

Alors dans quel rapport se trouve la révélation de cette promesse du Sacré-Coeur à sainte Marguerite-Marie vis-à-vis de la révélation chrétienne? C'est en cela que j'ai cru trouver le point de votre question. Que je lise l'Evangile ou les Epitres, je ne l'y trouve pas, sans doute; est-ce qu'elle s'y oppose? Voyons: il est certain que l'on ne peut changer l'enseignement de l'Eglise par rapport à l'incertitude de notre persévérance finale, à savoir si nous serons à l'heure de la mort dignes d'amour ou de haine. Alors même après avoir communié selon le désir du Sacré-Coeur, neuf premiers vendredis, il ne faut pas se laisser à la présomption tout en nous souvenant que le ciel sera pour nous le fruit de notre pénitence: "si vous ne faites pénitence vous périrez tous pareillement". (S. Luc, XIII, 5). Ainsi la persévérance finale est accordée à la pratique des neuf premiers vendredis; mais elle suppose également l'accomplissement des autres moyens de salut comme la foi, l'état de grâce, l'observance des commandements. De plus N.-S. J.-C. dans l'Evangile de saint Jean ne promet-il pas la vie éternelle et la résurrection glorieuse à ceux qui mangeront sa chair et boiront son sang? Et pourtant, cette promesse solennelle n'annule pas toutes les autres conditions de salut. De même le Sacré-Coeur attache la promesse de la persévérance finale aux neuf communions, marquant par là que celui-là assurera bien mieux son salut qui communiera plus fréquemment et plus pieusement en son honneur; mais il n'entend pas exclure les oeuvres que le souci de notre salut nous impose.

La promesse du Sacré-Coeur à sainte Marguerite-Marie ne comporte rien d'offensif à la foi et aux moeurs, elle doit être admise et comprise en l'interprétant d'après l'enseignement officiel de l'Eglise contenu dans la Révélation et la doctrine traditionnelle. C'est à cette lumière qu'il faut l'examiner et la soumettre. Ainsi que cette révélation ait été faite longtemps après l'institution de la sainte Eucharistie, cela ne change rien à la question, et ne la constitue pas une fabrication.

En terminant, je vous mettrais en garde contre votre affirmation si générale: "cela doit être une fabrication comme bien d'autres"; car cela ressemble pas mal à l'esprit du Protestantisme.

Réponses au Casse-tête

Détention
Tertre
Coma
Diabolo
Crépi

L'ASSOCIATION D'EDUCATION AU MANITOBA

St-Lupicin

Percepteurs: — MM. Onésime Brousseau, Victor Ferrand, Julien Lemaux, Marcel Lejeune, Marcel Brisson, Marcel Dufault et Fred Bourrier.

$5.00: R.P. Joseph Picod, curé.

1.00: R.P. J.-M. Comte, MM. G. Boulic, Azarie Encontre, Ernest Dufault, Henri Payette, Henri Cailler, H. Bourrier, SS. Chanoinesses des Cinq-Plaies, Marc Moreau, Vic. Ferrand et Fred. Bourrier.

.50: MM. Arthur Château, Julien Teffaine, Julien Lemaux, Henri Bahuard, Marcel Lejeune, Phil. Lafrenière, Marcel Brisson, Mercel Boulic, Firmin Bourrier, Félix Espénel, Léon Brunel et Mme Nap. Payette.

.25: MM. Marc Bourrier, Ant. Payette, O. Brousseau, Jules Encontres et R.-H. Morin.

Total: $23.25

St-François-Xavier

Percepteurs — Mlles G. Catellier et P. Deslauriers, Mme W. St-Germain, Mlle R.-A. Perras et M. Marc Régnier.

$5.00: Couvent de Saint-François-Xavier.

3.00: M. Bruno Régnier.

2.00: M. l'abbé P.-E. Halde, Marc Régnier et Mme Y. Willing.

1.00: MM. Alfred Zastre, R. Ouellette, Mme Ed. McCaughan, MM. Léopold Régnier, Herm. Préfontaine, Mmes. A. Perras, C.-A. Préfontaine, MM. A. McCaughan, John Zastre, Mlle Gervaise Catellier, Mme E. Robidoux, M. Fred. Lavallée, MM. Léon Caron, Oliva Richard, Joachim Régnier et Mlle R.-A. Perras.

.50: MM. Julien Richard, Joseph Mousseau, Jos. Lamothe, J.-B. Morin, Dosithée Perras, Mlle Eug. Lavallée, Gustave Régnier, R. Précourt, Mlle Louise Gauthier, Mmes Louis Lamothe et L. Morin.

.25: MM. Ovila Bélisle, Gus. Daignault, Mme Ad. Daignault, Philip Todd, Maurice Todd, Mme Wm St-Germain, Joseph Ledoux, Allen Zastre, Frank Todd et Norman Todd.

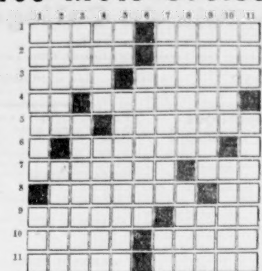
.20: M. F. Daignault.

.15: Mlle Janette St-Germain, Mlles Cécile Stevenson et Ruby Todd.

.10 M. Gérald St-Germain, Mlles Patsy Slabodzien, Patsy Deslauriers, Rita Deslauriers, M. René Deslauriers, MM. Garnett Stevenson, Daniel Larocque, Donald Todd et Mme Alex. Todd.

Total: $39.55

Nos Mots Croisés



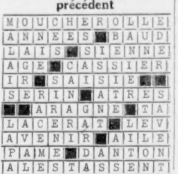
HORIZONTALEMENT

1—Rendre uni et luisant par action mécanique — Poète français (1589-1670).
2—Qui est en usage — Personne cherchant à en égaler une autre.
3—A un certain poids — Appelée une à une.
4—2e conj. — Femmes emportées et très méchantes.
5—Grande étendue d'eau entourée de terres — Rendrez mats des motifs brunis.
6—Fera descendre par le gosier jusque dans l'estomac.
7—Rendre plus étroit — Préfixe signifiant sous.
8—Synonyme de aérifias — Symbole du strontium.
9—Répétée une seconde fois — Reconnaissance d'avoir fait quelque chose.
10—Ce qui demeure d'un tout—Soutirer.
11—Consommées par l'usage — Maréchal de France (1650-1725).

VERTICALEMENT

1—Orphelin mineur, placé sous la direction d'un tuteur — Belle-fille.
2—Aura la hardiesse — Sacs de linge enveloppant des oreillers.
3—Liliacée à fleurs blanches et odorantes — Attouchement tendre ou affectueux.
4—En outre, de plus — Mesure itinéraire de Russie.
5—Ile de l'Atlantique — Très maigres.
6—Rends égal.
7—Redira ce qu'on a déjà dit — Conjonction copulative.
8—Se dit d'un hydravion qui se pose à la surface de l'eau — Saupoudré de sel.
9—Iras à reculons — Pièce ronde de métal cannelée en spirale.
10—Lien de jonc — Affaiblies.
11—Venue au monde — Rayure sur la peau.

Solution du problème précédent



M	O	U	C	H	E	R	O	L	L	E
A	N	N	E	E	S	■	B	A	U	D
L	A	I	S	■	S	I	E	N	N	E
A	G	E	■	C	A	S	S	I	E	R
I	R	■	S	A	I	S	I	E	■	■
S	E	R	I	N	■	A	T	R	E	S
■	■	A	R	A	G	N	E	■	T	A
L	A	C	E	R	A	T	■	L	E	V
A	V	E	N	I	R	■	A	I	L	E
P	A	M	E	■	D	A	N	T	O	N
A	L	E	S	T	A	S	S	E	N	T

Des bourses de France pour les étudiants en musique

Le gouvernement français vient de faire un don généreux aux étudiants de musique de l'Ouest du Canada en offrant des bourses qui permettront aux gagnants de continuer leurs études plus avancées à Paris. Les musiciens de l'Ouest canadien sont reconnaissant envers la France pour cette générosité qui leur permettra de faire des voyages intéressants et d'étudier la musique dans la capitale française.

La France, par ce moyen, désire manifester au peuple canadien sa reconnaissance pour l'aide gigantesque qu'il lui a donnée lors de l'occupation nazie, en particulier l'aide inébranlable que lui a accordée le mouvement de gaulliste par l'entremise des Français Combattants, sous la direction de M. J.-O. Callède.

Cette généreuse initiative de la part du gouvernement prouve, de plus, combien, en France, l'on estime et apprécie l'étude de la musique. En effet, l'Etat considère comme l'un de ses devoirs d'aider les étudiants en musique. Ainsi, le gouvernement français met en réserve les revenus de la taxe pari-mutuelle pour les employer à venir en aide aux organisations musicales, telles que l'Opéra National, les orchestres symphoniques, et autres.

MARISE DUCLAU et sa famille — Pardonnez-moi. — Par McEvoy et Striebel

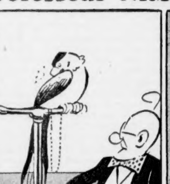






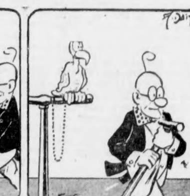
Le professeur NIMBUS — Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.











La guerre des mondes



Veillée d'Armes

(de Münich à mai 1940)

"Ces images existent en vues de projection pour écoles, chez Mazo, 33, Boulevard Saint-Martin, Paris."



I. — LA PAIX FALLACIEUSE

L'été 1938 s'était terminé dans une anxiété tragique. L'affaire des Sudètes de Tchéco-Slovaquie avait failli amener la guerre. Les hommes de bonne volonté aux intentions pacifiques, en allant prendre directement contact avec les hommes de l'axe, crurent avoir écarté le danger. Les accords passés à Munich par les hommes d'Etat anglais et français, Chamberlain et Daladier, semblaient devoir inaugurer une ère nouvelle. Le Fuhrer allemand se déclarait satisfait: il n'avait plus rien à demander. Les conflits brutaux des armées paraissaient désormais devoir être évités par des négociations loyales, directes et publiques entre les chefs des gouvernements. Ce sentiment de fausse sécurité influa assez sérieusement sur la préparation militaire des Français, toujours acquis par avance aux idées généreuses et à toute politique d'accord.



II. — LA CRISE

Or tandis que la France se tournait vers les questions les mieux en rapport avec son tempérament national: la politique des partis, les problèmes sociaux, les performances de tout ordre, les grands travaux, les problèmes scientifiques, les manifestations artistiques, l'un des signataires des accords de Munich ne pensait qu'à la guerre, ne travaillait que pour la guerre, ne vivait que pour la guerre . . .

Des nuages nouveaux s'amoncelaient sur l'Europe Centrale. L'appétit Allemand non content d'avoir absorbé la Tchéco-Slovaquie se portait sur la Pologne où se trouvait une zône extrêmement dangereuse pour la paix européenne: le fameux couloir polonais, cette rue longue et étroite par lequel le Traité de Versailles avait voulu assurer la liaison entre le territoire Polonais et la Baltique. Comme naguère les Sudètes, les Dantzickois dans un nouveau concert aussi savamment orchestré que le premier, réclamaient le rattachement à l'Allemagne. Et le Fuhrer de déclarer qu'il y voyait "la der des der" . . . de ses dernières revendications ! . . .



III. — TENTATIVES D'ALLIANCE ET D'EQUILIBRE

La conviction que tout pouvait encore s'arranger ne quitta point les Français: ils voyaient possible le maintien de la paix dans l'annonce de négociations engagées par les Anglais et les Français avec la Russie Soviétique: la création d'une masse anglo-franco-russe, soutenue par des accords avec la Turquie et les peuples du proche Orient était de nature à offrir, face à l'axe germano-italien, un appareil diplomatique et militaire impressionnant. Tandis qu'il était imbu de cette erreur psychologique, le monde étonné apprit le renvoi de Moscou des missions anglaise et française et la conclusion d'un accord germano-russe. La sensation d'un péril extrême s'imposait aussitôt à tous: la guerre se dressait debout et déjà presque installée sur notre frontière. Ainsi se pavait l'absence de la Russie au traité de Versailles.

COLLEGE DE ST-BONIFACE

Le Coin du Collège

Directeur: Telesphore Robert
Rédacteurs: Jean Lagassé, Félix Gourbil, Gilles Lane

XIXe ANNEE — 1945-46 — NUMERO 22

CHRONIQUE
du 14 au 20 mars

Cette semaine, raconter serait trop long. J'énumère.

Macbeth

Jeudi soir, Macbeth au Playhouse. Nos universitaires en nombre vont voir et entendre ce qu'ils ont lu et étudié. Entendre? Pas toujours. Mais ils ont écouté de leur mieux, et mieux que d'autres autour d'eux.

Couronnes

Dimanche après-midi, à la salle académique, couronnement de la saison sportive d'hiver et distribution des coupes aux multiples héros de la patinoire.

"Mission canadienne-française"

Dimanche soir, une douzaine de Collégiens de tout âge, accompagnés des PP. Caron, Samaan et Gingras, sont reçus par le Cercle français de l'Université, dans une résidence de Winnipeg. Pour illustrer le sujet de cette soirée: "Une journée au Collège," il y eut causeries, récitations, chant religieux, chanson de folklore, le tout terminé naturellement par l'In manus tuas. Un succès dont nos délégués sont émus autant que leurs hôtes. Une découverte, même pour les Collégiens. Merci à nos messagers. Nous en sommes fiers.

Séances

Lundi soir, "Bibi" au Playhouse.

Séance! voilà un mot riche de poésie pour les Collégiens. Ce n'est pas un soir mais des semaines qu'il évoque. Attente, perspective d'une fête; étude d'un texte, travail, corrections, idéal deviné; dévouement, collaboration, intérêt collectif.

Enfin le grand soir (pas celui de Castia!): angoisse des aides-régisseurs, empressement des placeurs, le choeur, l'orchestre, le chant; les figurants, les acteurs, rideau! entr'actes.

Air de fête, joie des élèves, contentement des spectateurs, figure radieuse des parents, allégresse des petits chantres installés comme des marquis dans les loges latérales du haut (avec le loisir, s.v.p., de se dégourdir les jambes après la tension d'un acte). Et cette pièce qui vous remue l'âme jusqu'au fond.

Plaisir du succès final. Joie des acteurs, des directeurs, de tout le monde. Le Collège y participe et l'augmente. Il la conserve, car elle va flotter encore dans l'air des jours suivants, traînée bienfaisante du souvenir. Plus encore peut-être: empreinte durable, émotion purifiante qui marque toujours l'âme sensible au beau.

C'est peut-être cela. C'est beaucoup, en tout cas; et c'est bon.

Dans la foi

Mardi. Hier, c'était beau et bon. Aujourd'hui, ce sera plus grand, plus profondément touchant. Je ne parle pas de la messe pontificale de la Saint-Joseph à la Cathédrale, où notre chorale a chanté pour le Maitre. Cette jouissance heureusement n'est pas rare pour nous.

Mais le soir, ce fut de l'inédit: dans notre chapelle, le baptême et la confirmation par Monseigneur Cabana d'un jeune mennonite instruit dans la religion par le P. Recteur. C'est la joie d'une fête de famille qui s'accroit aux proportions de la grande famille chrétienne. Spectacle aussi prenant que nouveau pour nous.

BRIBES

ART ET NATUREL — "Bibi," triomphe de l'art. Le "garçon du bar" de la kermesse est si naturel qu'on veut l'engager. Et quelle élégance! Pour ne pas masquer son jeu il gesticule dextrement de la gauche: "Orangeade! Citronnade!" Vous en aviez la soif!

NATUREL ET ART — Et le naturel chez le bistro! Cormiau appliqué à ses comptes et replaçant tout en ordre. Et l'aisance de Perrin à déguster une consommation. Merveille de la scène!

WALTER ET LES DAMES — Samedi après-midi, répétition de "Bibi" au Collège. Répétition aussi des mêmes scènes dans les mêmes circonstances. Dans un corridor, Walter empressé évite une collision, se colle au mur, s'excuse de toute sa politesse en rougissant: "Pardon, madame," et laisse passer . . ."madame Butard."

On parle aussi d'une "demoiselle Prébouclé" qui mystifia son professeur.

BALLON OU NOIX DE COCO — Que ceux qui pensent aux sports ne regrettent pas trop la fin de l'hiver. Le ballon-au-panier va voir des sauts simiesques. Les noms d'équipes y seront peut-être pour quelque chose: Chimpanzés, Gorilles, Ouistitis!

A la coopérative du livre

L'année fiscale de la coopérative des Collégiens se divise en deux semestres. Le 10 mars eut lieu l'assemblée générale, couronnement du premier terme. Sous la direction du président, Marcel Hamonic, les membres prirent connaissance du travail de l'administration.

Le président souhaita la bienvenue au conférencier du jour, M. Jodoin, président de la Familiale de Saint-Boniface. L'inscription atteste la présence de 45 membres. Robert Turenne est ajouté au nombre des directeurs en prévision du départ de M. Hamonic, qui est un Finissant.

Après un mot de félicitation à l'assemblée pour l'intérêt croissant manifesté envers la coopérative et la confiance accordée aux directeurs, le président fit un bref commentaire sur le travail accompli jusqu'à date. Puis il invita tour à tour le gérant et le président du comité de surveillance à lire leur rapport.

Bilan, au 28 février 1946.

Actif	
En main	$ 14.12
En banque	37.93
	52.05
Placement	1.00
Inventaire	56.95
Total	$110.00
Passif	
Capital social	$ 35.55
Dépôts	2.45
Emprunts	50.00
Surplus	22.00
Total	$110.00

La Coopérative a vendu pour $122.50 de livres, du 8 janvier au 28 février. Manifestation évidente de l'activité de ses membres.

Malgré les dépenses de la fondation et des débuts, le gérant a pu verser en caisse un trop-perçu de 18%, dont 15% iront en ristourne et 3% au fonds d'éducation.

Notre invité, M. Jodoin, mérite nos plus vifs remerciements. Bien que succinct, son historique du mouvement coopératif nous a fait revivre des années où une misère quasi inhumaine criait sans être écoutée.

Dans certains pays, la violence armée paralysa cette misère révoltée. Ailleurs le délabrement social ne fit qu'enhardir les esprits à la poursuite d'un ordre nouveau. Les premiers subissent aujourd'hui les conséquences désastreuses de leur conduite. Les autres érigent sur les ruines déplorables de telles années un édifice beau, grand et pratique: beau de l'union prônée par la coopération; grand de la charité et des vertus humaines érigées par elle en principes; pratique par les services rendus à ses membres.

Les réalisations de notre coopérative, jointes aux bienfaits de la Caisse, écartent aujourd'hui le scepticisme de nombre d'élèves, qui constatent l'éloquence des faits.

Les résultats attendus lors de la fondation sont déjà bien dépassés. Des projets d'envergure s'élaborent dans les esprits ouverts aux besoins de notre petite vie collégiale.

Le sous-secrétaire,
Jean COMEAU.

L'exemption de la taxe privera le gouvernement d'un revenu de . . .

(Suite de la première page)

cine à l'Université de la Saskatchewan; il donnera la somme de $7,760 au centre de santé de Moose Jaw.

La taxe d'éducation de deux pour-cent devrait rapporter le montant de $4,000,000; les revenus des liqueurs atteindraient la somme de $4,650,000 et la taxe sur l'essence rapporteraient le montant de $4,300,000; les permis d'auto et autres impositions rapporteraient $2,500,000 et le montant de la taxe sur le revenu public atteindrait la somme de $2,000,000. Le revenu probable des ressources naturelles est évalué à $2,750,000. Le ministère de l'assurance accuserait un revenu de $112,840 et celui de la Santé publique rapporterait la somme de $1,572,300.

Les dépenses prévues pour le ministère de la Voirie et du Transport se chiffrent à $4,530,147 et les déboursés pour les améliorations publiques représentent une augmentation de $4,116-590 à $4,495,327.

Voici maintenant l'énumération des principales dépenses pour l'exercice financier de 1946-1947, (les chiffres entre parenthèses représentent les dépenses de l'année précédente) Principales augmentations: Salaires et dépenses des aviseurs et assistants du cabinet: $40,000 (16,440); vérificateurs des utilités: $25,800; prêts à la Commission de l'énergie électrique: $1,800,000 (400,000); développement industriel: $1,300,000 (500,000); construction d'hôpitaux pour aliénés: $744,000 (300,000); édifices de médecine pour l'Université: $1,005,000 (100,000); chemins et ponts: $4,251,357 (3,818,160); voirie et ressources naturelles: $1,850,000; écoles normales: $109,120 (68,800); livres de lecture pour les écoles: $110,000 (30,290); administration de l'éducation dans le Nord: $52,170; laboratoires: $114,780 (43,160); traitements pour maladies mentales: $1,355,593 (751,022); loi d'hospitalisation: $1,364,210; développement des ressources naturelles: $1,315,050 (770,650); aide sociale: $1,026,750 (30,420); extention du système de téléphone: $1,059,000 (721,000); maintien du système de téléphone: $3,900,000 (3,600,000). Principales diminutions: prêts au travail. (10,000); office du prêt agricole: $60,500 (79,250); avances d'après la loi du prêt agricole: $85,500 (240,000); textes autorisés dans les écoles: $50,000 (85,000); octrois au district pour salaire d'instituteur: $5,000 (50,000); recrutement et transport de la main-d'oeuvre agricole: $25,000 (180,000); dépenses en raison des différentes lois des hôpitaux: $650,000 (750,000); octrois pour services de santé publique: $50,000 (150,000); bien-être de l'enfance: $292,990 (1,296,280).

Voici maintenant le tableau comparatif des recettes avec chiffres des revenus de l'année précédente entre parenthèses:

Principales augmentations: bureau des liqueurs: $4,650,000 (4,400,000); taxe sur l'essence: $4,300,000 (3,900,000); permis d'autos et autres impositions: $2,500,000 (2,475,000); droits de succession: $500,000 (400,000); droits pour titres de terre: $550,000 (350,000); revenu d'institution: $371,000 (200,000); revenu forestier: $725,000 (600,000); revenu minier: $900,000 (250,000); pâturages et foin: $225,000 (100,000); pêcheries: $75,000 (35,000); permis de chasse, royautés sur la fourrure: $190,000 (125,000); parcs: $35,000; taxe minérale: $35,000; octrois du fédéral pour le perfectionnement physique: $38,000; octrois du fédéral à propos du plan de santé: $49,000; services d'hospitalisation selon la nouvelle loi: $1,400,000; ambulance aérienne: $5,000; pensions du vieil âge: $3,298,425 (3,041,750).

Principales diminutions: taxe d'éducation: $4,000,000 (4,500,000); intérêts sur le fonds d'amortissement et autres obligations: $442,000 (507,000); taxe sur les revenus publics: $2,000,000 (2,350,000); subventions et remboursements agricoles: $62,000 (136,000); terres des ressources naturelles: $350,000 (450,000).

Dans son discours sur le budget, M. Fines a fait remarquer que l'exemption de la taxe sur certains produits alimentaires priverait le gouvernement d'un revenu de $2,000,000. Il a considéré la possibilité d'une autre taxe sur les articles de luxe, mais n'a pas donné suite à cette possibilité. Il attendra le résultat de la Conférence du fédéral avec les provinces avant d'imposer une nouvelle taxe.

Il annonça que la dette nette de la Saskatchewan a été réduite de $18,116,245 depuis 1944 et que les intérêts sur la dette étaient de 4.5 pour-cent. Au cours du présent exercice financier, la province a payé comptant la somme de $3,000,000 en bons.

Il ajouta en terminant que le budget tel que présenté par le gouvernement C.C.F. était un budget "humain". En faisant le budget, le gouvernement s'est laissé diriger par les besoins de la population. "L'humanité tout d'abord", déclare le trésorier provincial, a été la grande inspiration dans la rédaction du budget.

L'opposition nous a mis en garde contre la trop grande prodigalité dans les dépenses, mais la guerre nous a enseigné que les dépenses considérables faites par le gouvernement ne constituent pas nécessairement un fardeau, déclara Fines. Ce dernier est d'opinion que la population de la Saskatchewan ne serait pas effrayée par un budget de $50,000,000 à 60,000,000.

Socialisation de la médecine

Le premier ministre Douglas a donné les grandes lignes de la politique du gouvernement C.C.F. au sujet de la socialisation de la médecine dans la Saskatchewan. Au dire du premier ministre, la réalisation complète de cette politique prendra effet d'ici 1950. Le gouvernement procède par étapes. Il déclare que le gouvernement accorde déjà les soins gratuits aux tuberculeux et aux personnes affectées par le cancer, les maladies vénériennes et mentales. Actuellement la législature a adopté en deuxième lecture une loi qui accordera l'hospitalisation gratuite ainsi que certains traitements spéciaux. Pour défrayer les dépenses de la mise en vigueur de cette loi, le gouvernement taxera les individus qui devront verser $5.00 annuellement. Les parents devront payer pour leurs dépendants, mais le montant maximum ne dépassera pas $30. par famille. Ceux qui refuseront de payer seront passibles d'une amende n'excédant pas $25. et d'une taxe supplémentaire de .50 sous pour chaque trois mois qu'ils ont refusé de contribuer au fonds d'hospitalisation.

Douglas a ajouté que le gouvernement projette un système d'assurance-santé pour toute la province, qui sera destiné à fournir à chaque homme, femme et enfant de la Saskatchewan les traitements médicaux essentiels. Cette nouvelle mesure sera mise en pratique avec ou sans la participation du fédéral.

Dans le même ordre d'idées, le gouvernement établit un collège de médecine à l'Université de la Saskatchewan, afin de former le personnel qui sera requis par le plan de socialisation de la médecine. Un autre projet de loi qui sera soumis à la législature est la formation dans la province de 14 régions, dites régions de santé. Le gouvernement aidera à l'équipement médical de ces centres par la construction d'hôpitaux, de cliniques et autres accommodations.

Patterson critique le budget

M. W. J. Patterson, chef de l'opposition, a déclaré que le gouvernement C.C.F. tâche de prélever $20,000,000 par les taxes, soit deux fois plus qu'il y a quelques années, afin de pouvoir combler les dépenses projetées. Un budget de $50,000,000 est très lourd pour une population de 850,000. Il se demande si la population de la Saskatchewan approuve ou désapprouve une telle dépense. Il critique les dépenses occasionnées par "les experts du gouvernement". Aux élections, les C.C.F. disaient à tout le monde que tout le système économique était faux et que seuls les "gros bonnets" récoltaient les bénefices. Mais pourtant le budget du gouvernement C.C.F. est, ce qui est très surprenant, orthodoxe pour une administration socialiste. Il a scruté en vain le budget pour découvrir ce que devraient payer les "gros bonnets", alors que le peuple devra contribuer de sa poche la somme de $20,000,000 en taxes.

Il accuse certains ministres de faire des déclarations irréfléchies qui sont de nature à détruire la confiance du peuple envers eux. Au moins deux de ces déclarations sont contenues dans le discours du Trône de 1945. Elles sont en contradiction avec les faits. L'une affirme que des octrois assez considérables ont été faits pour la construction d'hôpitaux, alors que le gouvernement n'a versé en octrois que la somme de $7,000; il ajouta qu'une seule compagnie d'électricité avait été achetée dont l'acte de vente a été daté seulement neuf jours avant le discours du Trône de 1945.

Patterson ajoute que le système des Grandes Unités Scolaires occasionnera de plus lourdes taxes municipales.

Le chef de l'opposition critique la façon dont le gouvernement conduit ses industries. Il donne l'exemple du moulin à scie de Lac la Ronge qui produit, d'après la **Saskatchewan News Letter**, entre 80,000 à 90,000 pieds de bois au prix de $14,000 en salaires. Si on laisse de côté les frais d'opération, la production de 1,000 pieds de bois coûterait $155,000. "Il n'est pas étonnant, en face d'une dépense semblable, que le ministre des ressources naturelles se demande si les compagnies de la Couronne vont rapporter des profits", déclare Patterson.

Au sujet de la santé, Patterson remarque une appropriation de $1,400,000 pour services d'hôpitaux, mais cette somme devra être payée par le peuple. Il dit que le record du trésorier est bon au sujet de la dette publique, mais il se demande pourquoi il prend des faux-fuyants pour le faire paraître meilleur qu'il ne l'est en réalité. Il y eut des manoeuvres pour inclure des balances bancaires.

Collaboratrice



Mme Béatrice Borothra, épouse de Jean Borothra, étoile du tennis, est accusée par la police française d'avoir collaboré avec les Nazis. Elle serait actuellement en Suisse. Mme Borothra est anglaise de naissance.

La liberté d'enseignement et la nouvelle constitution

(Suite de la première page)

Le président socialiste de la Commission de la Constitution ayant précisé que le texte de la déclaration ne posait que des principes, et laissait au législateur le soin d'en déterminer les conditions particulières d'application, le M.R.P. se rallia à ce point de vue, étant entendu qu'il appartiendrait aux assemblées législatives compétentes de prendre ultérieurement les décisions nécessaires. Et, ainsi, le texte litigieux fut adopté avec l'appui des voix catholiques du groupe du Mouvement Republicain Populaire.

Mais, lorsqu'on en arriva à la discussion des articles dans lesquels eut dû figurer le principe de la liberté de l'enseignement, l'affaire devint plus sérieuse. Le M.R.P., décidé à défendre énergiquement une liberté particulièrement chère au coeur des catholiques, présenta un amendement tendant à l'inscription de cette liberté essentielle dans le texte de la Déclaration. M. Henri Teitgen, père du ministre de la Justice, et ancien bâtonnier du Barreau de Nancy, plaida avec une conviction ardente, une émouvante sincérité et un talent remarquable en faveur de cette grande cause. Son intervention plaça immédiatement le débat sur un terrain élevé, dans une atmosphère de dignité et de compréhension. Ce fut ensuite le discours du prestigieux Maurice Schumann, président du M.R.P. L'éloquent porte-parole de la France Combattante à Londres, dont la voix aux accents émouvants et sarcastiques est bien connue de tous les auditeurs de la Radio, impressionna vivement l'assemblée et recueillit des applaudissements jusque sur les bancs de la gauche et de l'extrême-gauche. Malheureusement le point de vue des individus dut s'effacer devant la position officielle des partis, opposés à l'initiative catholique. Aussi, en dépit du talent et des efforts déployés par les orateurs du M.R.P., l'assemblée, par 321 voix contre 222, refusa d'inscrire dans la Constitution le principe de la liberté de l'enseignement.

S'il se fut agit d'une discussion loyale, sans arrière-pensée politique, nul doute que la solide argumentation et la dialectique brillante de MM. Schumann et Teitgen n'eussent convaincu leurs adversaires.

Mais la laïcité et la lutte contre l'enseignement libre demeurent de puissants tremplins électoraux pour de trop nombreux groupements, qui brandissent périodiquement l'épouvantail clérical afin de dissimuler l'indigence de leur programme, et de détourner l'attention publique des difficultés politiques, économiques et sociales auxquelles ils sont incapables d'apporter une solution convenable.

Du reste, M. Maurice Schumann rappela malicieusement les déclarations faites naguère par des chefs communistes, à une époque où la "main tendue aux catholiques" était le mot d'ordre du "Politburo." C'est Maurice Thorez, aujourd'hui vice-président du Conseil, disant, en 1937: "La liberté de conscience implique le libre exercice du culte et le libre choix de l'école". C'est Jacques Duclos, protestant l'an dernier avec indignation contre des tracts accusant le parti communiste de conspirer contre la liberté de l'enseignement "à laquelle nous sommes et demeurons attachés."

Ces temps sont aujourd'hui révolus, et le parti communiste a, une fois de plus, changé de tactique en modifiant sa doctrine. Ayant échoué dans son audacieuse tentative de ralliement des masses catholiques, il s'oriente maintenant vers le grignotage et l'absorption des électeurs socialistes et radicaux; aussi, lui est-il difficile de se montrer moins qu'eux attaché au principe de la laïcité.

"Nous avons le sens de l'opportunité," proclamait récemment M. Jacques Duclos, sans que personne ne songeât à le démentir!

Ainsi donc, malgré le pathétique appel des orateurs du M.R.P., les élus socialistes et communistes rejoignirent le bloc des anticléricaux traditionnels pour repousser l'amendement proposé.

Est-ce à dire que l'enseignement libre soit condamné en France? Il n'en est rien, fort heureusement. Sans doute, solennellement reconnu dans un texte constitutionnel, son principe eut été plus sûrement garanti. Cette garantie lui étant refusée injustement, c'est à l'opinion catholique qu'il appartiendra, comme par le passé, de veiller jalousement sur l'une de ses plus chères conquêtes afin de la préserver de toute atteinte directe ou indirecte.

Nous savons que cette vigilance ne se démentira pas. Dès le lendemain du vote de la Consituante, S. Exc. Mgr Weber, évêque de Strasbourg, adressait aux autorités civiles une vigoureuse et pertinente protestation contre la menace qui pèse désormais sur le statut religieux et scolaire de l'Alsace; dans son numéro du 19 mars, le journal catholique "La Croix" publiait une résolution votée par des notabilités de Colmar, traduisant justement l'émotion et l'inquiétude de l'Alsace devant les tendances actuelles de la politique française.

Au même moment, l'assemblée des cardinaux et archevêques de France, qui tenait à Paris sa réunion trimestrielle, rehaussée par la présence de trois nouveaux Princes de l'Eglise, publiait une déclaration solennelle dans laquelle, au nom de l'épiscopat français tout entier, les chefs de l'Eglise de France se déclaraient "résolus à sauver la liberté de l'enseignement par tous les moyens en leur pouvoir," et affirmaient que, ce faisant, "ils ont conscience de protéger ainsi toutes les libertés humaines, car elles sont toutes étroitement liées les une aux autres." Le document n'omet pas de rappeler que dans les régimes totalitaires et fascistes les atteintes à la liberté de l'enseignement ont précédé la suppression de la liberté, puis les cardinaux et archevêques réclament un statut légal de l'enseignement libre et invitent les familles "à poursuivre énergiquement, sans agressivité, mais avec une conviction ardente, la campagne entreprise pour éclairer, sur la justice de leur cause, une opinion publique qui l'ignore encore beaucoup trop." Cette déclaration mesurée dans sa forme, mais énergique dans le fond, promet d'avoir un grand retentissement dans toute la France. Elle marque le prélude d'une vaste campagne en faveur du droit, pour les parents, de confier l'éducation de leurs enfants aux maitres de leur choix. Et si, comme on lui en prête l'intention, l'épiscopat français demande aux catholiques de s'abstenir dans le referendum sur la Constitution, cette campagne pourrait avoir de profondes répercussions sur le plan politique à la veille des élections.

Maurice HERR.

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

LA LIQUEUR DE L'ALCHIMISTE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres.

par Lydia HERMON

NUMERO 9

C'était la servante qui, de la porte, posait cette question inattendue.

— Si je reçois? Vous rêvez, Mélanie. . . Vous savez bien que je ne reçois jamais le matin.

— Je le pensais bien, Monsieur. C'est une jeune dame. . .

— Eh! que voulez-vous que je fasse d'une jeune dame, Mélanie? Si encore, c'était M. Escabasse, le président de la Société d'étude ou Eusèbe, mon fermier! . . . Qui est cette personne, Mélanie?

— Elle dit qu'elle est cousine de Monsieur et elle m'a donné sa carte. La voici.

— Sylvie de Barel, la fille de Louise, marmotta entre ses dents Raoul Gerfault. Je me demande ce qu'elle vient faire ici. . . Est-elle en séjour à Manosque, Mélanie?

— Elle dit, Monsieur, qu'elle est arrivée par le car de ce matin et qu'elle veut parler à Monsieur, pour quelque chose d'important.

— Alors, je pense qu'il me faut la recevoir, conclut M. Gerfault avec un soupir. Y a-t-il du feu au salon, ma fille? Oui. . . Alors faites-la entrer; j'y vais.

Tandis que la servante s'éloignait pour exécuter les ordres reçus, Raoul Gerfault se mit à ranger avec méthode et regret, ses papiers sur le large bureau-commode qu'il affectionnait. Il n'était pas extrêmement pressé d'aller refaire connaissance avec cette jeune cousine qu'il n'avait pas vue depuis longtemps. Que pouvait-elle lui vouloir?

— A quinze ou seize ans, pensait-il, c'était une grande fillette, timide comme un rat; pas laide il me semble, tout à fait le portrait de sa mère. Pas bonne à grand'chose, sans doute, tout comme cette pauvre Louise, qui n'a jamais même été capable de suivre les conseils qu'on lui a donnés. Je me demande ce qu'elle vient faire ici?

Comme cinq ou six minutes seulement s'étaient passées en menus rangements, Raoul Gerfault, après avoir quitté son fauteuil, s'approcha de la cheminée et réorganisa méthodiquement l'édifice des bûches. Il se chauffa un instant les pieds, et présenta à la flamme ses mains très blanches et un peu grasses. Il estimait qu'on doit laisser attendre les visiteurs non désirés, afin de leur faire apprécier la grâce qu'on leur accorde en les recevant, et, au besoin, décourager le retour d'une nouvelle visite.

Enfin, comme il fallait se décider à recevoir Sylvie qui, depuis près d'un quart d'heure, devait se morfondre dans le salon, il se dirigea vers la porte. . . Une seconde il hésita. Remplacerait-il sa robe de chambre par le veston d'intérieur qui était accroché à portée de sa main et ses vieilles pantoufles par des chaussures plus décentes, qu'il n'avait qu'à se baisser pour prendre? Non, il n'avait pas à se gêner pour cette parente pauvre et il tenait à lui prouver qu'on ne doit pas déranger Raoul Gerfault à dix heures du matin.

Sylvie, contrairement à ce que présumait son cousin, n'avait été nullement fâchée de pouvoir se chauffer au feu du salon et de rassembler quelque peu ses idées, en attendant l'arrivée du maître du logis. Elle savait ce qu'elle voulait lui dire et sentait qu'elle le dirait bien; mais il n'est pas mal de se pénétrer de l'ambiance d'une maison, au moment où on va commencer une conversation qui se changera peut-être en lutte; surtout, quand cette lutte doit obligatoirement se terminer par une victoire.

Elle restait donc auprès du foyer, les yeux fixés sur la flamme et parcourait du regard la pièce propre, nette, rangée sans fantaisie qui, dès le premier moment, lui avait donné un aperçu de la sécheresse de caractère de Raoul Gerfault.

Le bruit de la porte ouverte lui fit lever la tête. Sur le seuil, un homme déjà âgé, soixante ans peut-être, la regardait de ses perçants petits yeux noirs. Sylvie remarqua tout de suite le costume négligé, volontairement sans doute, et ses yeux allèrent du col élimé de la robe de chambre aux pantoufles qui montraient la corde; puis se levant, elle salua le nouveau venu d'une légère inclination.

— Vous ne me reconnaissez peut-être pas mon cousin? dit-elle. Voilà près de six ans que nous ne nous sommes pas vus. J'espère ne vous avoir pas trop dérangé à cette heure insolite. Je n'avais pas le choix.

Ces paroles étaient dites d'une voix bien timbrée, dans laquelle Raoul Gerfault ne reconnut aucune des intonations un peu gémissantes de Louise. Les larges yeux gris de Sylvie, tout semblables pour la forme et la couleur à ceux de sa mère, allaient droit à son visage, sans hardiesse et sans timidité. Tout mal disposé que fut le vieil égoïste pour sa jeune visiteuse, ce premier aspect lui plut.

— Il y a du temps, en effet, que nous ne nous sommes rencontrés, répondit-il avec plus d'aménité qu'il ne l'avait prévu lui-même; vous avez changé, ma petite, et à votre avantage, je dois le dire. Je vous aurais pourtant toujours reconnue à votre ressemblance avec votre mère; la tournure, les traits, les cheveux sont semblables, mais vous avez quelque chose de plus viril, il me semble.

— Il le faut, mon cousin, répondit en souriant Sylvie, qui s'était rassise, avant qu'elle n'en eût été priée et qui, d'un mouvement plein de grâce, montrait à son hôte un fauteuil auprès d'elle. Maman était d'une époque où l'on pouvait encore se laisser vivre, mais notre génération est obligée à plus d'activité et de décision.

— Et votre décision d'aujourd'hui a été de venir voir le cousin Gerfault, reprit Raoul avec un léger ricanement, tandis qu'il s'adossait à la cheminée.

— Cela vous fâche-t-il mon cousin? demanda la jeune fille avec un brillant sourire.

— Cela ne saurait me fâcher, car tout vieux et racorni que je suis, il me plaît toujours de voir un jeune et joli visage. Quant à ce que vous obtiendrez de moi, c'est autre chose, car je ne pense pas que ce soit uniquement pour le plaisir de me faire une visite que vous avez pris le car ce matin, par ce mauvais temps.

Le coeur de Sylvie battait un peu, en voyant commencer aussitôt les hostilités; pourtant, elle fit bon visage aux premiers coups de boutoir du sauvage et répondit avec bonne grâce:

— Naturellement comme toutes choses humaines, ou presque, ma visite a un but intéressé. Mais, pourquoi ne donnerions-nous pas quelques minutes à la satisfaction de faire connaissance, avant de nous lancer dans les questions d'affaires. Vous êtes un cousin germain de ma mère et c'est à peine si nous avons échangé dix paroles, au cours de notre vie. Je ne sais pas grand'chose de vous et vous ne savez rien de moi: cette lacune ne mérite-t-elle pas d'être comblée?

— Vous êtes une fine mouche, ma petite et je sens nettement que vous avez l'intention de m'embobeliner. Ne comptez pas y arriver; je suis un vieux dur à cuire, dont personne ne peut se vanter d'être venu à bout. Cependant, comme j'aime la grâce de votre sourire, je préfère ne pas l'éteindre tout de suite. Causons donc . . Donnez-moi des nouvelles de votre mère, ma cousine Louise.

La conversation s'engagea, un peu pénible d'abord, plus facile ensuite, enfin presque cordiale, quand tous deux eurent découvert que, par la finesse de leur jugement, par leur goût des lettres classiques et par un fond de bon sens semblable qui reposait en eux, leurs esprits étaient apparentés.

Raoul Gerfault finit par entraîner sa jeune cousine dans la bibliothèque, pour lui montrer quelques éditions rares qu'il possédait. Après lui avoir fait admirer d'anciennes reliures, il ouvrit devant elle et feuilleta à son intention, une Bible unique, ornée de miniatures originales et naïves.

Tous deux avaient presque oublié que le principal n'avait pas été abordé entre eux, quand midi sonna à la plus proche église. En même temps, Mélanie entr'ouvrait la porte en jetant un regard soupçonneux sur la visiteuse, qui se trouvait encore là, à l'heure du déjeuner.

— Vous mettrez un second couvert, lança M. Gerfault d'un air détaché, sans avoir l'air de se douter que ce qu'il faisait était absolument inusité dans la maison.

Pendant le repas, la conversation continua à rouler sur des questions politiques ou littéraires. Cependant, quand tous deux eurent pris leur café dans le grand salon, orné de verdures anciennes, Raoul Gerfault, regardant Sylvie d'un air un peu moqueur, lança:

— Et maintenant, petite cousine, puisque nous avons tiré de cette visite impromptue tout le plaisir que, l'un et l'autre en pouvions espérer, viendrez-vous au motif de votre venue?

—C'est le moment, en effet, déclara Sylvie avec un sourire vaillant, qui cachait son émotion intérieure. Aussi bien, je dois repartir à quatre heures et il me faut bien ce temps pour vous convaincre.

— Il vous en faudrait plus que vous ne croyez, ma chère, et je pourrais m'amuser à vous laisser aller, pour vous faire rentrer sous terre ensuite: mais vous me plaisez et j'aime mieux vous prévenir immédiatement que vous allez perdre votre temps et vos paroles avec moi.

— Est-ce vrai, mon cousin? Je ne peux pas le croire.

— C'est absolument vrai, ma petite. Si c'est un service que vous voulez me demander, il est inutile d'en parler: je n'en rends jamais à personne. Si ce sont des conseils, je vous préviens que je ne vous en donnerai pas. Votre mère a méprisé ceux que je lui ai offerts, il y a quelques années, et je n'ai pas envie de recommencer.

— En effet, maman a été imprudente en cette circonstance, en négligeant les avis, qui lui venaient de vous. Elle l'a passablement regretté depuis et a reconnu, plus d'une fois, que c'était la sagesse qui parlait par votre bouche.

— J'aime à vous l'entendre dire. Alors, vous, vous m'écouteriez?

— Sans doute.

Eh bien! mon enfant, suivez le conseil que je vous donne. Voilà le temps qui s'arrange: il ne pleut plus et notre église est tout à fait remarquable. Allez la visiter, ainsi que le monument aux morts, les portes de la ville et plusieurs rues fort curieuses que nous possédons dans notre cité. A quatre heures moins un quart, vous reviendrez ici, où j'aurai le plaisir de vous offrir le thé: puis, vous reprendrez le car et vous offrirez mes meilleurs compliments à ma cousine Louise, votre mère.

Sylvie se mit à rire.

— Vous ne serez pas quitte de moi à si bon marché. Vous ne me faites pas peur et les quelques heures que nous venons de passer ensemble, m'ont fait vous connaître mieux que vous le croyez. Je vais donc vous exposer mon affaire sans plus tarder: nous pourrons ensuite causer à loisir.

— A votre aise, ma chère.

— Mon cousin, j'ai besoin, tout de suite, d'une somme de cinquante mille francs.

Raoul Gerfault bondit:

— Peste! ma petite, vous n'y allez pas de main morte. Avez-vous perdu l'esprit?

— Pas que je sache. Jamais le besoin d'argent n'a été une preuve de folie.

— La folie est de me demander une pareille somme!

— Je ne vous l'ai pas encore demandée, mon cousin et je n'ai aucune envie de vous l'extorquer de force. Si vous voulez bien me la prêter, cela m'arrangerait; sinon, j'ai le temps de la chercher ailleurs.

— Faites-le, ma chère; nous verrons si vous la trouverez.

—Je la trouverai assurément, car nous avons un domaine, qui n'est nullement hypothéqué; nous pourrons, par conséquent, offrir des gages sérieux. Demain, s'il y a lieu, j'irai à Combrousse, voir Mme Legouvé, qui me trouvera facilement un prêteur. Si je me suis adressée d'abord à vous, c'est à cause de votre proche parenté avec ma mère. Vous savez comment sont les gens, par ici, combien ils sont bavards et malveillants. S'ils apprennent que nous empruntons, ils diront que nous sommes complètement ruinés.

— Peut-être bien. Cela ne me regarde aucunement.

(A suivre)

L'un des accusés se rend à la cour



Mme W. Mazerall, mère d'Edward Mazerall, lequel est accusé d'avoir livré à la Russie des secrets sur le radar, quitte la cour en compagnie de son fils après que celui-ci fût libéré sous cautionnement de $2,500. Edward Mazerall se cache au fond de l'auto afin de ne pas être vu de la foule.

Les cours à domicile de l'U.C.C.

Vingtième Cours à domicile de l'U.C.C.

L'établissement des jeunes

Douzième leçon

LE TOURISME

Par Firmin Létourneau, professeur à l'Institut Agricole d'Oka

Le tourisme, c'est le goût du déplacement, des voyages. Il peut être, pour nous, une source de revenus. Il peut aussi offrir à maints jeunes et moins jeunes des possibilités d'établissement. Il s'agit d'en profiter.

1.—Notre province

Par ses montagnes, par des immenses forêts de gibier à plume et de gibier à poil, par ses lacs poissonneux, par ses belles plages de sable, par sa Gaspésie, par son Saguenay, par sa vallée outaouaise, par ses Cantons de l'Est, par ses villes historiques, par ses églises, par ses villages pittoresques, par ses campagnes tranquilles, par sa population française, par ses traditions, ses moeurs et ses habitudes, par tout ce qu'elle n'a pas de pareil aux autres, notre province attire et attirera de plus en plus le touriste, c'est-à-dire la personne qui voyage pour son agrément, pour voir et entendre quelque chose de différent, pour se reposer, pour se rapprocher des choses créées qui sont restées dans l'ordre voulu de Dieu et qui enseignent que, par dessus le matériel, il y a le spirituel, la beauté.

2.—Soyons fiers

Dans son livre **Pour une doctrine**, M. Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal, professeur, conférencier, sociologue, économiste, à écrit cette belle page:

"Certes, nous n'aurons pas l'outrecuidance de nous croire supérieurs à ceux que le sort nous a imposé de coudoyer. Nous avons nos supériorités à nous, elles remontent assez haut pour être des titres suffisants. Elles sont des faits que l'histoire a confirmés. Nous avons nos supériorités: les connaître nous justifie de les admirer et de les défendre. Si nous nous comparons, nous n'avons pas beaucoup à envier à autrui. J'ai surpris naguère le sourire gouailleur d'une figure hautaine à la vue de nos campagnes paisibles. Avec une morgue de nouveau riche, elle murmurait ce dédain: "Ces gens en sont encore à cent ans en arrière: ils n'ont pas avancé d'un pas: ils sont morts". Morts à quoi? Car il faut s'entendre à la fin. Ces petites gens sont routiniers; mais ils ont conservé leur rêve dans les bornes de sa beauté. Ils sont d'une délicieuse survivance. Approchez-vous d'eux; questionnez-les; regardez-les. Ce sont des Français, des paysans français. Rudesse, solidité, entêtement; tout cela mêlé à une noblesse de coeur, à une délicatesse de sentiment que le passé leur a transmis, car ils sont d'un lignage très pur. Ils sont, eux aussi, une civilisation; et la philosophie n'a pas encore tranché — entre la leur et celle qui menace de faire de nous des mécaniques intensives. Ils sont une barrière à l'envahissement de l'américanisme le moins enviable, celui qui n'a pas d'idée, l'américanisme hâbleur. Ils sont d'une famille et perpétuent ce que les musées les plus riches veulent reconstituer dans des ensembles morts. Ils gardent le flambeau. Ce que d'autres recherchent dans le temps pour parer leurs maisons d'hier, ils le portent en eux, comme une toile rare, un vieux meuble, la page résistante d'un livre que personne encore n'a refermé. Ils peuvent et doivent apprendre, et tous le leur conseillent; mais qu'ils restent ce qu'ils sont. Ils possèdent quelque chose que d'autres ont perdu: la race, quelque chose que toutes les forces ne ressusciteront jamais: la vie. Et je ne sais si c'est un tel paradoxe de prétendre que, au point de vue social, un paysan du St-Laurent vaut un millionnaire de New-York".

Soyons fiers de notre origine, de nos traditions, de nos moeurs, de notre langue. N'allons pas nous rapetisser. Nous valons bien les autres. Restons ce que nous avons toujours été et ce que nous sommes: catholiques et français. C'est en restant ce que nous sommes que nous attirerons les touristes et que nous implanterons solidement chez nous la petite, la moyenne et la grande industrie du tourisme.

Dans un journal de Montréal, sous la plume de M. E. Letellier de St-Just, nous lisions récemment ceci:

"Notre langue est notre grand atout touristique", disait le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Louis Coderre, à la clôture des cours d'hôtellerie qui viennent de se donner à Val David. Il entendait par là que le principal attrait touristique de la province de Québec est son caractère français, ce que l'on ne saurait trop répéter à tous ceux qui exploitent notre industrie touristique. Toute la publicité touristique faite par le gouvernement provincial et par les agences de voyages tendent à faire ressortir ce caractère distinctif de notre province et il est indubitable que tel a été le facteur le plus important dans l'accroissement du flot des voyageurs qui ont choisi Québec de préférence à toute autre province comme but de leurs visites au Canada. Mais encore faut-il que les faits répondent à la publicité. A cet égard, les cours d'hôtellerie accomplissent une oeuvre indispensable.

"C'est des Etats-Unis que nous viennent le plus grand nombre de touristes, c'est-à-dire d'un pays où l'industrie de l'hôtellerie a été poussée à un degré inégalé de confort et d'efficacité. A ce double point de vue, nous devons faire en sorte que la comparaison avec l'hôtellerie canadienne-française ne nous soit pas défavorable, et quand nous disons que le touriste vient chercher dans Québec ce qu'il ne saurait trouver chez lui, cela ne peut signifier qu'il se réjouira de loger ici dans des établissements moins confortables. L'hôtellerie canadienne-française doit être américaine par le fond, mais demeurer elle-même par la forme.

"Le touriste des Etats-Unis qui vient dans Québec s'attend à y entendre parler français et il ne lui déplait pas d'avoir à déchiffrer un menu. Il estimera avoir fait un séjour plus intéressant et plus profitable s'il retourne chez lui avec un petit bagage de mots français d'usage courant. Dans l'hôtellerie où il logera, dans le village ou la ville où il s'arrêtera, partout dans la province de Québec, il cherchera d'instinct ce qui est français, car c'est cela qui, dans la conception qu'il se sera faite de nous, constitue la nouveauté et lui laisse l'agrément de la surprise et de la découverte".

Suivons ces conseils. C'est le meilleur moyen de réussir dans cette industrie nouvelle. Nous n'aurons jamais trop de sources de revenus. L'argent n'est qu'un moyen puissant. Il appuie toutes les oeuvres.

3.—Nos produits

Dans une leçon précédente, nous avons parlé des produits de la petite industrie, de l'artisanat, etc. Dans une prochaine leçon, on parlera des produits des arts domestiques. Le tourisme constitue un excellent marché pour ces produits. Emparons-nous-en et conservons-le en offrant toujours du bel ouvrage. Vendons à des prix rémunérateurs, à des prix qui récompensent le labeur du cerveau et de la main, mais restons toujours dans les bornes de la justice. Eliminons les intermédiaires inutiles qui pensent parfois trop à leurs intérêts propres. Organisons-nous par les cercles de fermières, les cercles de l'U.C.C., ou les syndicats coopératifs. Utilisons l'Office provincial de l'Artisanat.

Les touristes, ça mange et ça veut manger comme il faut. Voyons d'abord ce dont ils ont besoin, ce que réclame l'industrie hôtelière, produisons-le et offrons-le dans les meilleures conditions possibles: légumes, fruits, lait, viande, oeufs, poisson, etc. N'abandonnons pas ce marché à des colporteurs étrangers. Produisons, non seulement en vue des grands marchés de nos villes, mais aussi en vue des marchés locaux, qui sont souvent les meilleurs.

4.—L'initiative

Jeunes gens, il y a, dans votre localité, des centres touristiques ou il n'y en a pas. S'il y en a, intéressez-vous y par le moyen surtout de vos organisation locales. S'il n'y en a pas, voyez s'il ne serait pas possible d'en établir. Il y a peut-être un beau site pour une auberge, une belle plage à aménager, une beauté naturelle à faire valoir, etc. Comme dans la petite et moyenne industrie, utilisez d'abord votre cerveau. C'est lui qui conçoit, qui crée, qui enrichit. Le tourisme peut nous apporter des millions. Voyons-y en restant ce que nous sommes, en ne mettant partout que de la beauté morale et physique et en faisant constamment l'effort de volonté qu'il faut pour bien recevoir ceux qui nous visitent pour ce que nous avons de différent des autres et qui ne doit être que du vrai dans le sens de notre histoire et de nos traditions.

Questionnaire

1.—Qu'est-ce que le tourisme?
2.—Quels sont les meilleurs moyens d'attirer les touristes?
3.—Quels sont les avantages du tourisme?
4.—Quelles sont les possibilités touristiques de votre région?

L'UNRRA cesserait d'exister à la fin de 1946

ATLANTIC CITY — Les Etats-Unis ont donné un ferme avertissement, aux délégués de 47 pays, qu'ils ne croient pas que l'UNRRA doive continuer ses activités plus longtemps qu'à la fin de cette année en Europe et pas plus tard qu'au milieu de 1947 en Asie.

Que faut-il penser du gouvernement Peron?

Les élections d'Argentine semblent, de toute évidence, avoir reporté au pouvoir, les partisans du colonel Juan Peron, l'homme de fer du cabinet Farrell. Malgré toute la propagande orchestrée par la presse des nations alliées, le peuple argentin s'est prononcé en faveur du parti nationaliste. Le régime autoritaire a reçu la sanction du peuple.

Il est difficile pour nous de bien comprendre la situation de ce pays. L'Argentine a connu, depuis une trentaine d'années une importante évolution économique et sociale et vient de sortir d'une révolution qui a créé, chez elle, un état d'anarchie et de chaos. C'est pourquoi, bien que la démocratie nous apparaisse comme la forme idéale de gouvernement, les conditions propres à ce pays, pouvaient, comme en Espagne, par exemple, commander l'adoption d'un système plus autoritaire et plus absolu.

Dénonciation du Card. Caggiano

L'Argentine est un pays catholique. Les nationalistes de Peron n'ont pas été lents, en conséquence, à vouloir identifier leur cause à celle du catholicisme. Mal leur en prit toutefois, sur ce point, car l'Eglise n'est pas de difficulté à réfuter leurs prétentions. Mgr Antonio Caggiano, récemment élevé au cardinalat par Pie XII, déclarait en pleine conférence interaméricaine d'Action Catholique, l'été dernier, à Santiago, que l'Eglise, en son pays, n'entendait nullement "descendre dans l'arène où les partis politiques se font la lutte". "L'Eglise, proclamait-il, ne peut, ne doit et ne veut pas porter la responsabilité d'un parti politique même s'il se compose de catholiques."

Peron, seul acceptable

Les catholiques étaient libres de voter pour le parti de leur choix. Des directives générales leur furent pourtant données par l'épiscopat qui possédaient un sens passablement précis. Les évêques affirmaient que tous avaient l'obligation d'exercer leur droit de vote et la liberté de voter pour ceux qui "semblent le plus aptes à procurer le plus grand bien de la religion et du pays". Toutefois, les évêques faisaient remarquer que la conscience catholique ne saurait accepter des partis ou des candidats dont le programme comportait: (1) opposition entre l'Eglise et l'Etat, qui en Amérique latine s'appelle "séparation"; (2) suppression des dispositions légales reconnaissant les droits de la religion; (3) laïcité des écoles; (4) divorce légal.

Un pis-aller

Ce qui ne signifie pas que le régime Peron fut en faveur, non seulement chez les laïcs catholiques, mais même chez des membres importants de la hiérarchie. Des journaux d'inspiration catholique ou chrétienne ne se sont nullement gênés pour attaquer Peron et sa politique de force. Mais il n'y avait pas, en dehors, de parti plus acceptable.

Méfions-nous des nouvelles

De toute façon nous devons nous méfier des différentes nouvelles et informations que nous recevons de ce pays. N'allons point nous former trop tôt un jugement définitif ni crier au fascisme ou à l'état totalitaire. Attendons, bien assurés de mieux connaître tous les dessous de la situation. Le régime Peron n'est peut-être pas si mauvais ni si opposé aux intérêts de son pays qu'on ne le croit. Et à tout événement, l'opposition de l'extérieur ne fera qu'affermir la position de Peron. On en a maintenant l'expérience.

(Le FRONT OUVRIER)

Le "Canada" paiera $500 de dommages

MONTREAL — Le **Canada**, quotidien de Montréal, a été condamné à $500 de dommages et aux frais, pour avoir écrit un article "injurieux" et "faux" contre M. J.-Honoré Désy, ancien candidat du Bloc Populaire Canadien dans Montréal-Mercier.

En juillet 1944, en pleine campagne électorale, le **Canada** a écrit une nouvelle voulant que M. Désy avait illégalement tenté de se faire inscrire sur les listes électorales de Montréal-Mercier et qu'il avait résisté à la révision de ces listes, commettant par là des actes criminels.

M. Desy a immédiatement intenté une action en libelle contre le **Canada**. La cause s'est instruite il y a une quinzaine de jours, devant le juge Louis Loranger, qui a rendu jugement en fin de semaine.

M. Loranger donne raison à M. Desy et dit que l'article du **Canada** est "malicieux" et qu'il a été écrit pour nuire à la réputation de M. Desy. Il a condamné le **Canada** à payer les dommages précités et à se rétracter.

M. Jean-Louis Dorais représentait le demandeur.

Petites Annonces

2 sous par mot, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boite.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE—Une jeune ménagère honnête et respectable pour tenir maison sur ferme dans le Manitoba. Pas d'enfant. Salaire, $33. par mois. Commencer le 1er mai. Ecrire à **Boite 460, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 460-49P.

FERMES A VENDRE

LORETTE, Man., un mille du village, école, couvent, etc., 109 acres dont 75 en culture. Bonne maison, 2 étables, etc. Bonne eau. $5,000. Bon paiement comptant.

ELIE, Man., un mille du village. 163 acres. Bonne maison sur cave; grande étable, etc. Bonne eau. Bonne terre à blé. $42 l'acre, comptant si possible. S'adresser à **C. Buffet, 302, édifice McIntyre. Téléphone 97 125.**

A VENDRE—Au village de Lorette, à 16 milles de Winnipeg, un lot de 35 acres, non bâti, idéal pour jardinage, à ¾ de mille de l'église, sur la ligne de la Manitoba Power Commission. S'adresser à **C. Gendron, Lorette, Man.**

A VENDRE—Maison neuve de 6 chambres et chambre de bain. Ultra moderne. S'adresser à **529, rue des Meurons, St-Boniface, Man.** T.F.

A VENDRE—Grand garage 70x50, et poste d'essence (filling station) dans district catholique prospère. Plancher en ciment, monte-voiture hydraulique. Grand bureau moderne, vaste stock de réparations; bonnes agences: Chrysler, Plymouth et Fargo, Huile B.A. au gros et au détail. Equipement d'outils complet. Bon commerce. Résidence de 5 bonnes chambres, attenant au garage, bien finie, moderne. Bon système de chauffage. Grande citerne. Le tout éclairé par un pouvoir de 110 V. A.C. Prix modéré. Autre bonne maison de 6 chambres à vendre également. Ecrire à **Boite 22, Debden, Sask.** 449-49P.

A LOUER AVEC OPTION—Emplacement de 15 acres, dans un centre canadien-français. Maison de 7 chambres avec électricité, étable, garage, poulailler, eau sur place (puits). S'adresser à **M. E.-E. Aquin, Elie, Man.**

A VENDRE—Petite maison, toute neuve, pour un couple ou petite famille, située à La Broquerie, près de l'église et du couvent. Une vraie belle place. Conditions faciles. S'adresser à **Mme F.-M. Dufresne, La Broquerie, Man.** 448-49P.

FERME A VENDRE—S'adresser à **M. Ferdinand Gauthier, Ste-Agathe, Man.** 453-49P.

ON DEMANDE—Chambre et pension préférablement au centre de Winnipeg. Ecrire à **Boite 462, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.**

A VENDRE—Maison neuve, moderne, de 6 chambres, location centrale, près de l'autobus, de l'hôpital, etc. Prix, $7,000, dont la moitié comptant. Balance, termes N.H.A. Possession de 2 chambres le 15 avril. Autre chambre le 1er juillet. S'adresser à **174, Boulevard Dollard, St-Boniface, Man.** 454-49P.

A VENDRE — Bonnes terres dans la paroisse de La Salle. S'adresser immédiatement à **M. le curé de La Salle, Man.**

ON DEMANDE—Un moteur hors bord (outboard motor) de 2 à 3 forces, à bon marché. Ecrire à **Boite 451, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.** 451-49P.

ON DEMANDE—Couple marié ayant expérience, pour travailler sur ferme. Auront leur propre maison. Ouvrage à l'année. S'adresser à **M. Emile Petit, Ile-de-Chênes, Man.** 450-50P.

ON DEMANDE — Garde-malade diplômée bilingue pour nouvel hôpital dans un centre canadien-français de la Saskatchewan. Hôpital de dix lits. Pour plus de renseignements, s'adresser à **M. L. Sylvestre, sec.-trés., Willow-Bunch Union Hospital, Willow-Bunch, Sask.** 446-50P.

MEDECIN DEMANDE— Un médecin désirant bonne position, salaire assuré, est invité à correspondre immédiatement avec **M. l'abbé Louis Leclerc, Boite 117, Cut Knife, Sask.** 434-48P.

LOTS A VENDRE—Au village de l'Ile-de-Chênes, 15 milles de Winnipeg, sur le highway. S'adresser à **M. Alfred d'Auteuil, Ile-de-Chênes, Man.** 440-49P.

CELIBATAIRE DEMANDE ménagère d'un certain âge sans enfant dans petit village, près de l'église catholique. Pas d'ouvrage au dehors. $30.00 par mois en été et $25.00 par mois en hiver. Donner âge et références. S'adresser à **M. Gabriel du Mérac, Mutrie via Montmartre, Sask.** 409-50P.

CATALOGUE GRATUIT d'articles religieux et de nouveautés. Envoyez votre nom et adresse à **Nu-Method Art Studio, 290, avenue Magnus, Winnipeg.** 412-49C.

ON DESIRE ENGAGER CUISINIERE pour maison sur ferme, avec deux hommes. Mentionner expérience et salaire requis. S'adresser à **M. Oscar Legault, Ponteix, Sask.** 403-49P.

Les cheveux gris sont un désavantage. Employez du Angelique Grey Hair Restorer pour redonner à vos cheveux leur vigueur et leur teinte naturelles. $1. dans toutes les pharmacies. (7)

Au Sacré-Coeur

Partie de cartes des jeunes gens

Les jeunes gens de la paroisse organisèrent la partie de cartes de dimanche dernier, sous la direction de M. Hector Courchaine. M. Jacques Gagnon agissait comme maître des cérémonies et MM. H. Courchaine et A. Rheaume percevaient les billets.

Prix de cinq mains: M. N. Pelland, 46 points; Mme X. Gorman, 43 points; M. Thomas, 43 points; M. N. Leblanc, 47 points, et Mlle Blanche Gendron, 44 points.

Prix de pool: Mme C. Courchaine.

Prix d'entrée: M. J. Gagnon.

Programme récréatif

Le programme récréatif fut particulièrement intéressant.

Chant: M. Roland Thomas.

Acrobatie: MM. Emile Rousseau et Denis Brunet.

Chant (en anglais): M. Roland Thomas.

La voix sympathique de M. R. Thomas lui valut deux rappels et de longs applaudissements.

Nous remercions M. H. Courchaine ainsi que ses collaborateurs et tous les jeunes qui ont contribué à faire de cette soirée un si beau succès.

Partie de cartes du R.P. Vicaire

La première partie de cartes que le R.P. Vicaire organise dans la paroisse aura lieu dimanche prochain. Le Révérend Père invite tous les paroissiens et amis du Sacré-Coeur à cette soirée. Donnons-nous le mot et venons très nombreux. Un beau programme est en préparation. CE PROGRAMME SERA DONNE AVANT LA PARTIE DE CARTES, A 8 H. 30. Les personnes qui ne peuvent venir à la partie de cartes et qui désirent contribuer et présenter leur offrande sont les bienvenues.

A dimanche prochain, chers paroissiens et amis!

Retraite fermée des hommes

Un groupe d'hommes mariés de la paroisse viennent d'aller en retraite fermée à St-Boniface. Ils étaient 23 du Sacré-Coeur. Tous sont revenus enchantés comme les autres groupes qui les ont précédés. Espérons que le Sacré-Coeur bénira notre paroisse qui a si bien répondu aux invitations qui lui furent faites d'encourager les retraites fermées. Environ 90 personnes de la paroisse ont fait une retraite fermée depuis le mois de janvier. Nous souhaitons que leur exemple soit suivi par d'autres paroissiens durant le cours de l'année.

Baptême

Denis-Léo-Pierre Brown, enfant de John H. Brown et d'Ida Gauvin, né le 14 mars, baptisé le 24, par le R.P. I. Desautels, O.M.I., curé. Le parrain et la marraine furent M. Léo-Joseph Gauvin et Mme Hélène Girard.

Congrégation des Enfants de Marie

Le dimanche 24 mars, à la réunion de la Congrégation des Enfants de Marie qui compte environ cinquante membres, eurent lieu les élections du conseil. Voici le résultat de ces élections: Présidente, Mlle Marguerite Aubin; vice-présidente, Mlle Gertrude Guay; secrétaire-trésorière, Mlle Claire Carignan; conseillères, Mlles Marguerite Lalonde et Denise Audet.

Fête du Père Curé

Les enfants de l'Ecole ont organisé une petite fête à l'occasion de l'anniversaire de naissance du R.P. I. Desautels, O.M.I., curé.

D'abord, presque tous assistèrent à la messe de St-Joseph, aux intentions du Père Curé. Un peu plus tard, groupés dans la salle de réception, les enfants prirent part à un petit programme en son honneur.

Après le duo d'entrée joué par Mlles Monique et Simone Minvielle, ils exécutèrent avec entrain un chant de fête. Puis Mlles Irène Lacroix, Denise Audet, Viviane Gaudreau, Jeannine Bernier et MM. Georges Compain, Arthur Vaudel, Roger Fournier, Paul Théroux, Trefflé Gareau et Laurent Leblanc se firent les interprètes de tous les élèves pour exprimer leurs voeux.

Paul Minvielle et Jacqueline Lacroix présentèrent un bouquet spirituel et le cadeau de fête.

Un dernier chant de circonstance fut exécuté. Mlles M. et S. Minvielle accompagnaient au piano.

Le R.P. Desautels remercia non seulement pour les offrandes reçues, mais encore pour la coopération constante qu'il reçoit de tous, de son Père vicaire, le R.P. R. Carrière, O.M.I., des religieuses chargées de l'Ecole, et des élèves qui contribuent au succès de son oeuvre par leur bonne volonté.

Partie de cartes

A la grande partie de cartes des Dames de Ste-Anne qui aura lieu le 14 avril prochain, il vous sera offert trente prix et en plus un prix d'entrée de $5.00.

Mme O. Bourbonais, notre dévouée organisatrice, n'épargne rien pour faire de cette partie de cartes une soirée qui saura plaire à tous. Vous aurez le plaisir d'entendre des artistes de choix.

Venez nombreux avec vos amis.

M.-A. C.

Cercle Molière


Mme Elisa HOUDE


M. Jacques SENEZ

La réputation artistique de Mme Houde n'est plus à faire. Dans la pièce que nous verrons le 27 avril au Playhouse, "L'Heure H . . ." elle campe un portrait piquant et pittoresque de la baronne du Vernay à côté de M. Jacques Senez dans le rôle de son fils, Maurice. M. Senez, dans un jeu sobre, met en relief le côté moliéresque de ce personnage.

Les billets ($1.00 et 75c) sont en vente et les commandes par la poste recevront une attention toute spéciale. Les chèques et mandats doivent être faits au nom du Cercle Molière et adressés à Mme Robert Déprés, Ste 3, Normandie Apts., Norwood.

Au Cercle Molière

Le Cercle Molière tenait sa réunion mensuelle le 23 mars, dans la salle du Sacré-Coeur. Au programme, organisé par Mme R. Déprés, il y avait une pièce de Tristan Bernard, quelques chants et quelques soli de piano.

Mlle Fabiola Gosselin dirigeait la pièce en un acte intitulée: "Un garçon de 18 ans". M. Paul Marion, Mlle Mathilde Clément et M. Ernest Trudeau en interprétèrent habilement les rôles.

M. Elmer Nordal, artiste invité, montra un talent remarquable dans l'exécution de trois chants: un extrait de Tannhauser, "Notre Père" d'Albert Malotte, et "The Sunshine of Your Smile". Il était accompagné au piano par Mlle Jeanne Jeanson.

Une jeune étudiante, Mlle Jeannine LaRivière, joua deux jolis morceaux de piano: un de B. Berlin, l'autre de Josef Rummel.

Il y eut ensuite une série d'improvisations par des artistes bien connus du Cercle: Mme G. LaFlèche, Mlle Renée Gravel, Mlle Jeanne Jeanson, Mme Eda Pelletier, Mlle Marguerite Parent et Mlle Denise Charlesworth. Le docteur Marcel Carbotte fit les remerciements d'usage.

Petite Note

Fiançailles

Le docteur et Mme G.-M. LaFlèche annoncent les fiançailles de leur fille aînée, Huguette, avec M. Paul-M. Lord, de St-Norbert, Man.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église du Sacré-Coeur le 22 avril, à 11 heures.

L'Ile-de-France en service de paix

HALIFAX — L'Ile-de-France, le paquebot français de 43,000 tonnes, a repris son service de paix la semaine dernière, en partant de Halifax. A son bord se trouvent une soixantaine de passagers de "priorité". Les agents disent toutefois qu'il fera probablement un autre voyage à Halifax avec des démobilisés canadiens.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Notre conférencier, le dentiste P.-E. LaFlèche, possède à un haut degré le don de savoir varier ses programmes, qui sont tous d'ailleurs très intéressants. Nous souhaiterions que nos membres vinssent encore plus nombreux à ces réunions instructives et récréatives. Les Frères présents à l'assemblée du 25 mars dernier ont certainement joui de la conférence du R. P. M. Dussault, O. M. I., aumônier militaire outre-mer pendant plusieurs années. Le distingué conférencier nous intéressa vivement par le récit de ses voyages en Europe et de ses activités comme aumônier dans les hôpitaux militaires, tant en Angleterre qu'en France, en Belgique, en Hollande et en Allemagne. Il nous parla des effets terribles des bombardements alliés en France, lors de l'invasion, et en Allemagne où toute ville de 100,000 âmes ou plus ne compte plus que des ruines presque totales. Il parla de la misère dans laquelle sont plongées toutes ces populations et nous engagea à les soulager par nos envois de colis pour vêtir et nourrir nos cousins de France. Il nous parla de la Normandie où l'on parle un français que le Canadien reconnaît bien avec ses quantités de locutions usitées au pays. Il nous parla encore du redressement moral de la France pendant l'occupation allemande, suivi du chaos politique dans lequel elle se débat faiblement aujourd'hui. "Mais la France, disait-il, s'est toujours relevée" et il espère qu'elle reprendra sa place de Fille Aînée de l'Eglise, malgré le mal communiste qui la ronge aujourd'hui. Le Révérend Père nous félicita de l'Oeuvre des Huttes qui a rendu des services de tout premier ordre à nos troupes catholiques d'outre-mer.

Notre Chapelain, le R.P. L. Lafrenière, remercia au nom de tous le Révérend Père Dussault de son entretien si intéressant et nous engagea à garder jalousement notre liberté de parole et de presse, la première liberté à disparaître lorsque le communisme arrive au pouvoir dans un pays. Les fameuses "purges" suivent de près l'abolition de cette liberté. Ne nous illusionnons pas en croyant que cela ne peut arriver ici. D'autres pays, malheureux aujourd'hui, ont pensé de même. Une vigilance constante s'impose.

Victor prétend qu'il est bêtement facile de faire de l'argent, mais le distribuer sagement, ça c'est une autre paire de manches!

Notre bon Chapelain nous parlait de son "zigonnement" prochain d'un air presque content. Il est vrai que l'indifférence totale est le but de tout bon religieux.

Prière d'omettre toutes fleurs. Surtout pas de Roses qui ne sont pas de saison, même à Cartier-Montréal de ce temps.

Léo Milette persiste dans son dire que le grand Jos. n'est pas dedans avec lui au rummy, et il l'invite à venir se faire battre à Montréal. C'est venteux par là, hein Jos. ?

Préparez-vous pour l'initiation qui aura lieu en mai sans faute. Les officiers des sous-conseils seront invités sous peu à se rassembler. Notre grand organisateur de recrutement, Victor Guilbert, est en marche.

BISTOURI.

PARIS — Francisco Largo, premier ministre socialiste de la république espagnole durant la guerre civile, est décédé le 23 mars, dans un hôpital de Paris, à l'âge de 76 ans. Il était malade depuis plus de deux mois.

Les quilleurs de St-Boniface en tournée de visite à St-Malo

Le dimanche 24 mars, sur l'invitation de M. le curé Poitras, de St-Malo, Man., une constellation de quilleurs du Cercle Ouvrier St-Joseph se rendit à St-Malo à l'occasion de l'ouverture officielle de la salle de quilles de cette paroisse. La délégation de St-Boniface comprenait: MM. Raymond Roy, président du Cercle Ouvrier; A. Poirier et A.-J. Mousseau, conseillers; J. Schimnowski et L. LaRivière, président et secrétaire de la Ligue de Dix Quilles; L.-A. Tétreault et N. Decloux, président et vice-président de la Ligue de Cinq Quilles; D. Phaneuf et P. St-Onge, membres de la Ligue de Dix Quilles.

Les joueurs de cinq quilles de St-Malo mesurèrent leurs forces contre les joueurs de St-Boniface dans une partie exhibition, et bien qu'encore novices dans l'art de bousculer les quilles, les amateurs de St-Malo firent bonne figure.

Dans la rencontre des dix quilles, l'alignement des vétérans de St-Boniface donna une belle exhibition d'adresse et remporta aisément la victoire. Sans vouloir amoindrir la belle tenue de St-Boniface, les quilleurs de St-Malo furent cette fois-ci victimes de l'imprévoyance des fournisseurs de billes dont la petitesse des trous rendait le jeu difficile pour les mains musclées de ces ouvriers de la terre. Mais ce n'est que partie remise pour les fervents de St-Malo...

Après les joutes, M. le curé Poitras remercia les visiteurs de St-Boniface d'être venus prêter leur concours pour l'ouverture officielle des allées de quilles.

M. Roy porta la parole au nom des visiteurs, remerciant M. le curé de son invitation et lui dit le plaisir d'être parmi les paroissiens de St-Malo. Il souhaita voir sous peu plusieurs autres paroisses manitobaines dotées de centres sportifs semblables où jeunes et vieux pourront se livrer à un sport sain et récréatif. En terminant, il formula l'espoir de répéter ces rencontres interparoissiales telles que celles inaugurées il y a quelques années par les frères C. Dufault et J. Dufault, dont le trophée, alors l'objet de convoitise de quelques centres seulement, est aujourd'hui en jeu dans toutes les ligues de dix quilles de la province.